

Concours : **Agrégation externe**

Section : **HISTOIRE**

Session 2018

Rapport de jury présenté par : **Mme Isabelle HEULLANT-DONAT**
Présidente du jury

Sommaire :

| | |
|--|-------|
| Eléments généraux | P. 3 |
| Remerciements | P. 4 |
| Session 2019 (nouveau) | P. 7 |
| Compléments au bilan statistique 2018 | P. 8 |
| Epreuves écrites d'admissibilité | P. 9 |
| Première dissertation d'histoire | P. 11 |
| Seconde dissertation d'histoire | P. 29 |
| Explication de texte | P. 43 |
| Composition de géographie | P. 54 |
| Epreuves orales d'admission | P. 61 |
| La leçon d'histoire générale | P. 62 |
| L'explication de documents historiques | P. 69 |
| Explication de documents géographiques | P. 86 |

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

Le rapport rédigé par le jury de l'agrégation externe d'histoire répond à trois objectifs :

- permettre aux candidats de la session concernée et à ceux qui les ont aidés de se préparer, d'inscrire leur travail et leurs résultats dans un ensemble : bilan de chacune des sept épreuves du concours et explication globale des attentes ;
- guider dans leurs efforts les candidats de la session suivante et leurs préparateurs, ce qui implique l'annonce de changements ou d'ajustements éventuels ;
- rendre compte à l'ensemble de la communauté scolaire et universitaire de la nature actuelle et des résultats du concours.

La consultation du *Rapport du jury* des précédentes sessions est toujours très souhaitable. Les rapports des années 2013-2018 sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

et

<https://www.aphg.fr/-la-revue>

Si le *Rapport du jury* pour la session 2018 constitue la principale source d'information pour l'ensemble des candidats, ceux qui n'ont pas été admissibles ont pu demander avant le 16 juin 2018 la synthèse des appréciations portées sur leurs copies auprès du secrétariat du concours (secretariat.agreghistoire@gmail.com) et la recevoir ainsi par courriel.

Les candidats peuvent demander également l'envoi de leurs copies numérisées, en suivant la procédure indiquée sur le site devenir-enseignant :

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid36527/communication-des-copies-des-concours.html#copies_dgrhd3.

Par ailleurs, les candidats ont pu rencontrer les membres du jury le samedi 16 juin, entre 9h et 11h30, au lycée Louis-le-Grand. Cependant, le nombre de candidats honorant ce rendez-vous est en constante et forte diminution. En outre, force est de constater que les membres du jury qui les reçoivent ne peuvent ajouter que peu de précisions aux appréciations portées sur chacune des copies. Enfin, la possibilité pour les candidats non admissibles de recevoir appréciations et copies par courriel rend discutable la pérennité de ces rencontres.

| |
|--|
| Pour ces différentes raisons, lors de la session 2019, les membres du jury ne recevront plus les candidats non admissibles. Les candidats concernés obtiendront leurs appréciations et leurs copies dès lors qu'ils en auront formulé la demande, selon un processus et dans des délais qui seront précisés au printemps 2019. |
|--|

Quant aux candidats admissibles mais non admis, ils ont pu rencontrer les examinateurs du jury de l'oral à l'issue de la proclamation des résultats du concours, le lundi 2 juillet, et recevoir ainsi directement les appréciations sur leurs épreuves orales. Afin de ne pas pénaliser ceux d'entre eux ne pouvant se rendre à Paris, le jury accepte de délivrer ces informations à des tiers dûment mandatés par les candidats.

Rappel : comme pour les sessions précédentes, aucune demande de commentaires des épreuves orales formulée par courriel ne sera traitée. Cette procédure sera identique pour la session 2019.

REMERCIEMENTS

La préparation et le bon déroulement du concours nécessitent la collaboration de très nombreux acteurs : le jury tout d'abord, dont je salue le professionnalisme et la disponibilité, dans une excellente atmosphère de travail ; Monsieur le Sous-Directeur et les personnels de la sous-direction du recrutement de la Direction générale des ressources humaines du Ministère, ainsi que les personnels des divisions des examens et concours de l'ensemble des rectorats et de la Maison des examens, qui assurent un lourd travail en amont comme en aval des épreuves ; Monsieur le Recteur de Paris et les personnels du Rectorat dédiés à la sécurité ; Monsieur le Proviseur du lycée Louis-le-Grand et l'ensemble de ses collaborateurs, pour leur aide et leur contribution à l'organisation matérielle du concours, à l'accueil du jury et des candidats et à l'équipement des salles ; Madame la Directrice de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et l'ensemble de ses collaborateurs qui ont rendu possible la préparation des épreuves orales en constituant, en lien avec le jury, les fonds bibliographiques, en accueillant les candidats lors des épreuves orales d'histoire dans leurs locaux, en contribuant très efficacement à l'informatisation de ces mêmes épreuves et en se montrant d'une grande efficacité et disponibilité durant les trois semaines consacrées aux oraux et durant les mois les ayant précédées ; Monsieur le Directeur de l'Institut interuniversitaire de géographie – qui accueille l'épreuve orale de géographie – et les personnels de cet Institut ; enfin, le groupe des appariteurs travaillant sur les sites du lycée Louis-le-Grand, de la BIS et de l'Institut de géographie, sans l'engagement et la serviabilité desquels les épreuves orales ne pourraient se dérouler.

L'engagement de chacun des membres du jury de la session 2018 a été essentiel dans la réussite collective (arrêté de la session en annexe du présent rapport)

Si en 2018, commissions des épreuves orales et candidats n'ont pas eu à affronter une période de chaleur aussi accablante que lors de la session 2017, il importe de rappeler aux seconds d'être attentifs à la météorologie aux dates de leur convocation, afin qu'ils s'adaptent aux conditions climatiques.

BILAN D'ENSEMBLE DE LA SESSION 2018

Quelques informations d'ordre statistique

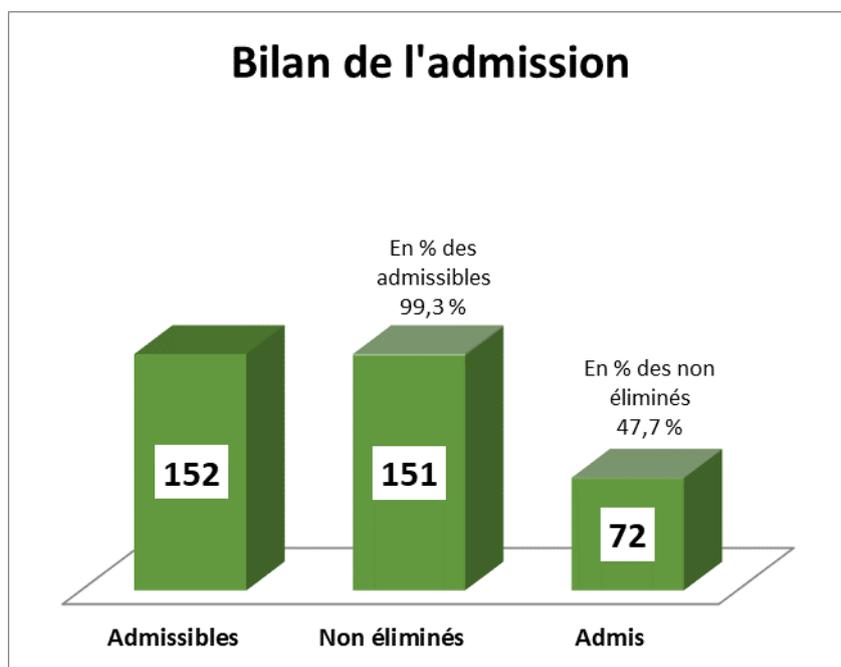
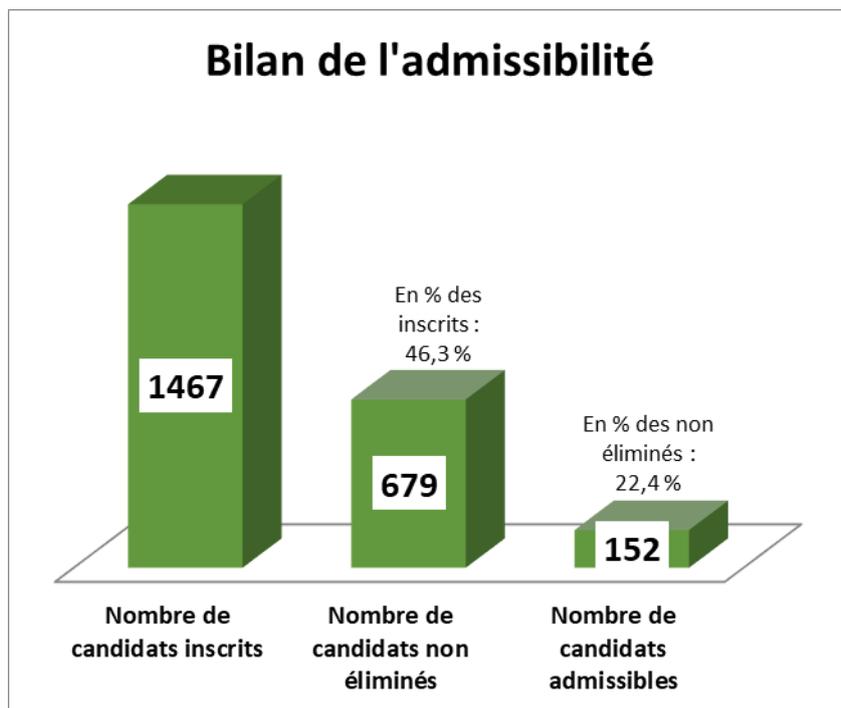
72 postes ont été ouverts au concours lors de la session 2018 (4,63 % du total des postes offerts au concours de l'agrégation externe), soit une diminution de 20% par rapport à la session 2017 et un retour au nombre de postes des années 2011 et 2012.

| Session | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre de postes | 84 | 70 | 70 | 100 | 80 | 91 | 96 | 90 | 70 |

Le nombre de candidats inscrits au concours a été de 1 467 (1 663 en 2016 et 1 599 en 2017). Avec 679 candidats non éliminés à l'issue des épreuves écrites, soit 46,3% des inscrits, ce vivier est moindre qu'en 2017 (735 non éliminés) et 2016 (817 non éliminés), mais plus fourni qu'en 2011 (520) et 2012 (592), deux sessions où le nombre de postes ouverts (70) était comparable à 2018 (72).

À l'issue des épreuves écrites, choix a été fait par le jury de déclarer admissibles 152 candidats, et non 144 (double mathématique du nombre de postes ouverts au concours). Le taux d'attrition entre écrit et oral demeure extrêmement faible puisque 99,3% des admissibles ont passé l'ensemble des épreuves d'admission. Le ratio admis/non éliminés à l'issue des épreuves écrites a (10,60%) est plus faible que celui des années précédentes (12,24% en 2017 ; 11,75% en 2016 et 11,91% en 2015) ; l'agrégation externe

d'histoire demeure donc parmi les agrégations les plus exigeantes, de sorte qu'il serait possible de sélectionner, sans en affaiblir le niveau, un nombre plus important d'admis afin de mieux répondre aux attentes que ce concours continue incontestablement de porter.



Continuité et adaptation

La dématérialisation de la correction des épreuves écrites et l'entrée du numérique dans le déroulement des épreuves orales sont achevées depuis 2017. Il me revient de saluer l'œuvre accomplie dans ces deux domaines par mon prédécesseur Yves Poncelet et par les jurys aux destinées desquels il a présidé. Comme Yves Poncelet l'a rappelé dans le rapport 2017, l'agrégation est depuis longtemps professionnalisée et professionnalisante. L'introduction du numérique contribue à cette professionnalisation et il conviendra de la poursuivre, tout particulièrement pour les épreuves orales, afin d'adapter au mieux le concours aux conditions dans lesquelles les professeurs agrégés sont amenés à exercer réellement leurs missions.

Lors des épreuves orales de la session 2018 les candidats ont eu accès – en plus de la banque numérisée d'images et de cartes prévue pour les deux épreuves d'histoire et accessible depuis chaque ordinateur – aux sites suivants, sachant que cette liste est donnée à titre informatif :

- 1- Catalogue de la Bibliothèque de la Sorbonne
- 2- Catalogue de la Bibliothèque de l'ENS (Ulm, Lettres et Sciences Humaines)
- 3- Catalogue de la Bibliothèque Cujas
- 4- Catalogue de la Bibliothèque Lavis (Paris 1)
- 5- Sudoc
- 6- PERSEE
- 7- CAIRN
- 8- JSTOR
- 9- Open Edition Journals (Anciennement Revues.org)
- 10- Open Edition Books
- 11- Encyclopédie de l'Islam
- 12- Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle de Pierre Larousse
- 13- L'Encyclopaedia iranica
- 14- Irancarto
- 15- Arts et Métiers vie des collections
- 16- Arts et Métiers bibliothèque numérique
- 17- Base Joconde (Portail des collections des musées de France)
- 18- Mondes normands médiévaux
- 19- Viking Ship Museum de Roskilde
- 20- British Museum
- 21- L'Oxford Encyclopedia of Ancient Greece and Rome
- 22- A Companion to Families in the Greek and Roman Worlds (Le Rawson)
- 23- Le Daremberg et Saglio
- 24- Le Corpus Iuris Civilis
- 25- L'Histoire

Pour les épreuves orales d'histoire de la session 2019, cette liste évoluera, notamment en fonction des nouvelles questions inscrites au programme.

Pour l'épreuve orale de géographie, depuis 2016, les candidats ont eu également accès à divers sites (Géoportail, Banque mondiale, INSEE, etc.). Après trois années de fonctionnement de ce système, le bilan apparaît bien mitigé. D'une part, l'utilisation de l'accès aux données numériques est faible ; d'autre part, lorsque le.a candidat.e recourt à ces données, il s'y perd trop souvent, ce qui entraîne une dérive de l'exercice du commentaire de documents vers une leçon développant des propos généraux, éloignés de l'exploitation du corpus documentaire proposé, voire de la simple paraphrase des documents.

Après réflexion, les membres du jury de cette épreuve, à l'instar de leurs collègues du jury de l'agrégation de géographie, considèrent qu'en l'état, ces accès n'apportent pas l'aide escomptée aux candidats, tout au contraire. Par conséquent, **à compter de la session 2019, pour l'épreuve orale de géographie, les candidats ne disposeront plus de l'accès à des données numériques via des postes informatiques dédiés.** La consultation des références bibliographiques sera limitée à celles disponibles en accès direct dans la salle de préparation.

Enfin, dans un souci d'équité, grâce à la disponibilité et à l'aide sans faille des personnels de la BIS, le jury a expérimenté pour la première fois lors de la session 2018 un mode de diffusion large de la composition quotidienne des six commissions d'interrogation et des sujets proposés aux candidats lors des épreuves orales : ils ont été quotidiennement publiés sur le site de la BIS, sous l'onglet « Agrégation » (<http://www.bibliotheque.sorbonne.fr/biu/spip.php?rubrique78>).

LA SESSION 2019

Lors de la session 2019, trois nouvelles questions sont proposées aux candidats, deux en histoire moderne et contemporaine et une en géographie des territoires. Le programme complet de cette session a été mis en ligne au printemps 2018 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_extern/36/3/p2019_agreg_ext_histoire_934363.pdf

Ce programme est commun, à peu de choses près, à l'agrégation externe d'histoire, au CAPES d'histoire et géographie et à l'agrégation de géographie. Grâce à des échanges fructueux, cette convergence vaut non seulement pour l'intitulé des questions mais également pour les lettres de cadrage produites par les directoires des concours qui en font l'exégèse. Président.e.s et directoires ont la volonté de poursuivre dans cette voie.

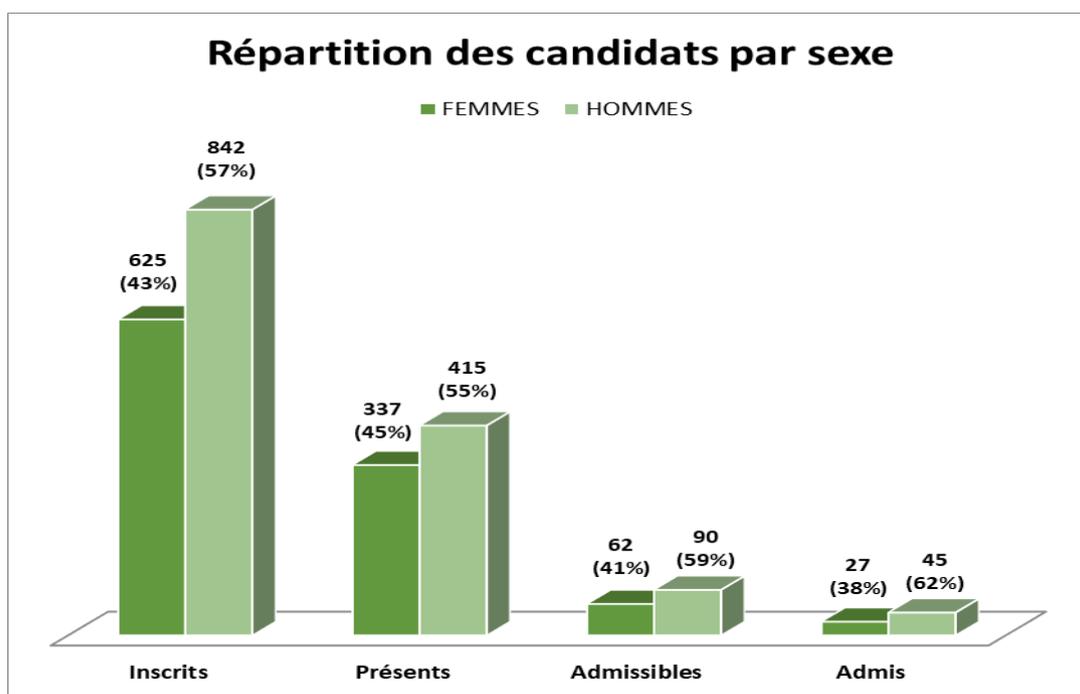
Lors de la session 2019, deux changements seront donc introduits. Premièrement, pour les raisons indiquées précédemment, les membres du jury ne recevront plus les candidats non admissibles à la mi-juin ; ces derniers obtiendront appréciations et copies dès lors qu'ils en auront formulé la demande auprès du secrétariat du concours, selon un processus dématérialisé et dans des délais qui seront précisés à nouveau au cours du printemps 2019. Deuxièmement, comme précisé ci-dessus, les candidats ne disposeront plus de l'accès à des données numériques via des postes informatiques dédiés pour l'épreuve orale de géographie. La consultation des références bibliographiques sera limitée à celles disponibles en accès direct dans la salle de préparation. Pour les épreuves orales d'histoire, en revanche, le dispositif actuel sera perpétué.

Enfin, le jury veillera à poursuivre l'expérience de la diffusion quotidienne par internet de la composition des six commissions d'interrogation et des sujets des différentes épreuves orales. La procédure pour accéder à ses données sera précisée ultérieurement.

Au terme de ces considérations sur les sessions 2018 et 2019, je tiens à remercier chaleureusement mon prédécesseur Yves Poncelet, le jury et le directoire qui l'entouraient, ainsi que les personnels de la DGRH, du SIEC, de la BIS, du Rectorat de Paris, du Lycée Louis-le-Grand et de l'Institut de géographie pour leur confiance et, plus encore, pour leur aide et leur constante disponibilité dans cette phase de transition que fut l'année 2018.

Isabelle HEULLANT-DONAT

COMPLÉMENTS AU BILAN STATISTIQUE 2018



RÉSULTATS 2018 PAR ACADÉMIES

| | Inscrits | Présents | Admissibles | Admis |
|--------------------------|----------|----------|-------------|-------|
| AIX-MARSEILLE | 56 | 18 | 1 | 1 |
| BESANÇON | 17 | 7 | 2 | 1 |
| BORDEAUX | 78 | 46 | 5 | 3 |
| CAEN | 28 | 17 | 4 | 3 |
| CLERMONT-FERRAND | 18 | 9 | 2 | 1 |
| GRENOBLE | 36 | 14 | 3 | 2 |
| DIJON | 31 | 21 | 5 | 2 |
| LILLE | 50 | 18 | 3 | 1 |
| LYON | 116 | 74 | 21 | 11 |
| MONTPELLIER | 35 | 13 | 1 | - |
| NANCY-METZ | 32 | 16 | - | - |
| POITIERS | 16 | 5 | - | - |
| RENNES | 67 | 37 | 1 | - |
| STRASBOURG | 29 | 13 | 2 | 2 |
| TOULOUSE | 39 | 22 | 6 | 1 |
| NANTES | 47 | 16 | 1 | 1 |
| ORLÉANS-TOURS | 39 | 20 | 2 | - |
| REIMS | 18 | 5 | - | - |
| AMIENS | 20 | 6 | 2 | 1 |
| ROUEN | 31 | 15 | 1 | - |
| LIMOGES | 8 | 5 | 1 | 1 |
| NICE | 29 | 8 | 1 | - |
| CORSE | 2 | - | - | - |
| REUNION | 15 | 3 | - | - |
| MARTINIQUE | 5 | 1 | - | - |
| GUADELOUPE | 4 | - | - | - |
| GUYANE | 6 | 1 | - | - |
| NOUVELLE CALEDONIE | 2 | - | - | - |
| MAYOTTE | 1 | - | - | - |
| PARIS-CRETEIL-VERSAILLES | 592 | 342 | 88 | 41 |

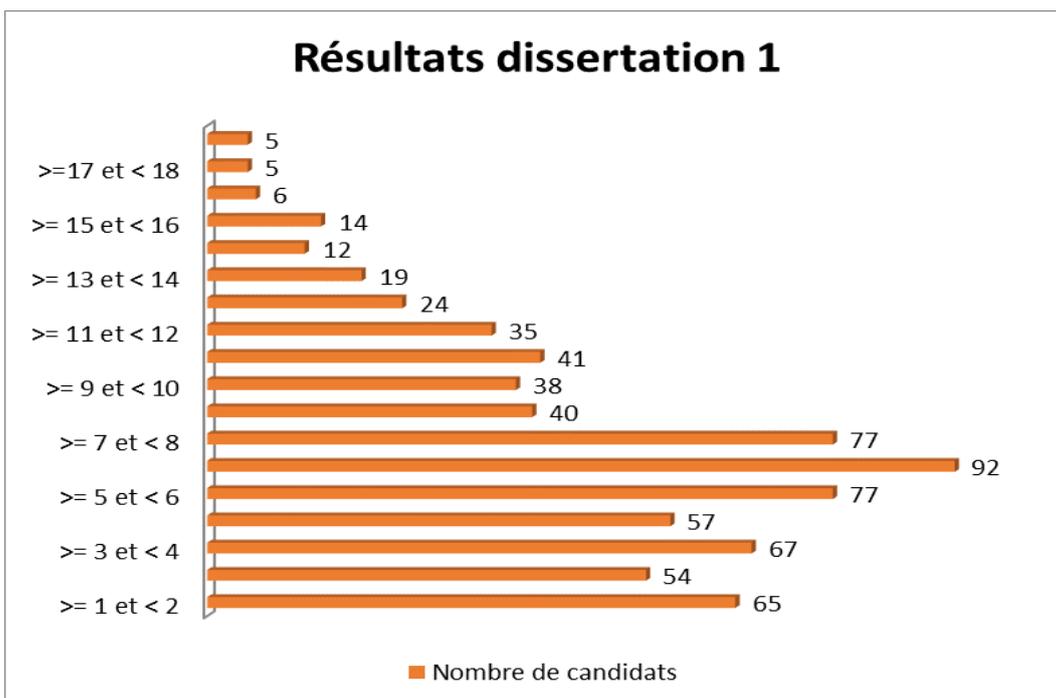
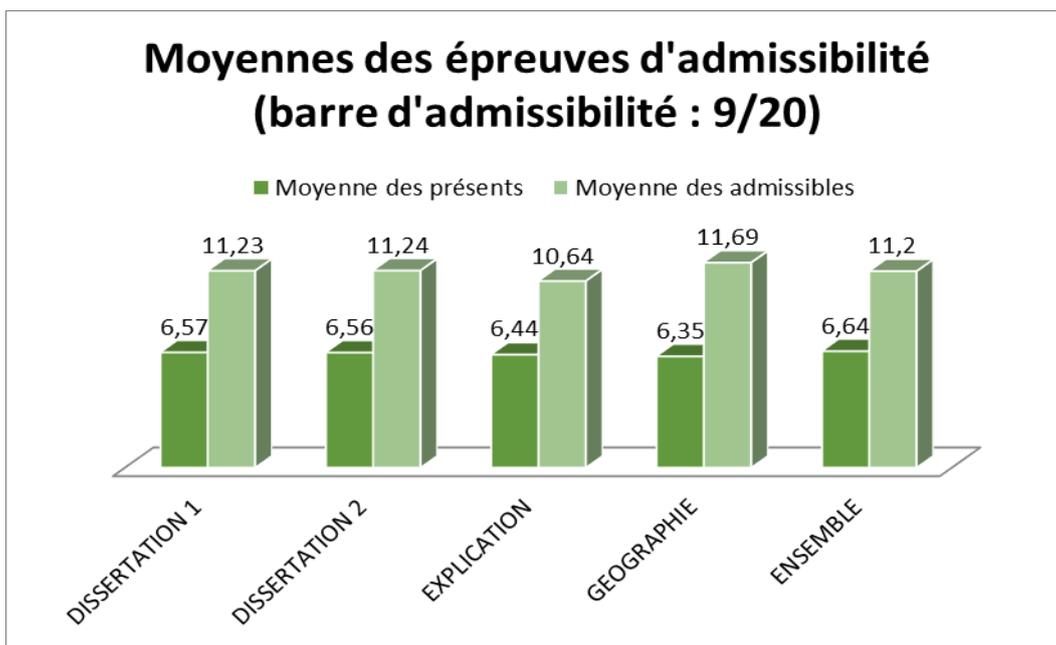
ÉPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites sont au nombre de quatre et obéissent chacune à un cadre identique : coefficient un (soit un total de quatre sur dix), durée de sept heures.

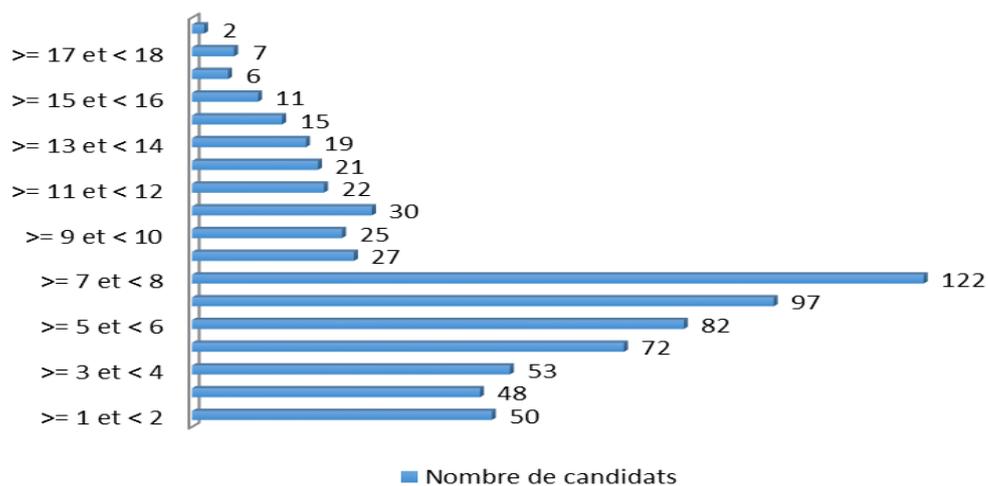
Elles sont constituées de :

- deux dissertations invitent à traiter un sujet d'histoire et la troisième un sujet de géographie (cette dernière dissertation est intitulée « composition sur un sujet de géographie » dans l'arrêté du 28 décembre 2009, sans qu'il faille chercher dans cette différence d'intitulé autre chose qu'un usage, repris de l'arrêté du 27 août 1970 dans lequel le terme « composition » désignait de manière générique les quatre épreuves d'écrit) ;
- une explication de texte(s) historique(s).

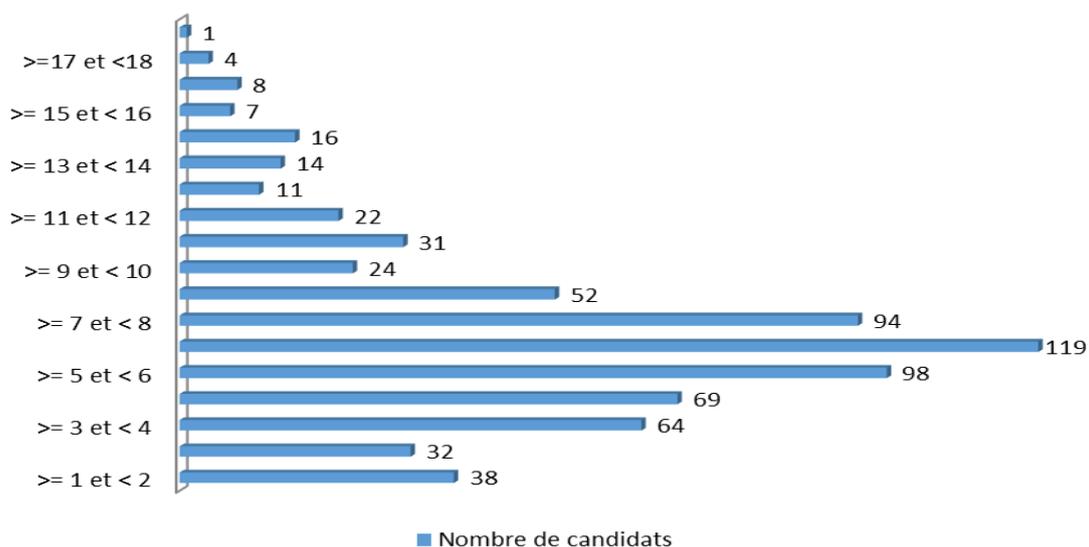
Chacun de ces quatre exercices porte sur une des six questions inscrites au programme du concours. On notera que la barre d'admissibilité lors de la session 2018 (9/20) a été sensiblement plus élevée que lors de la précédente session (7,9/20 en 2017).



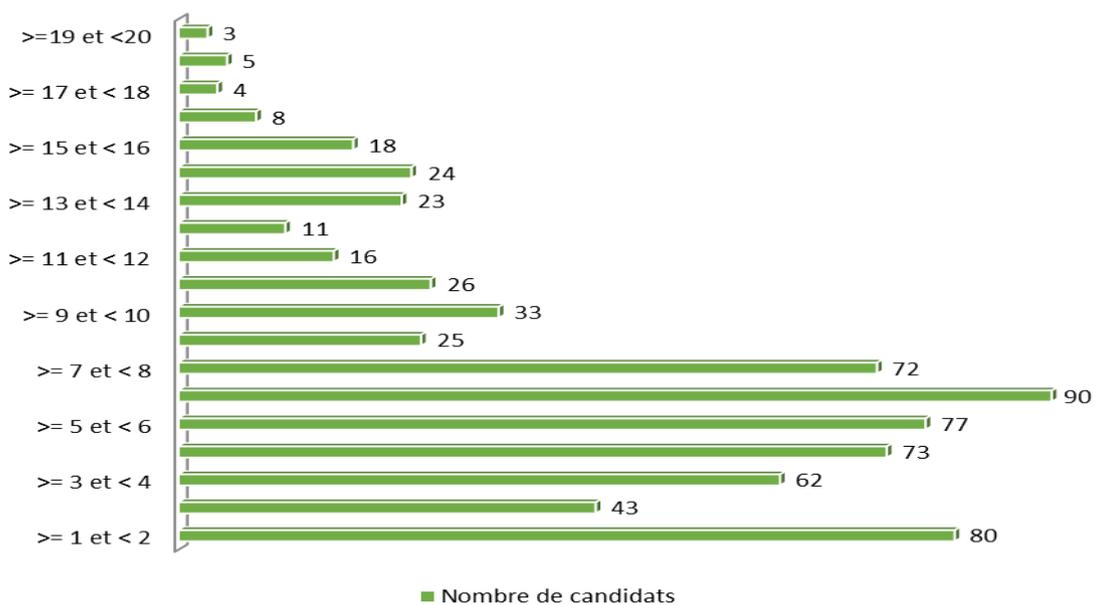
Résultats dissertation 2



Résultats explication de texte



Résultats géographie



PREMIÈRE DISSERTATION D'HISTOIRE

* Rappel de la question d'histoire contemporaine inscrite au programme :
« Confrontation, échanges et connaissance de l'autre au nord et à l'est de l'Europe de la fin du VII^e siècle au milieu du XI^e siècle ».

FRANCHIR LA FRONTIÈRE AU NORD ET A L'EST DE L'EUROPE DE LA FIN DU VII^e SIÈCLE AU MILIEU DU XI^e SIÈCLE*

INTRODUCTION

« Avec l'aide du Seigneur, ils entrèrent dans le pays des Avars ». L'entrée des *Annales royales franques* pour l'année 791 est consacrée à la campagne menée par Charlemagne contre les Avars. L'armée avait été rassemblée à Ratisbonne, en Bavière, et avant de décrire le déroulement de l'offensive, les annales la justifient par les outrages intolérables des Avars contre l'Église et le peuple chrétien. Arrivés sur l'Enns, les Francs célèbrent messes et processions durant trois jours pour s'assurer de l'assistance du Christ : avec raison car, si l'on en croit l'annaliste, « le Christ guida son peuple » et les armées franques s'en revinrent victorieuses, « louant Dieu pour une telle victoire ». Limite politique franchie dans le cadre d'une confrontation armée, la frontière est en réalité plus que cela, replacée dans un affrontement entre chrétiens et païens fortement teinté d'une connotation idéologique.

La notion de frontière recouvre différents sens. Le premier élément qui vient à l'esprit est l'idée de limite politique et territoriale matérialisée (ou non) de différentes manières (tracé linéaire ou zone épaisse, dispositif de « marches », ouvrages défensifs...), mais il convient de ne pas réduire la frontière à cela. À une conception (pendant longtemps largement dominante notamment en Europe) de la frontière comme barrière (principalement politique) s'oppose ou se juxtapose une vision, assez largement inspirée de la réflexion nord-américaine menée à partir de la fin du XIX^e siècle (F. J. Turner), sur la frontière de peuplement qui induit aussi une appréciation morale (la limite entre la sauvagerie et la civilisation). Les développements modernes de cette réflexion ont contribué à donner une vision large de la frontière, comprise comme un espace de rencontre, d'(in)compréhension réciproque, créateur de représentations de l'autre et d'identités, d'interactions et de compromis.

Cette définition large de la frontière est d'autant plus utile que, le nord et l'est de l'Europe ne présentent plus les mêmes configurations à la fin du VII^e siècle et au milieu du XI^e siècle. Au début de notre période, leurs contours géopolitiques demeurent flous : le royaume franc en est la principale puissance, mais son autorité est mal assurée sur les peuples situés aux marges, tandis que la stabilisation politique de l'Angleterre anglo-saxonne profite à quelques-uns des royaumes, d'ailleurs en rivalité, issus des migrations saxonnes des siècles précédents. Un empire avar multiethnique, aux contours mal définis, a étendu sa domination sur une partie de l'Europe centrale. Le VII^e siècle voit également l'animation des échanges entre les pays riverains des mers septentrionales qui se prolonge ultérieurement et facilite la circulation des hommes. Si le christianisme a gagné les îles Britanniques, il n'a guère progressé au-delà du Rhin, à un moment où la notion de paganisme s'est connotée de barbarie : la frontière de la Chrétienté est aussi celle du *Barbaricum*. Cette frontière recule tout au long de notre période, à l'initiative des souverains francs dont l'expansion territoriale s'accompagne d'une promotion de la foi chrétienne, puis des dirigeants des royaumes qui émergent aux X^e-XI^e siècles. En effet, une autre évolution majeure a été la formation d'entités politiques nées de la dislocation de l'Empire carolingien, de l'unité de l'Angleterre autour des rois de Wessex et de l'Écosse, de la formation de royaumes en Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Scandinavie.

« Franchir » implique de passer un obstacle, une limite, et d'aller au-delà. Ce dépassement est aussi un état qui met l'individu ou le groupe dans une situation nouvelle ou du moins inhabituelle, avec la conscience de se séparer du monde connu pour aller à la rencontre de groupes différents, voire hostiles. « Franchir la frontière » n'exclut donc

aucune dimension, qu'elle soit politique, économique, sociale, religieuse, culturelle, cognitive ou symbolique. C'est une manière de réfléchir au contenu de la notion de frontière comme lieu ou espace de rencontre avec l'autre, sous ses différents aspects, du point de vue des acteurs qui la franchissent et de leurs motivations pour le faire : nous envisagerons donc dans une première partie qui franchit la frontière et pourquoi. À travers l'esquisse d'une typologie des contacts prenant en compte les différences géographiques, nous nous interrogerons ensuite sur les représentations de la frontière et les moyens mis en œuvre pour la franchir. La chronologie large du sujet conduit également à se demander si franchir la frontière revêt le même sens à la fin du VII^e siècle et au milieu du XI^e siècle, ce dont nous traiterons dans une dernière partie.

I/ Pourquoi franchir la frontière ?

Il importe ici de se placer du point de vue des acteurs et de leurs motivations. Franchir la frontière implique d'aller vers un « autre » plus ou moins étranger, pacifique ou hostile. La question du « pourquoi » recoupe donc celle du « qui » franchit la frontière, dont il est intéressant de saisir les motivations ou du moins les attentes, ainsi que le contexte et les conditions dans lesquels il agit. Le franchissement de la frontière peut être volontaire ou non, impulsé par un pouvoir ou poussé par la nécessité, répondre à des attentes spirituelles, religieuses ou culturelles, ou encore être mû par des besoins économiques. Trois grands cas de figure peuvent être ici envisagés, sachant qu'ils peuvent se recouper et ne recouvrent pas l'ensemble des situations.

1. Dans le contexte de confrontation politique, d'opérations militaires et d'échanges diplomatiques.

Ce sont ceux qui viennent le plus spontanément à l'esprit, notamment lorsque la frontière est comprise comme une délimitation politique.

1-1 Dans le cadre de relations diplomatiques.

À l'occasion d'échanges diplomatiques, le fait de franchir ou non la frontière revêt une dimension symbolique forte, accompagnée ou non de la remise d'otages ou de la prestation d'un serment. La rencontre en marche vaut reconnaissance d'un rapport équilibré, ainsi que celle du pouvoir qui s'établit au-delà de la frontière et, inversement, le fait de se déplacer induit une relation dissymétrique. L'utilisation récurrente de certains lieux et espaces (ex. : l'Eider, à la limite de la Saxe et du Danemark ; le Göta älv, fleuve qui sert de cadre à de fréquentes rencontres entre les rois scandinaves au XI^e siècle) contribue à leur reconnaissance comme frontière. Certains accords de paix (traité de saint Clair-sur-Epte, 911 ; traité entre Alfred et Guthrum dans les années 880) établissent les limites appuyées sur le cours d'une rivière, une route ou un espace forestier au-delà desquelles les protagonistes reconnaissent l'autorité de l'autre, sans pour autant qu'il s'agisse de frontières linéaires. Les sources écrites ne manquent pas de souligner l'arrivée de délégations étrangères à la cour ou dans l'une des résidences du roi. À plusieurs reprises, Quedlingbourg et Mersebourg, deux des principaux lieux centraux du pouvoir ottonien, sont le cadre de rencontres entre les princes slaves, et parfois danois, et les souverains germaniques, ce qui était aussi une manière de les intégrer dans l'orbite impériale. Ainsi en 973, Otton I^{er} reçoit-il des envoyés de Mieszko I^{er} de Pologne, de Géza de Hongrie, de Boleslaw II de Bohême. À l'occasion, comme on le voit par exemple avec les représentants des Bulgares envoyés à Louis le Pieux (824-826), le roi pouvait ordonner de confiner les envoyés d'un prince étranger à la frontière en attendant de le recevoir et le cheminement d'une ambassade depuis la frontière pouvait être confié aux responsables des marches.

Les transactions diplomatiques n'impliquent pas seulement des envoyés ou des ambassadeurs : femmes, otages, jeunes gens envoyés pour être élevés dans une cour étrangère (fosterage) sont également amenés à franchir la frontière pour garantir la paix, établir ou consolider des alliances. À plusieurs reprises, les Saxons durent envoyer, en gage de leur soumission, des otages : la « Liste des otages saxons qui doivent être envoyés à Mayence » (v. 805-806) nous indique les noms de 72 personnages qui furent

dispersés entre différents établissements religieux de l'Empire. Le rôle de femmes comme « tisseuses de paix » est bien avéré dans les sources : c'est les cas des princesses franques envoyées en Angleterre (ex : Judith fille de Charles le Chauve), mais aussi anglo-saxonnes en Germanie (Edith épouse d'Otton I^{er}), bavaroises chez les Hongrois (Gisèle, sœur d'Henri II et épouse de saint Étienne), tchèque chez les Polonais (Dobrawa, fille de Boleslaw de Bohême et épouse de Mieszco I^{er}). Håkon le Bon, futur roi de Norvège, fut envoyé par son père Harald à la Belle chevelure à la cour du roi anglo-saxon Athelstan où il reçut le baptême. Otages, femmes, jeunes gens élevés dans le cadre du fosterage furent également, nous y reviendrons, des intermédiaires entre les sociétés.

1-2 À l'occasion d'une confrontation politique et militaire.

La première motivation du franchissement de frontière demeure, tout au long de la période et dans tous les espaces, la guerre et la prédation. D'abord parce que le combat par excellence reste celui contre « les autres » et notamment les peuples païens du point de vue des puissances chrétiennes. Ce combat est d'ailleurs souvent présenté dans les sources comme un combat légitime car défensif : notamment contre les Avars, les Saxons, les Slaves et les Hongrois qui tous commettent aussi des déprédations en « passant la frontière ». La guerre est aussi à l'origine de réorganisations complètes de la frontière comme c'est le cas de la marche de l'Est de l'espace danubien à la fin du VIII^e siècle. La question du butin – ou plus largement de la prédation – est d'ailleurs une question centrale dans l'équilibre des pouvoirs : c'est, selon T. Reuter, la capacité du royaume carolingien de l'Est à profiter d'un système de prédation qui lui est favorable en raison de sa vaste frontière avec les pays slaves qui explique sa résistance plus grande à l'instabilité chronique qui mine le monde carolingien à partir du milieu du IX^e siècle.

Il ne sera pas question ici de faire un tableau des formes d'opérations militaires, qui diffèrent également selon les adversaires rencontrés. La tactique employée par Charlemagne était d'envoyer plusieurs armées contre l'ennemi, qui se rejoignaient ensuite pour frapper l'adversaire, combinant parfois des manœuvres terrestres et maritimes (ou fluviales). Dans les régions les plus exposées, il fallait assiéger l'adversaire dans les places fortes élevées pour se protéger. Le caractère effrayant, pour les Occidentaux, des assauts des pillards vikings ou hongrois était précisément leur capacité à porter la guerre très loin des régions frontalières. Les expéditions des cavaliers hongrois pouvaient ainsi parcourir plusieurs centaines de kilomètres et atteindre des régions fort éloignées, jusqu'au sud de l'Italie, l'Aquitaine ou la péninsule ibérique. Les premiers raids maritimes des vikings ont frappé de stupeur notamment en raison de leur capacité à survenir « de nulle part », ce qui laissait leurs adversaires dans l'incapacité de riposter en attaquant le territoire de l'ennemi.

La confrontation armée génère également son lot de déplacés involontaires, qui franchissent malgré eux la frontière. C'est par exemple le cas des esclaves (pour l'essentiel captifs à la suite d'opérations militaires, même s'il existe d'autres formes d'entrée en servitude), d'exilés ou de réfugiés. À plusieurs reprises, les annales franques mentionnent des chefs saxons qui trouvent refuge au Danemark. En 808, le roi danois Godfrid, alors en conflit contre les Abodrites, s'empare de Reric et en déporte les marchands vers l'*emporium* d'Hedeby dont il tente alors de conforter le développement. La *Vie de Findan* rapporte comment le jeune noble irlandais tenta (v. 840) de négocier la libération de sa sœur prisonnière des vikings. Capturé à son tour, puis relâché, il tombe à nouveau aux mains des pirates après avoir été livré à l'occasion de querelles intestines, parvient à s'échapper pour gagner le continent où il termina sa vie comme moine à Rheinau (Suisse actuelle). Des princes et des grands qui avaient été vaincus (ex. Tassilon de Bavière) ont été contraints de séjourner longtemps, et parfois de mourir, dans des lieux où ils ont été détenus.

Que ce soit ou non une conséquence de la confrontation militaire, des exilés ou des bannis pour des raisons politiques et/ou judiciaires étaient amenés à gagner d'autres lieux. La cour de Charlemagne accueillit ainsi des exilés politiques anglo-saxons dans les années 790 (J. Story). Celle du roi Athelstan était fréquentée par nombre d'exilés ou de réfugiés francs (ex. le futur Louis IV d'Outremer) ou Bretons (nobles, comme Alain

Barbetorte, ou clercs qui ont fui les vikings), mais on y trouvait également d'autres étrangers reçus par le souverain anglo-saxon (S. Foot). Les sources scandinaves plus tardives attribuent à la « tyrannie » du roi Harald à la Belle chevelure le départ de nombreux chefs norvégiens qui tentèrent leurs chances ailleurs, notamment dans les îles Britanniques. C'est après avoir été banni pour meurtre qu'Éric le Rouge, selon cette même tradition, dut partir de Norvège pour l'Islande, qu'il quitta suite à une nouvelle proscription pour aller au Groenland. Les ducs de Normandie disposaient du droit d'*ullac*, dont les origines sont discutées, qui leur permettait de bannir des individus qui avaient encouru la colère du prince : certains de ces exilés jouèrent un rôle non négligeable dans les débuts de l'expansion normande en Italie méridionale (L. Musset).

2. Pour convertir ou instruire l'autre : missionnaires et savants étrangers.

2-1 Mission, « *peregrinatio pro Deo* » et perfectionnement spirituel.

Les élites ecclésiastiques sont parmi les plus mobiles du haut Moyen Âge : partir pour Dieu (*peregrinatio pro Deo*), quitter sa patrie, représente toujours un sacrifice, plus encore lorsqu'il s'agit d'aller proclamer la parole de Dieu pour sauver les âmes des païens au risque de sa vie. Ces missionnaires sont nombreux à franchir une frontière, mouvante au cours des siècles, qui sépare les régions déjà chrétiennes de celles qu'il faut christianiser. Il est remarquable que ce mouvement, par vagues successives, concerne la quasi-totalité des régions étudiées. Ainsi voit-on dès le VII^e siècle les Irlandais pénétrer dans le monde franc et travailler à la christianisation de ses marges germaniques : par ex. Kilian (†689) à Würtzbourg ; mais aussi Virgile, évêque de Salzbourg († 784), directement lié aux Pippinides.

Les plus nombreux à se déplacer depuis la fin du VII^e siècle sont cependant les Anglo-Saxons qui passent la mer pour aborder la Frise encore païenne (Willibrord † 739) puis la Germanie centrale (Boniface † 754). Bien que l'essentiel des vies de saints missionnaires soient écrites sur le continent et privilégient de ce fait leur implication dans le monde franc et sur ses marges, il ne fait pas de doute que de nombreux missionnaires venus des îles Britanniques ont été actifs en Scandinavie à partir du X^e siècle, et même dans le monde slave (Jean de Mecklembourg, originaire d'Écosse † 1066). La mémoire de la mission de Grégoire le Grand en Angleterre, la mémoire culturelle qui permettait de considérer les Saxons du continent comme les frères des Anglo-Saxons, le développement d'une aire culturelle unissant monde anglo-saxon et scandinave autour de la mer du Nord (« empire » de Cnut le Grand), tous ces éléments militaient en faveur de nombreux déplacements des ecclésiastiques anglo-saxons tout au long de la période.

Si les ecclésiastiques du monde franc ont souvent rejoint les missions anglo-saxonnes en Frise (Wulfram †711) et en Germanie, les conquêtes de Charlemagne à la fin du VIII^e siècle provoquent une nouvelle vague de missions d'une part vers le monde slave et avar à partir de la Bavière, d'autre part vers la Saxe, et au-delà vers le Danemark et la Suède : malgré le développement du mouvement viking, Ebbon de Reims († 851), Anschaire de Brême († 865) et ses disciples se rendent plusieurs fois au Danemark (Hedeby) et en Suède (Birka) dès les années 820. L'église de Hambourg-Brême ne cesse jamais d'envoyer des missionnaires vers les mondes nordiques et jusqu'en Islande (Frederick/Fridreck, évêque saxon connu en Islande v. 980).

Enfin la dernière vague de missionnaires se déroule à l'ombre du processus impérial ottonien à partir de la seconde moitié du X^e siècle : la stabilisation des Hongrois (Lechfeld 955) rend plus facile le déploiement de missions vers l'Est de l'Europe auxquelles prennent part notamment des Saxons qui partent évangéliser au-delà de l'Elbe dans la cadre de la fondation de nouvelles églises (Brandenbourg, Mersebourg, Ratzebourg...), et les Bavarois qui consolident ainsi leur position dans la vallée du Danube (mission de Bruno/Prunwart de Saint-Gall en Hongrie, 974). Le mouvement s'étend jusqu'à la Pologne (Jordan premier évêque de Poznan † 984), jusqu'à la Rous (Adalbert de Magdebourg † 981) et jusqu'au territoire des Petchénègues (Brunon de Querfurt † 1009) c'est-à-dire jusqu'à rencontrer l'aire d'influence des missionnaires venus de Constantinople. On soulignera que participent à ce mouvement des élites slaves comme Adalbert de Prague

(† 997), parti convertir avec son frère Radim-Gaudentius les populations baltes au-delà de la Vistule : ainsi ces missionnaires ont-ils le sentiment de toucher aux limites du monde connu et conçoivent-ils aussi cet effort qui consiste à franchir la frontière comme un élément de perfectionnement spirituel (Adalbert de Prague et Brunon de Querfurt).

Une telle activité, largement documentée par les Vies de saints, permet de connaître non seulement les motivations mais aussi les représentations que se font ces hommes d'Église – et surtout ceux qui écrivent leurs Vies mais qui leur sont souvent très proches – de la frontière et des peuples qui se trouvent de l'autre côté, avec une dimension psychologique qui souligne la peur du missionnaire devant l'inconnu (Ian Wood à propos de Brunon de Querfurt) et devant une étrangeté proprement anthropologique (les païens représentés avec des gueules sanglantes, tels des chiens, dans les Vies d'Adalbert de Prague).

2-2 Instruire et se former.

La circulation des intellectuels, entre l'Angleterre et l'Irlande, ou entre les îles Britanniques et le continent doublent souvent les échanges religieux ou le souci de perfectionnement spirituel. Au début de notre période l'évêque (d'origine franque) Agilbert († v. 680), actif en Wessex (et plus tard à Paris) partit ainsi en Irlande pour se consacrer à la lecture des Écritures. Plus tard, le Gallois Asser fit partie du groupe de clercs impliqués dans la « Renaissance alfrédienne » et s'inspira de la *Vita Karoli* d'Eginhard pour écrire sa *Vie du roi Alfred*.

Il faut aussi compter avec les nombreux clercs et moines qui migrent notamment depuis l'Irlande et l'Angleterre vers les cours du monde franc à l'époque carolingienne : les motivations ne semblent pas fondamentalement différentes de celles des missionnaires dans la mesure où ce sont des ecclésiastiques qui décident de quitter leur pays dans un esprit de sacrifice comme le suggère l'image de « Irlandais exilé », classique dans la littérature carolingienne. Cependant, il est probable que ces savants ont également été motivés par des conditions matérielles plus favorables pour exercer leurs talents.

Des intellectuels anglo-saxons (Alcuin) et irlandais (le grammairien Clément, un peu plus tard Dicuil) figurent ainsi dans l'entourage cosmopolite de Charlemagne (où oeuvrent également des Italiens (Pierre de Pise, Paul Diacre) ou des Goths (Théodulf d'Orléans). Alcuin fit plusieurs voyages à Rome et à la cour franque, et rejoignit Charles en 782 dont il devint le principal conseiller et écrivit l'essentiel de son œuvre à la cour. Plus tard, la présence de savants irlandais contribua à la réputation de certaines écoles (Liège, Auxerre où exerça Murethach), tandis que deux des figures intellectuelles du monde franc après 840 sont les Irlandais Sedulius Scottus (actif à Liège) et Jean Scot Erigène (à la cour de Charles le Chauve), qui avaient tous deux la particularité de connaître le grec.

Les échanges culturels, accompagnés de la circulation de lettrés, entre l'Angleterre et le continent demeurent actifs, dans les deux sens, aux X^e-XI^e siècles. Abbon, futur abbé de Fleury-sur-Loire, est appelé à l'abbaye de Ramsey, fondée quelques années auparavant, où il séjourne deux ans (985-987) et dont il organise les études : il y réunit les matériaux pour rédiger une *Passio* de saint Edmond et participa à la promotion du culte du roi d'Est-Anglie. Scribes et lettrés anglo-saxons sont actifs sur le continent, et leur passage s'observe par des manuscrits annotés par des mains insulaires.

3. Pour produire ou échanger des biens, exploiter des ressources ou de nouvelles terres.

La circulation des biens ne répond pas seulement à des motivations économiques, mais peut intervenir dans le cadre d'un échange symbolique (ex. les présents diplomatiques) ou pour consolider les alliances et les fidélités. Cependant à partir de la fin du VI^e et surtout du VII^e siècles le trafic entre les régions riveraines des mers septentrionales s'anime, profitant aussi à leur hinterland, et concernent non seulement des biens réservés à une élite, mais aussi des produits de consommation courante.

3-1 Les déplacements d'artisans.

Ils sont mal documentés, et il reste difficile à établir dans quelle mesure des hommes ont accompagné l'introduction de nouvelles productions, décors ou techniques, mais il est clair que certains artisans ont pu exercer leur activité en dehors de leur région et s'établir au-delà de leur pays. C'est le cas notamment d'artisans spécialisés dont l'activité requérait un savoir-faire technique particulier : artisans verriers (L. Malbos), fabricants de peignes (travaux de S. Ashby) ; monétaires ; artisans du bâtiment. Cela ne concerne d'ailleurs pas uniquement l'artisanat de luxe : il est probable que des potiers continentaux aient œuvré en Angleterre et des Slaves occidentaux en Russie du Nord.

3-2 Les marchands « au long cours ».

Les principaux acteurs de l'animation économique des régions au nord et à l'est de l'Europe sont les marchands qui mettent en relation des centres d'échanges situés sur les pourtours des mers septentrionales ou dans les grandes vallées fluviales. Frisons, Anglo-Saxons, Francs, bientôt Scandinaves et Slaves parcourent et/ou mettent en place des itinéraires qui traversent la frontière ou l'étendent vers des destinations lointaines. Leurs activités se déclinent de différentes manières mais sont animées par le souhait de s'enrichir en profitant des conditions nouvelles des échanges : circulation des métaux précieux (argent notamment, sous une forme monnayée ou au poids), recherche et approvisionnement en produits (fourrures, ambre, articles manufacturés (éléments de parure, armes, étoffes, céramiques, verreries...), stéatite, pierre à meule, ivoire de morse...) et en esclaves, mais aussi protection des pouvoirs centralisés. La mise en place de réseaux d'approvisionnement à longue distance et l'interconnexion entre les *emporia* sont ici des facteurs déterminants au développement de ces activités, à la dissémination et à l'organisation de communautés marchandes. La présence de marchands et de voyageurs au long cours est bien attestée par les textes ou l'archéologie dans les ports et les centres urbains de Scandinavie (Ribe, Hedeby, Birka, Kaupang). Un diplôme d'Otton II (975) signale la présence de marchands à Magdebourg et qui, pour les nécessités de leur activité, voyagent au loin et se rendent dans les régions barbares (*barbaricis regionibus*) c'est-à-dire chez les Slaves au-delà de l'Elbe (S. Rossignol). Dans la description, qu'il laisse de Wolin, Adam de Brême (II, 22) rapporte que la cité était habitée par des Slaves, et qu'elle accueillait d'autres « barbares », ainsi que des Grecs (des Rous ?) et qu'elle était également fréquentée par des Saxons, qui peuvent s'y installer à condition de ne pas mentionner leur appartenance à la religion chrétienne. « On y trouve en abondance dans cette ville – ajoute le chanoine –, toutes les marchandises que vendent les peuples du nord, et il n'y manque rien de ce qui est recherché ou rare ».

Des « diasporas commerçantes » ou « marchandes » – mais l'expression est discutée – favorisent les connexions entre les centres d'échanges, ainsi que les interactions avec les populations locales : l'expression est par exemple retenue par C. Downham pour désigner les communautés marchandes hiberno-scandinaves. Les Frisons ont joué un rôle essentiel dans le commerce et plus largement dans les échanges culturels à l'échelle de toute l'Europe du Nord entre le VII^e et le IX^e siècle. Il existe des communautés frisonnes dans de nombreuses régions, que ce soit en Angleterre, dans la Gaule et la Germanie franques ou en Scandinavie : il est possible que les marchands frisons aient ainsi initié les vikings aux itinéraires pour parvenir aux richesses de l'Occident (S. Lebecq). Nombreux sont donc les marchands frisons qui convoient les hommes d'une rive à l'autre de la mer du Nord.

3-3 Rechercher et s'établir sur des terres nouvelles.

Le mouvement peut intervenir à la suite d'une conquête militaire (Hongrie, Danelaw), d'une installation concertée ou du moins approuvée par une autorité (Normandie) ; de la « colonisation » de terres jusque-là inconnues ou inhabitées (Islande, Groenland) ; d'une dissémination le long des routes et des itinéraires (Russie). Les migrations de populations ne prennent pas exclusivement la forme d'une confrontation armée, mais entraînent souvent ce type de relation à l'occasion d'un franchissement de frontière ou de l'installation sur des territoires anciennement occupés. Les Hongrois, nomades de langue

finno-ougrienne établis d'abord au sud de l'Ukraine (VIII^e), puis dans la région appelée *Etelköz* (« entre-fleuves ») entre le Don et le bas Danube (v. 830) sont chassés de cette région par les Petchenègues et franchissent les Carpates en 895. Selon M.-M. de Cevins cette arrivée des Hongrois résulte d'un double mouvement : le premier concernait l'élite guerrière qui mène des campagnes à l'ouest, par exemple en tant qu'alliée d'Arnulf de Carinthie en lutte contre les Moraves (et un peu plus tard contre Béranger d'Italie) ; et le second serait lié à la fuite du gros de la population magyare face au péril péchenègue. En Danelaw, l'implantation des vikings intervient à la suite des opérations conduites par la « grande armée » – dont une partie opérait déjà sur le continent ou en Irlande (S. McLeod) – à partir des années 865 et conduisent à l'établissement à demeure d'une partie des migrants en Est-Anglie, en Northumbrie et dans une partie de la Mercie. L'établissement des vikings dans ce qui devient la Normandie est reconnu par l'accord de Saint-Clair-sur-Epte. À l'Est, il se fait à la faveur de la progression des Rous le long des fleuves de la Russie ; en Irlande il intervient principalement sur les côtes du pays, et prit principalement une forme urbaine. Les terres de l'Atlantique Nord (Féroé, Islande, Groenland) qui étaient pour l'essentiel inhabitées, du moins de manière permanente, sont l'objet d'un *landnám* (« prise de possession de la terre ») par des colons qui s'efforcent de reproduire, en l'adaptant aux conditions nouvelles, le mode de vie de leurs pays d'origine. Les relations avec les populations autochtones (lorsqu'il y en a) varient fortement selon les conditions de cette implantation et les rapports de forces qui en sont issus.

Le franchissement la frontière renvoie à des motivations ou à des circonstances (parfois subies) différentes, qui influencent les manières dont cette expérience est vécue et représentée.

II/ Des hommes – et des femmes – en déplacement : comment franchir la frontière ?

Franchir la frontière, n'est pas seulement passer par un point de passage clairement délimité. Les frontières linéaires et matérialisées par des limites demeurent exceptionnelles et, même lorsqu'elles sont avérées, elles ne suffisent pas à définir une frontière. Où commence et où s'arrête la frontière ? La réponse est évidemment différente selon que l'on se place du point de vue de formations étatiques territorialisées ou d'une frontière conçue comme un point de rencontre entre cultures, religions et modes de vie. L'analyse doit aussi prendre en compte une dimension cognitive, qui se discute en termes de savoirs, de représentations, d'appréhensions. Une des pistes possibles est de se mettre, pour autant que ce soit possible, dans la situation de personnages ou de groupes qui franchissent la frontière : d'abord en amont, lorsqu'il s'agit de s'y préparer ; puis en chemin ; et enfin dans un « au-delà » – et souvent d'un « entre-deux » – qu'il conviendra de saisir.

1. En amont, avant de franchir la frontière.

1-1 Percevoir, s'informer et connaître.

La frontière ne se situe pas uniquement sur une limite politique, elle est un « au-delà » qui, pour beaucoup est un espace mal connu, peuplé par des groupes sur lesquels ceux qui franchissent la frontière sont peu ou mal informés. L'appréhension devant les régions et les peuples que l'on rencontre au-delà de la frontière est un *topos* de la littérature hagiographique : ainsi, selon la *Vita Anskarii* (chap. 7), beaucoup s'étonnent de voir Anschaire « se rendre en terre étrangère, s'en aller vivre parmi des inconnus, des Barbares ». Mais ce lieu commun pouvait aussi se fonder sur les représentations transmises par la littérature ethnographique antique et alto-médiévale. L'échange entre Ratramne de Corbie et Rimbert, avant 865, témoigne de ce que l'on pouvait encore vraiment s'attendre à trouver des cynocéphales dans le nord ... et que cette conviction n'émanait pas simplement d'acteurs lointains, mais aussi d'individus personnellement engagés dans l'action missionnaire.

Il n'est pas question ici de faire en détail un tableau de cette littérature ethnographique, mais quelques jalons peuvent être posés. Ainsi Eginhard, dans la *Vita Karoli*, est-il le premier à donner une description un peu précise de la Baltique et des peuples qui en

occupent les rivages, tandis que son contemporain Dicuil, qui œuvre également à la cour carolingienne, rapporte un ensemble d'informations inédites sur les îles situées au Nord de la [Grande-] Bretagne. Le manuscrit de l'*Old English Orosius* ne se contenta pas de traduire l'œuvre d'Orose, mais mit à jour, avec les connaissances disponibles, la géographie de l'œuvre du disciple de saint Augustin et, surtout, y ajouta les relations d'Ohthere et de Wulfstan. Le texte d'Ohthere a la saveur du récit d'un explorateur, qui détaille le sens des vents, les jours de navigation, les inflexions de la côte, les populations rencontrées : autant d'informations nécessaires aux navigateurs. Lorsque la cour de Louis le Pieux reçut des envoyés des *Rhos* venus avec une ambassade byzantine, l'empereur diligenta une enquête pour connaître d'où ils venaient et quelles étaient leurs intentions.

1-2 Se préparer à franchir la frontière.

Franchir la frontière nécessitait au préalable de rassembler les hommes, les montures, les navires (parfois en convois). Dans le monde franc, la réunion de l'armée se fondait, en principe, sur la convocation des hommes libres à l'ost, dans le cadre de l'assemblée générale de printemps : dans les faits, on assiste à un recul de leur participation, notamment pour les campagnes conduites à l'extérieur du royaume, au profil d'élites militaires. Les suites militaires attachées à des chefs de guerre ont sans doute été le mode de mobilisation dominant des troupes participant à des opérations armées au-delà des frontières. C'est sur ce principe qu'étaient organisées les bandes armées et les flottes viking, même si les origines et la chronologie de la levée navale (*leding* ; *leidangr*) par le roi sont discutées. L'emploi de mercenaires quittant leur pays pour se mettre au service d'un prince est également attesté : par exemple des Slaves dans les armées ottoniennes, des Scandinaves dans la garde varangienne des empereurs byzantins. À l'occasion, rois ou princes monnaient aussi le service d'auxiliaires étrangers pour les opposer à leurs adversaires (ex. des Hongrois employés par Arnulf de Carinthie et par les opposants à Otton I^{er} dans les années 950).

Il fallait également résoudre des problèmes de logistique. Les capitulaires carolingiens indiquent à plusieurs reprises les fournitures que les grands doivent emmener afin d'assurer l'entretien des troupes. En pays ennemi le ravitaillement en vivres et en montures était le plus souvent assuré en se livrant à la prédation, par le pillage ou les tributs (demandés par exemple en vivres ou en chevaux). L'organisation de missions s'appuyait sur des établissements attribués par des puissants pour soutenir l'action missionnaire : Torhout, en Flandre, est ainsi donné à Anschaire pour subvenir aux besoins de l'Église de Hambourg et servir de lieu de formation à de jeunes Scandinaves ou Slaves. Plusieurs grands établissements religieux du royaume franc étaient possessionnés dans la région de Quentovic, et y disposaient de domaines ou de *cellae*, par où transitaient leurs échanges avec l'Angleterre.

Les voyages à longue distance, la formation de convois, l'embarquement de passagers et de marchandises nécessitaient des informations et un minimum d'organisation professionnelle. Si les petites entreprises individuelles sont connues, Stéphane Lebecq, notamment à partir de la documentation runique, a souligné que les voyages de commerce ont pu prendre la forme d'« entreprises précapitalistes », dont les acteurs essentiels étaient le propriétaire du navire, le chef du navire – qui dirige l'expédition – et le capitaine/timonier, responsable de la navigation et du navire pendant le voyage. Il existait visiblement des formes de copropriété ou d'association pour un ou plusieurs navires, auxquelles les textes scandinaves donnent parfois le nom de *félag*. Plusieurs inscriptions runiques soulignent la solidarité entre les *félagar*.

Il incombait au roi d'assurer la sécurité des marchands ou des envoyés qui traversaient la frontière. Dans une lettre qu'il adresse à Offa de Mercie (796) Charlemagne rappelle qu'il a ordonné que les marchands anglo-saxons reçoivent protection et appui dans son royaume, et attend de son correspondant qu'il rende justice équitable aux marchands francs. L'ambassadeur jouissait en principe de la protection du souverain qui le recevait, et en retour ne devait pas lui nuire. Ce devoir de protection se manifestait de plusieurs manières, en premier lieu en respectant l'intégrité physique de l'envoyé : le meurtre, la mutilation ou l'emprisonnement d'un ambassadeur était partout ressenti comme une faute

grave, qui justifiaient des représailles. Le souverain se devait également d'assurer les dispositions permettant aux envoyés d'assurer convenablement leur mission, leur assurant l'hébergement ou la liberté de circuler. Le sort des envoyés était plus aléatoire quand le contrôle par les pouvoirs locaux était plus précaire, ou lorsque s'élevaient des doutes sur les intentions adverses. Il n'était pas rare alors de recourir à des garanties, par exemple sous la forme d'otages ou d'escorte, destinées à assurer la sécurité des voyageurs. Soutien et protection du prince ou de ses représentants étaient également nécessaires, mais pas toujours suffisants, pour les missionnaires : les Pippinides ont encouragé, de concert avec Rome, les Anglo-Saxons en Frise et en Germanie, de même Boleslaw Chrobry a soutenu Adalbert de Prague et Brunon de Querfurt.

Vivant dans un environnement parfois hostile, les marchands qui s'expatriaient s'efforçaient de développer des systèmes de protection et de solidarité. Une guilde des Frisons est attestée à Sigtuna par deux inscriptions runiques du XI^e siècle, et il n'est pas impossible qu'elle ait eu une origine plus ancienne, peut-être à Birka : elle regroupait soit des marchands frisons installés sur les rives du lac Mälär, soit, plus vraisemblablement, des marchands suédois qui commerçaient avec le monde franc et particulièrement les ports frisons.

2 En chemin : atteindre le territoire de l'autre.

2-1 Transports, itinéraires, points de passage.

Franchir la frontière implique un déplacement d'un espace à l'autre. Il serait ici hors de propos d'évoquer en détail l'évolution de la navigation, mais il est évident que les progrès de la construction nautique (bateaux frisons et scandinaves – proto-houlque à fond arrondi, proto-cogue à fond plat, *langskip* –, introduction de la voile en Scandinavie et généralisation du gréement, diversification des bateaux et augmentation de leur capacité de transport) ont facilité l'essor d'une navigation au long cours, la réduction des équipages pour les navires de charge (laissant plus d'espace disponible pour la cargaison). Cela permet également de repousser les marges de l'oïkoumène dans l'Atlantique Nord et la formation de nouveaux itinéraires sur des espaces jusque-là inexplorés.

Ces itinéraires transitent souvent, mais pas nécessairement, par des plaques-tournantes (*hubs*) qui émergent à partir du VII^e siècle et qui sont souvent connectées entre elles sur les pourtours de la Manche, de la mer d'Irlande et de la mer du Nord (Quentovic, Dorestad, Hamwic, Lundenwic, Eoforwic, Dublin, Ribe) ou de la Baltique (Hedeby, Birka, Truso, Wolin). À l'est de l'Europe, des places d'échanges voient également le jour, ou s'affirment, au débouché ou sur le cours des fleuves russes (Staraya Ladoga, Gnezdovo, Timerevo, Kiev) et jalonnent les itinéraires formés à mesure de la progression des Rous pour rejoindre les mondes byzantin (« La voie des Varègues aux Grecs ») et musulman.

Ces itinéraires s'affranchissent assez largement des délimitations politiques et les échanges qu'ils soutiennent dessinent un réseau. Ohthere, que les voyages autour de la péninsule scandinave mettent en relation avec les peuples voisins de la mer Blanche (Biarmiens), relie ainsi Kaupang, Hedeby et la cour du roi Alfred, sans doute à Winchester, et la relation de son voyage mentionne les « routes » vers l'*Iraland* (sans doute l'Irlande). L'itinéraire rapporté par Wulfstan entre Hedeby et Truso, présage d'une liaison régulière entre les deux ports. Boniface passe par Dorestad pour aller évangéliser les Frisons et par Quentovic afin de se rendre à Rome. La « route » comme phénomène social, en tant que chemin connu et habituel (phénomène de « routinisation », S. M. Sindbæk) traverse la frontière, ce qui ne veut pas dire qu'elle l'ignore. L'implantation des *emporía* est déterminée par l'accessibilité des sites choisis, qui sont souvent placés à la frontière de dominations politiques, dans des « zones grises » (L. Malbos) où l'action des autorités se faisait moins sentir, même si, par la suite, les pouvoirs s'attachent à en prendre le contrôle, à y percevoir des taxes et à s'y faire représenter par des officiers (de Gervold, abbé de Fontenelle, « *procurator* » chargé de la perception des douanes à Quentovic, à Herigar, « préfet » de Birka).

2-2 Limites matérielles, limites symboliques.

Si la frontière n'est pas toujours matérialisée, il existe néanmoins des obstacles qui parsèment certaines régions frontalières et qu'il faut alors affronter ou contourner. Elle peut prendre la forme d'une zone désertée, souvent matérialisée par de vastes étendues forestières protégées contre les défrichements excessifs, mais qui ne sont pas pour autant des espaces vides mais des zones de chasse, de pâturage, de refuge pour les ermites et les individus en rupture de ban. Il n'est pas rare que des « haies » forestières s'intègrent également dans un dispositif militaire de défense en profondeur.

Loin d'être une marge délaissée, la frontière – là où il existe des entités politiques suffisamment fortes – est un espace où s'investit la puissance publique, qui multiplie, à des fins défensives ou idéologiques, les signes de sa présence. Des ouvrages fortifiés ont pu être élevés, mais il n'est pas toujours aisé de déterminer s'ils ont été construits pour signifier une frontière ou si, après coup, les limites politiques ont pris appui sur ces défenses. L'Offa's Dyke, attribué au roi Offa de Mercie (757-796) et élevé pour protéger la Mercie des incursions galloises venues de l'ouest, était peut-être autant une manifestation symbolique du pouvoir royal qu'un ouvrage à but défensif. Le Danevirke couvrait sur environ 35 km le sud du Jutland dans une région frontalière disputée entre Danois, Frisons, Saxons, Francs et Slaves. Élevé au VII^e siècle, sinon avant, l'ouvrage a été renforcé en 737 et ensuite plusieurs fois consolidé et étendu par les rois danois. La confrontation militaire, et le souhait de mettre en défense le territoire ou d'élever des points d'appui pour lancer des attaques se traduit par l'érection de forteresses construites lors des guerres saxonnes, ou de places fortes élevées par les Slaves de l'Elbe (S. Rossignol). Dans des régions de marches particulièrement exposées, des dispositifs de défense en profondeur furent aménagés : face aux Hongrois et aux Slaves, Henri I^{er} de Germanie organisa un ensemble de forteresses qui ne servaient pas uniquement de refuge mais aussi de points de rassemblement et de lieux d'entraînement pour les troupes.

3 Au-delà de la frontière : le lieu de la rencontre avec l'autre.

Être au-delà de la frontière place l'individu dans différentes situations qui sont variables selon les circonstances et les rapports de force. Si la confrontation militaire et diplomatique est la mieux documentée, franchir la frontière place souvent les individus ou les groupes dans des situations d'entre-deux ou de « *middle ground* ».

3-1 Se faire comprendre et se faire accepter.

Franchir la frontière nécessite de communiquer avec l'autre dans un langage qui lui est compréhensible. Sans revenir ici sur l'évolution des langues au nord et à l'est de l'Europe, il convient de rappeler que les distinctions entre les langues d'un même groupe linguistique n'étaient pas aussi prononcées qu'aujourd'hui. Les Scandinaves étaient probablement capables de communiquer avec les populations qui parlaient le vieux frison ou le saxon, et il est vraisemblable qu'il y ait eu une intelligibilité entre des locuteurs norrois établis en Angleterre et les Anglo-Saxons. L'Angleterre anglo-saxonne tardive était probablement une société bilingue, et l'anglais emprunta un bon millier de termes à la langue norroise, y compris du vocabulaire très courant témoignant d'un contact linguistique intense. Dans différentes sociétés, une partie des élites, du fait de leurs fonctions ou leurs relations pratiquaient le bilinguisme (voire le trilinguisme avec le latin). La compréhension mutuelle était plus difficile à établir entre des locuteurs appartenant à des groupes linguistiques différents, sans toutefois que la langue paraisse un obstacle infranchissable.

La prédication missionnaire nécessitait au moins de posséder les rudiments linguistiques de la population que l'on voulait amener au christianisme. L'une des solutions consistait à recruter des jeunes gens, parfois vendus comme esclaves ou livrés comme otages, ensuite élevés à la cour ou dans des institutions religieuses de l'Occident avant d'être envoyés en mission. Ebbon de Reims et Anschaire ont ainsi emmené de jeunes Danois qui purent ensuite participer à l'évangélisation en Scandinavie. Les missionnaires byzantins Cyrille et Méthode, dont la langue maternelle était un dialecte bulgarmacédonien, envoyés en Moravie vers 863-864, décidèrent rapidement de prêcher en

langue slave, et de traduire non seulement les formules et prières nécessaires au culte, mais aussi les livres sacrés : ils mirent au point l'alphabet glagolitique et reçurent en 869 l'autorisation du pape Hadrien II de célébrer la liturgie en langue slavonne.

Au-delà de la langue, la communication pouvait passer par des codes suffisamment connus ou identifiables pour être compris par les deux parties. Signes, gestes et rituels de paix et d'amitié étaient largement partagés entre les sociétés, au-delà des différences culturelles et religieuses. Les prestations de serment entre des protagonistes de religion différente étaient acceptées : ainsi, lors des traités russo-byzantins de 907 et de 971 le *Récit des temps passés* précise que les Rous « jurèrent sur leurs armes et sur le dieu Perun, ainsi que sur Volos, le dieu du bétail ». Dons et banquets relevaient de pratiques ostentatoires, bien mises en scène, par exemple, dans le récit fait par Ermold le Noir de la visite d'Harald Klak à la cour de Louis le Pieux en 826 ou plus tard par Gallus Anonymus dans la relation du séjour d'Otton III auprès de Boleslaw Chrobry à Gniezno en l'an 1000. Communiquer ne suffit pas : encore faut-il se faire accepter et susciter la confiance de l'autre. D'après la *Vita Anskarii* (chap. 24) Anschaire sut gagner la confiance du roi danois Horik I^{er}, au point que ce dernier aurait autorisé la présence de l'évêque aux conversations secrètes qu'il avait avec ses conseillers sur les affaires du royaume. Anschaire, qui agissait également comme envoyé du roi de Germanie, sut mettre à profit la proximité du roi danois et le réseau d'amis qu'il avait tissé au sein de l'élite danoise pour obtenir l'ouverture d'une église à Hedeby.

3-2 Négociier et s'adapter.

Pour caractériser des situations d'« entre-deux », certains historiens médiévistes (G. Bühner-Thierry) se sont également approprié le concept de *middle ground*, emprunté à Richard White pour décrire les relations entre les Indiens des Grands Lacs et les Européens aux XVII^e et XVIII^e siècle. Il s'applique à des situations où aucun des partis en présence n'est hégémonique, où chacun a besoin de l'autre et où la médiation est indispensable, ainsi que l'usage d'un langage compréhensible par l'autre au travers de signes, de symboles, de gestes ou de paroles. La nécessité de s'accorder ressort fort bien dans la description des relations d'Ohthere avec les Biarmiens, décrite comme un état de « non paix » (*unfrith*), qui n'est pas un état de guerre, mais une situation où les deux parties n'ont pas régulé leurs relations par des accords, un état intermédiaire où les relations entre les groupes ne sont pas déterminées, sans être nécessairement hostiles.

Au-delà, il fallait aussi s'adapter et pour cela s'inscrire dans les réalités des sociétés rencontrées. Ainsi Rimbert s'étonne-t-il du rôle joué, chez les Suédois, par l'assemblée du peuple à laquelle le roi doit demander son avis pour qu'Anschaire puisse prêcher. Mais c'est le plus souvent par le biais des élites, dont il était nécessaire de gagner l'appui pour faire avancer sa cause, que le missionnaire pouvait agir. Rallier les élites est un préalable indispensable à l'intégration d'une région frontalière conquise (ex. la Saxe), ainsi qu'à la propagation de la foi chrétienne.

Il était même acceptable de mettre le dieu unique des chrétiens en compétition avec les divinités païennes pour mieux faire ressortir la toute-puissance du premier, fusse au prix de l'usage de pratiques considérées comme païennes ou peu compatibles avec le discours ou l'état de missionnaire. Ainsi au milieu du IX^e siècle, dans une campagne difficile contre les Coures, les Suédois consultent les oracles pour savoir quel dieu pourrait les aider : aucun ne répond à l'appel, puis des marchands, se rappelant de la prédication d'Anschaire proposent d'invoquer le dieu chrétien qui répond favorablement après que l'on eut à nouveau consulté les augures. D'après Widukind de Corvey (qui écrit v. 968) le prêtre Poppon, réussit à convaincre le roi danois Harald à la Dent bleue de la supériorité du dieu chrétien en se soumettant à une ordalie. La scène intervient à l'occasion d'un banquet auquel participe le missionnaire, bien que cela lui fût en théorie interdit par le droit canonique.

L'adaptation passe également par le transfert, et souvent la transformation, d'objets culturels, matériels ou immatériels (croyances, idées, représentations), qui sont alors mis à la portée de l'autre : ainsi, en Scandinavie et en Grande-Bretagne des figures mythologiques ou héroïques du nord sont-elles utilisées dans un contexte chrétien sur des

monuments sculptés ou sur des inscriptions, sans doute à dessein, afin de transmettre un message chrétien par le biais d'images familières (L. Kopár).

3-3 Intermédiaires et médiateurs : l'exemple de la reine étrangère.

La médiation s'avère donc indispensable dès que l'on franchit la frontière. Il a déjà été question à plusieurs reprises des médiateurs qui interviennent dans ces processus en raison de leurs fonctions et de leurs activités (ambassadeurs, missionnaires, interprètes, marchands...) ou de leur état (membres de l'élite, hommes d'Église en quête de perfectionnement intellectuel ou spirituel). Il est possible, en guise d'exemple, de détailler de manière un peu plus précise le rôle de certaines femmes qui, au-delà de la frontière, exercèrent ce rôle d'intermédiaire.

Le rôle d'une princesse étrangère à la cour de son mari dépendait largement des liens qu'elle conservait avec sa famille d'origine, de l'entourage qu'elle amenait avec elle et de sa capacité à développer un réseau d'influences. Isolée à la cour française, Anne de Kiev, épouse du capétien Henri I^{er}, ne semble avoir joué aucun rôle d'envergure. Gisèle, fille d'Henri le Querelleur, duc de Bavière et sœur du futur empereur Henri II, épousa vers 995 Étienne de Hongrie, obtint de son mari un douaire important constitué de biens situés à l'ouest de la Hongrie (et donc proche de la Bavière) et arriva dans le pays avec une suite importante. Cette alliance prestigieuse servit Étienne dans les rivalités dynastiques des Árpád. Gisèle fut couronnée reine avec son mari et œuvra à la christianisation du pays en soutenant la fondation de monastères mais elle conservait des liens avec la Bavière, et notamment avec l'Église de Ratisbonne. Emma de Normandie, veuve d'Ethelred II, puis épouse de Cnut le Grand, fut un facteur important de continuité et de stabilité pour le nouveau pouvoir anglo-danois : par ses attaches à la dynastie de Cerdic, elle fondait en partie la légitimité de Cnut aux yeux des Anglo-Saxons ; en tant que princesse rollonide, elle permettait à Cnut de se ménager la neutralité de la cour normande, où s'étaient réfugiés les fils issus de son premier mariage, Alfred et Édouard. Certaines de ces femmes gardent des liens avec leurs familles d'origine, ce qui les amène souvent à franchir plusieurs fois les frontières et à retourner chez elles en cas de veuvage : ainsi Gisèle de Bavière dut quitter la Hongrie après le décès d'Étienne et mourut en Bavière.

Gisèle avait été la reine de l'un des royaumes qui s'était constitué depuis un siècle, dans une Europe du nord et de l'est dont les contours politiques et religieux avaient profondément changé. Il faut souligner dans une dernière partie un paradoxe apparent : aux X^e-XI^e siècles, les frontières se multiplient, alors que « la » frontière en tant que lieu de rencontre entre des cultures et des religions différentes recule.

III/ Franchir la frontière, franchir les frontières : la frontière dans la conscience des acteurs.

Il y a donc lieu de se demander si franchir la frontière revêt la même signification au début et à la fin de la période et tenter de considérer l'évolution des conditions de son franchissement.

1. Frontières linéaires, frontières épaisses.

1-1 Du « limes » à la « marca ».

Le *limes* romain représentait la frontière par excellence, celle qui séparait le monde romain civilisé de la barbarie au nord et à l'est, et cette frontière était matérialisée par un « mur » (dont il n'y a pas lieu ici de discuter de la réalité) : or le fait que les peuples réputés barbares aient franchi ce « mur » à la fin de l'empire romain n'a pas fait disparaître la dichotomie opposant romains civilisés aux barbares, elle l'a déplacée. Ce déplacement s'observe à la fois dans l'univers symbolique où la tension romain/barbare est remplacée par la tension chrétien/païen et dans l'espace réel avec l'expansion du monde franc (anciennes Gaule et Belgique romaines) vers le monde germanique (y compris dans les îles Britanniques avec une nouvelle dichotomie matérialisée par l'antagonisme entre peuples brittoniques chrétiens/ anglo-saxons païens).

À la fin du VII^e siècle, le *limes* en tant que tel n'existe plus : si on utilise encore le mot *limes* pour désigner la frontière dans les textes du haut Moyen Âge – notamment dans l'expression *limes saxonium* pour désigner la région qui sépare la Saxe du monde franc – cette réalité n'a pas grand-chose à voir avec le *limes* romain mais s'apparente davantage à la « marche » (*marca*) qui désigne toute région frontalière aux confins d'une entité politique stable – particulièrement dans le monde carolingien et ottonien. Dès lors, il existe moins des frontières que des zones frontalières, ces dernières se présentant surtout comme des zones de transition qui ne sont pas des *no men's land*, mais au contraire des lieux largement investis par les acteurs. On y trouve en effet toutes sortes de marqueurs de prise de possession de l'espace comme : des fortifications, des monastères, voire des sièges épiscopaux missionnaires (Utrecht), des lieux de marchés (Hedeby relié au Danevirke), de nouvelles cellules de peuplement/défrichement (par exemple dans la Böhmerwald, la forêt qui sépare la Bavière de la Bohême). Comme nous l'avons vu, il serait faux cependant de considérer qu'il n'existe pas de limites visibles. Passer la frontière ne se réduit jamais à franchir un simple pont comme on peut le voir dans la vallée de l'Elbe qui fournit un bon exemple.

1-2 Une frontière profonde qui peut pourtant paraître linéaire : le cas de la vallée de l'Elbe.

Si le fleuve de l'Elbe apparaît bien comme une limite tangible, toute tentative d'établir un *limes* de type romain dans cette région a été vouée à l'échec depuis Charlemagne : en effet, les Francs ont tenté de s'établir sur les deux rives du fleuve en construisant des forteresses mais aucune n'est parvenue à se maintenir au-delà de la seconde moitié du IX^e siècle, où la plupart des châteaux francs ont été détruits, ou sont devenus des sièges de pouvoir pour les princes slaves. Un siècle plus tard, les Ottoniens restaurent Magdebourg – qui deviendra rapidement un lieu central de la royauté saxonne – et les troupes d'Henri I^{er} construisent la forteresse de Meissen en 929 qui joue désormais un rôle fondamental dans un système frontalier très différent, puisqu'il ne repose pas sur un système linéaire comme le *limes* romain mais sur des zones de marche confiées à des margraves (francisation de l'allemand *Markgraf* c'est-à-dire comte de la marche), marches dont l'épaisseur est à la fois une garantie contre les incursions des populations hostiles et un moyen de prendre pied de l'autre côté du fleuve par la colonisation, mais surtout par la christianisation : c'est donc une zone doublement ouverte aux influences de part et d'autre. Cette relative « ouverture » n'empêche pas cependant les affrontements, notamment en 983, lorsque les populations situées à l'est de l'Elbe expulsent ou massacrent tous les chrétiens implantés en ces lieux, épisode interprété comme une « réaction païenne ».

Cependant, la conception de la frontière comme structure profonde, l'épaisseur des espaces intermédiaires n'empêchent pas les acteurs d'avoir une claire conscience du passage d'un monde à un autre et des risques encourus : partir de chez soi, quitter sa patrie au service du roi, du chef de guerre ou au service de Dieu comporte à l'évidence des risques qui nourrissent aussi tout un imaginaire de la frontière et de ce à quoi on va être confronté au-delà. Or la frontière n'est pas que politique : elle est aussi religieuse, linguistique et plus largement culturelle. Cette forte conscience de l'exil ou de l'aventure entreprise en quittant son pays d'origine est partout repérable, que ce soit chez les vikings ou chez les missionnaires, mais il est probable qu'elle évolue dans le temps.

2 La multiplication des frontières.

2-1 Frontières et réseaux.

Dans l'Europe chrétienne, différents processus sont à l'œuvre. L'avancée du monde carolingien, associé à une conversion des espaces conquis, entraîne indéniablement un recul de la frontière de la Chrétienté jusqu'au Danemark et jusqu'à l'Elbe. Passé le règne de Charlemagne et surtout de Louis le Pieux, et avec les divisions de l'Empire carolingien, les tentatives d'expansion territoriales et religieuses ne concernent guère que la *Francia orientalis*, sur ses marges slaves et (secondairement) scandinaves. En revanche,

l'éclatement de l'Empire a pour effet l'affirmation de nouveaux royaumes qui, bien que tous chrétiens, n'entretiennent pas moins régulièrement des relations conflictuelles, et se mouvoir dans l'espace franc implique le franchissement des frontières des entités territoriales qui sont nées de cet éclatement : on franchit les frontières de royaumes qui partagent globalement les mêmes traits culturels et religieux, mais qui relèvent désormais de dominations politiques différentes. Dans bien des cas cependant des réseaux se superposent aux frontières, mais ne peuvent les ignorer quand les solidarités qu'ils révèlent entrent en contradiction avec les fidélités politiques attendues des souverains : ainsi dans les années 880 voit-on une partie des élites franques en charge de la frontière orientale faire alliance avec le duc des Moraves pour attaquer la Pannonie qui était contrôlée par Arnulf de Carinthie, le neveu de l'empereur Charles le Gros. De même, dans les années 960 plusieurs margraves saxons, appuyés par des troupes slaves, attaquent Mieszko I^{er} qui était alors l'allié privilégié de l'empereur Otton I^{er}. Les grands qui sont établis aux frontières jouent des multiples alliances possibles et leurs actions s'appuient sur le fonctionnement de réseaux qui ignorent les frontières.

2.2 Une circulation accrue dans un mode plus fragmenté mais plus homogène ?

Le fonctionnement des mécanismes décrits plus hauts (par exemple dans le cadre des relations diplomatiques) restent pour l'essentiel identique, mais le franchissement des frontières joue désormais à de multiples échelles : alors que les mariages entre familles régnantes étaient plutôt l'exception à l'époque carolingienne (et concernaient essentiellement quelques échanges avec le monde anglo-saxon) l'Europe postcarolingienne voit se multiplier les alliances à l'échelle du continent : on peut citer l'exemple des mariages des quatre demi-sœurs du roi anglo-saxon Athelstan (924-939) qui épousèrent le roi carolingien Charles le Simple, le duc des Francs Hugues le Grand, le roi de Germanie Otton I^{er} et un prince de Bourgogne ; ou encore la politique matrimoniale menée par Otton I^{er} pour tisser un important réseau de relations à l'échelle de toute l'Europe au milieu du X^e siècle ; enfin, dans la première moitié du XI^e siècle, les filles de Jaroslav le Sage, épousant les rois de Hongrie, de Francie occidentale et de Norvège.

Les frontières se multiplient, deviennent plus proches, à défaut de séparer des entités culturellement très différentes. L'affirmation de principautés territoriales, dont les dirigeants s'accaparent l'essentiel des pouvoirs régaliens, notamment dans le royaume de Francie occidentale, accentue le phénomène. Cependant, cette fragmentation des territoires et la multiplication des frontières politiques n'empêchent pas la réalisation de nouvelles unités territoriales. Dans les îles Britanniques, l'Angleterre – mais aussi l'Écosse – réalisent une unité politique qui n'avait jusque-là jamais existé, même si de profondes différences régionales subsistent. Le royaume d'Angleterre, comme unité politique et territoriale est pour l'essentiel une création du X^e siècle, issu de la conquête du Danelaw par Édouard l'Ancien (899-924) et ses fils, Athelstan (924-939) Edmond (939-946) et Eadred (946-955) : installés à demeure, les vikings n'étaient plus des assaillants insaisissables, même si l'implication constante des rois hiberno-scandinaves de Dublin compliqua singulièrement la situation politique, notamment dans le Nord. Mais passé le milieu du X^e siècle, l'Angleterre est devenue un royaume unifié, dont s'emparèrent Svein à la Barbe fourchue et Cnut le Grand au début du XI^e siècle.

Enfin, au nord comme à l'est de l'Europe, la formation de nouveaux états ou principautés entraîne la création de nouvelles frontières politiques (Scandinavie, Bohême, Hongrie, Pologne) en s'inspirant de modèles occidentaux : peut-on dès lors parler d'une « européanisation » ou d'un recul de « la » frontière culturelle entre ces espaces désormais englobés dans ce qu'on appelle, à partir du XI^e siècle, la Chrétienté ?

3. La fin de « la » frontière ?

3-1 La diffusion des modèles.

De nouvelles structures se mettent en place au nord et à l'est de l'Europe, souvent en s'inspirant d'un modèle occidental, sans toutefois le copier servilement : sans occulter les

divergences régionales, qui demeurent parfois très profondes, ces nouveaux royaumes tendent à adopter le « package culturel » apporté avec le christianisme, notamment l'usage de l'écrit et du latin parmi les élites, ce qui rend la communication plus facile.

Les structures administratives et religieuses nécessitent souvent un personnel étranger ou des individus qui ont été éduqués dans les centres de formation situés en dehors de leurs pays d'origine. Ainsi les premiers sièges épiscopaux des nouveaux royaumes sont-ils fréquemment occupés par clercs venus de l'extérieur : ainsi Jordan († 992), premier évêque de Poznan est saxon, tout comme Thietmar († 982), premier évêque de Prague. L'influence des églises métropolitaines qui se considèrent comme responsables des zones de mission suscite aussi des formes de compétition entre le développement de revendications d'autonomie des nouvelles églises et la volonté de contrôle des archevêques sur le clergé de ces nouveaux territoires : ainsi les archevêques de Hambourg-Brême récusent-ils tous les ecclésiastiques issus du monde anglo-saxon qui sont actifs en Scandinavie au motif qu'ils ne les ont pas consacrés.

Enfin, la construction de nouveaux monuments comme les résidences royales et princières ou les églises s'accompagnent du déplacement de nombreux artisans qui accompagnent les transferts culturels et qui circulent d'un bout à l'autre de l'Europe : au XI^e siècle, franchir la frontière – ou plutôt les frontières – qui séparent la vallée de la Meuse, qui fournit de nombreux spécialistes du bâtiment, de la Pologne n'a plus rien à voir avec ce qu'aurait été ce voyage à peine un siècle auparavant car, si les différences sont toujours nombreuses, l'environnement culturel est davantage familier qu'à l'époque des premiers missionnaires. On peut aussi penser que ce monde est mieux connu.

3-2 Aller vers un monde mieux connu ?

La littérature qu'on peut appeler « géographique » telle qu'elle se développe au XI^e siècle suggère aussi une meilleure connaissance livresque des mondes nordiques et orientaux : la fameuse carte « cottonienne » (c'est-à-dire issue du manuscrit Cotton Tiberius B. V/i de la British Library) datée de la première moitié du XI^e siècle et insérée dans un ensemble de textes géographiques rédigés en vieil-anglais (c'est-à-dire en langue ouest-saxonne) témoigne d'une nouvelle appropriation du monde en mettant à jour les connaissances canoniques issues de l'héritage des auteurs antiques par l'usage de connaissances empiriques comme des récits de voyage. Dans le même ordre d'idées, quelques décennies plus tard (v. 1070), Adam de Brême se livre à une description des îles du Nord dans la dernière partie des Gestes des archevêques de Hambourg, mixant là encore des conceptions issues des modèles bibliques et des sources gréco-latines sur le nord terrifiant avec des éléments tirés de l'expérience des navigateurs, des marchands et des missionnaires. On voit poindre une conception moins radicalement « étrangère » de ces contrées, une opposition moins marquée entre le nord et le territoire des chrétiens : le corollaire de cette évolution est aussi la place plus grande donnée aux différents peuples slaves et scandinaves dont on ne se contente plus de dire qu'ils sont « païens », mais dont on va chercher à préciser le nom.

Dans ces conditions, que reste-t-il de « la » frontière ? Franchit-on encore la frontière ? Si l'on définit la frontière comme un espace de rencontre entre une Europe chrétienne et des contrées restées païennes, il est évident que les hommes du milieu du XI^e siècle ne la franchissent plus guère. Elle reste une réalité dans certaines régions de la Scandinavie (au nord de la Suède notamment), dans les régions slaves qui refusent le christianisme et le modèle princier – songeons à la mort du prince abodrite Gottschalk, massacré par les païens révoltés contre son autorité en 1066 –, qui seront soumises seulement à la faveur de la « croisade contre les Wendes » au XII^e siècle, ou encore dans les principautés baltes. Il faut cependant nuancer ce tableau : devenir chrétien n'empêche pas la construction d'identités nouvelles, parfois soutenues par des récits d'origine comme on le voit notamment chez les Hongrois dont la mémoire culturelle revendique une altérité radicale. Ces différences sont aussi appuyées sur le culte de saints indigènes comme Olaf en Norvège, Venceslas en Bohême ou Étienne en Hongrie, sur l'autonomie religieuse récemment acquise ou encore par une individualisation plus forte des langues et des identités, notamment au sein même des mondes slave et scandinave.

Enfin, on rappellera que les représentations de l'autre n'évoluent qu'assez lentement : Adam de Brême, qui connaît pourtant bien les peuples du nord, parle toujours des Cynocéphales que certains voyageurs prétendent avoir rencontrer en « Russie » et, selon Guillaume de Malmesbury, en 1095, le pape Urbain II aurait refusé d'appeler « chrétiens » les peuples du nord, pourtant convertis, au motif « qu'ils mangent comme des animaux ». Même si la frontière recule en raison de la christianisation et de la diffusion des modèles, le nord et l'est barbares demeurent, par beaucoup d'aspects et pour longtemps, des mondes terrifiants.

CONCLUSION

Franchir la frontière au nord et à l'est de l'Europe entre la fin du VII^e et le milieu du XI^e siècle, c'est donc toujours se préparer à rencontrer l'autre, que ce soit pour le combattre, pour échanger avec lui, pour s'en faire un allié ou pour le convertir. La multiplicité des mobiles ne recoupe pas celle des acteurs, dans la mesure où chacun ne poursuit pas forcément un unique objectif : les marchands sont bien souvent des porteurs de nouvelles et les épouses chrétiennes des princes païens servent à la fois d'intermédiaires diplomatiques et d'agents actifs de conversion au christianisme. Pour autant, chacun des acteurs, qu'il soit marchand, ambassadeur ou missionnaire, a bien conscience de devoir franchir une ou des limites qui séparent son lieu d'origine de la région où il doit se rendre : se placer du point de vue des acteurs permet ainsi de mieux cerner ce que représente la frontière au nord et à l'est de l'Europe dans un mouvement qui permet de distinguer « la » frontière culturelle séparant des mondes conçus comme radicalement étrangers – même si cette radicalité est souvent de l'ordre de la représentation – « des » frontières politiques qui découpent des entités territoriales dans l'Europe chrétienne du XI^e siècle.

La frontière ouverte, épaisse, où se développent des formes de d'hybridation et de *middle ground* ainsi qu'une certaine fluidité des identités, semble appelée à disparaître du fait même de son fonctionnement : espace d'intégration ou d'accommodation, elle ne peut que se résorber – ou se déplacer – lorsque le processus d'intégration parvient à son terme. En revanche, elle ne disparaît pas forcément en tant que limite entre des ensembles politiques, mais elle devient à la fois plus rigide (chacun doit savoir ce qui appartient à son territoire), et plus éphémère : certaines régions peuvent changer d'appartenance de multiples fois (par exemple la Silésie entre la Bohême et la Pologne).

On peut enfin se demander si, parmi tous ces déplacements de populations, certaines ne parviennent pas finalement à s'affranchir des frontières en demeurant connectées à la fois à leur région d'origine et à leur nouvelle patrie : c'est le cas de la « diaspora viking » qui met en lumière l'existence, à travers toute l'Europe du Nord et de l'Est, de communautés qui, bien qu'éloignées les unes des autres et insérées dans des environnements politiques et culturels très différents, conservent des liens entre elles et partagent une affinité culturelle qui passe notamment par l'usage d'une langue commune et, plus largement, se réfèrent à des mythes partagés. Grands passeurs de frontières, tant terrestres que maritimes, grands producteurs aussi de frontières si on pense au Danelaw ou à la Normandie, les vikings se seraient finalement toujours joués des frontières pour mieux s'en affranchir.

REMARQUES SUR LES COPIES

Le sujet supposait de traiter une masse considérable de données, variées dans le temps et dans l'espace. Il s'agissait donc moins de tendre à l'exhaustivité que de proposer une réflexion problématisée autour de la question de la frontière et de son franchissement. Le jury n'attendait pas ici de présentation exhaustive des sources (ce qui n'est guère possible) qui, lorsque les candidats s'y sont essayés, tourne au catalogue et conduit à d'inutiles répétitions dans la suite du propos. Les quelques copies qui ont fait le choix de présenter les sources entre la problématique et l'annonce du plan ont toutes été desservies par ce choix. Le jury a été frappé du très grand nombre de copies qui présentaient une introduction excellente, avec une réflexion approfondie sur les termes du sujet, mais dont le développement oubliait ensuite complètement les questions soulevées.

De même, il n'est pas logique de conclure sur des notions qui n'ont pas été abordées dans le devoir. On constate également que la conclusion est trop souvent sacrifiée, absente ou trop courte. Le jury rappelle aux candidats la nécessité de prendre le temps de rédiger une conclusion satisfaisante, synthétisant clairement le propos.

Les principaux écueils rencontrés par les candidats ont été les suivants :

- Traiter de la thématique de « la frontière » sans prendre en considération le « franchir ».
- Se limiter à un type spécifique de franchissement : guerrier, missionnaire etc. et/ou prendre tous les exemples dans le même domaine géographique.
- Ne pas prendre en considération les acteurs : « Franchir la frontière » est une manière de réfléchir au contenu de la notion de frontière comme lieu de rencontre avec l'autre, sous ses différents aspects, du point de vue des acteurs qui s'y trouvent confrontés.
- Gommer toute forme d'évolution et de transformation pour donner un tableau statique de la question : la chronologie est la plus grande difficulté et nous avons opté pour un plan thématique qui ne prend en considération les éléments d'évolution que dans la dernière partie. Si le plan strictement chronologique paraît difficilement soutenable, d'autres solutions sont possibles pour insérer de la chronologie dans le plan thématique.

Sur le plan de la construction du propos, rappelons qu'une bonne dissertation vaut avant tout par la problématique qu'elle est capable de mettre en œuvre ; le jury a proposé ci-dessus un exemple mais il existe de nombreuses manières de problématiser la question : « *dans quelle mesure le franchissement de la frontière dans toutes ses dimensions est-il un facteur structurant de l'évolution des territoires et des populations au nord et à l'est de l'Europe de la fin du VII^e au milieu du XI^e siècle ?* » - « *Dans quelle mesure la frontière, réelle et représentée, dominée et construite, constitue par son franchissement un moteur de la constitution de l'Europe du XI^e siècle* » - « *On se demandera dans quelle mesure le franchissement des frontières a contribué à leur construction et à leur renégociation, faisant de la frontière un des marqueurs de l'affirmation d'entités politiques ou culturelles, dans un rapport d'opposition ou d'attraction vis-à-vis d'un ailleurs* ». Toutes ces questions sont bienvenues et peuvent permettre de structurer le propos et de répondre à la question posée en conclusion.

Une bonne dissertation vaut d'abord par la cohérence de l'argumentation proposée dans le développement. En effet, la dissertation est un exercice visant à proposer un raisonnement sur un sujet ; il est donc important de le construire, sans se limiter à juxtaposer des idées, et en prenant garde à toujours lier explicitement les arguments avancés avec le sujet proposé. Les transitions (entre parties, entre sous-parties) sont fréquemment à améliorer dans les copies. Une bonne dissertation vaut ensuite – et c'est là un élément essentiel – par la qualité, la diversité et la précision des exemples qu'elle présente : de ce point de vue, certains espaces ou mouvements (expansion franque ou mouvement viking, par exemple) sont beaucoup plus souvent présents au détriment d'autres, moins bien connus des candidats (îles Britanniques, par exemple). Plutôt que de multiplier les exemples très courts, mentionnés au passage et en quelques mots, il est préférable de choisir un exemple maîtrisé, bien expliqué, clairement mis en lien avec l'idée avancée et issu d'une source bien identifiée. Il n'est également pas rare que les candidats oublient de dater les exemples qu'ils fournissent, ou bien proposent une datation inutile (ainsi une source datée d'« entre le VII^e et le XI^e siècle »). Par ailleurs, si elle est importante dans les dissertations, l'historiographie ne remplace pas les exemples (une copie a proposé un devoir entièrement fondé sur des références plus ou moins rapides aux travaux d'historiens, mais sans proposer aucun exemple). Enfin, il peut être utile, lorsque c'est pertinent, d'introduire des schémas ou des cartes dans le devoir, à condition qu'ils soient bien reliés à la démonstration.

Sur le plan formel, il est inutile de truffier la copie de termes latins mal maîtrisés (*inhermes*, les *legatus* et les *misus*..) et on ne peut que rappeler la nécessité d'avoir de solides connaissances de la chronologie (exemples d'erreurs : parler du Saint-Empire pour Charlemagne ; collusion de Tassilon de Bavière avec les Hongrois ; Alcuin mort en 855 ; Boniface en 954 ; la bataille du Lechfeld en 950 ; saint Augustin au VI^e siècle, la multiplication des États aux VII^e-VIII^e siècles...) et de la géographie de l'espace étudié

(exemples d'erreurs : Ribe en Norvège ; les îles Britanniques présentées comme peuplées par les populations celtiques ; « les peuples du Nord (Norvège, Suède, Danemark) sont avant tout des chasseurs et des pêcheurs »). Il est également dommage de constater de nombreuses impropriétés qui montrent un manque de maîtrise du vocabulaire de base, par exemple : les « Carolingiens » pris comme un peuple ; affirmer deux fois que les Scandinaves étaient dépourvus d'idéologie ; parler de vassalité à propos d'alliances matrimoniales ; « quand les monnaies passent les frontières, souvent les hommes suivent » ; « les ambassades régulières qui sillonnent l'Europe agissent en faveur du maintien (*sic*) de la paix »...

Le plan proposé ci-dessus repose sur une logique qui aboutit à discuter de la notion de « frontière » : qui passe la frontière et pourquoi ? (I) ; quels moyens cognitifs, humains, matériels met-il en œuvre pour la franchir ? (II) ; enfin qu'est-ce au juste que la frontière et comment évolue-t-elle, tant du point de vue matériel que du point de vue des représentations, entre la fin du VII^e et le milieu du XI^e siècle ? À l'intérieur de ces trois grandes parties, nous avons proposé des regroupements mais d'autres étaient tout autant justifiables.

Pierre BAUDUIN et Geneviève BÜHRER-THIERRY

SECONDE DISSERTATION D'HISTOIRE

* Rappel de la question d'histoire contemporaine inscrite au programme : « Le Moyen-Orient de 1876 à 1980 ».

RÉFORMES ET RÉVOLUTIONS AU MOYEN-ORIENT (1876-1980)*

Introduction

Il faut partir des termes du sujet dès l'introduction, tout d'abord en français. Il y a la réforme (« Changement qu'on apporte (dans les mœurs, les lois, les institutions) afin d'en obtenir de meilleurs résultats »), les réformes, le « réformisme » et les « réformistes » (une expression française), le mot « réformateurs ». Et il y a la révolution, renversement brusque d'un régime politique par la force, également définie par le Larousse comme un « changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un État, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place, prend le pouvoir et réussit à le garder ». Seul un coup d'État débouchant sur une révolution était donc dans le sujet. Il faut rappeler que ce vocabulaire français a eu son importance au sein des élites francophones du XIX^e siècle qui sont informées de l'histoire politique française (par exemple, la Révolution vue par Guizot dans *Histoire de la civilisation*, traduit en arabe en 1877 ; et les historiens français en général) dans un schéma civilisation/progrès/réforme. Ensuite, il convient de souligner le poids du vocabulaire des sciences sociales naissantes, à travers, par exemple, Frédéric Le Play (réforme sociale et familiale) ou encore les réformateurs britanniques. Il fallait donc poser la question de la connaissance d'une pensée philosophique occidentale au Moyen-Orient vers 1900. Les modèles de réforme à l'œuvre d'une façon ou d'une autre dans le réformisme musulman suivent souvent les voies d'un positivisme spiritualiste (Auguste Comte, Herbert Spencer surtout ; cf. le livre important de Marwa ElShakry, *Reading Darwin in Arabic*, Chicago-Londres, Chicago University Press, 2014 sur le darwinisme social et sa diffusion au Moyen-Orient). Enfin, l'héritage marxiste est très important durant tout le XX^e siècle, notamment pour le PC irakien, le PC égyptien, dans les différents mouvements palestiniens et kurdes, ainsi que dans la gauche libanaise.

Plus généralement, dans ce domaine comme dans d'autres, il convenait de réfléchir, tout au long de la dissertation, aux modèles et héritages européens tels qu'ils sont connus et réfléchis, assimilés, rejetés ou réinterprétés : la Révolution française ; la révolution de 1830 (connue directement par Tahtâwî) ; les révolutions de 1848 et l'importance des nationalismes dans l'Empire ottoman. L'ère Meiji au Japon et l'importance de la révolution russe (1905 ; 1917) ont eu beaucoup d'influence sur les réformateurs et réformistes au Moyen-Orient (Égypte comme Empire ottoman), et parfois une influence directe comme en Iran, via l'Azerbaïdjan iranien dont la capitale Tabriz est le centre de la révolution constitutionnelle). Il importait de réfléchir au caractère *sui generis* et pleinement autochtone des mouvements de réforme, en évoquant LA Réforme (en fait Les Réformes) religieuse, qui fut un modèle explicite chez Afghani (mort en 1897), implicite chez d'autres réformistes, en œuvre au XIX^e siècle par l'intermédiaire des missionnaires catholiques et protestants, eux-mêmes imprégnés de ces modèles.

Idéalement, il fallait également évoquer le vocabulaire pertinent dans les langues vernaculaires du Moyen-Orient, les termes utilisés à différents moments pour exprimer cette volonté de réforme. Des explications sur ces notions figurent dans le manuel d'Anne-Laure Dupont *et al.*, *Histoire du Moyen-Orient du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2016 (en se référant à l'index). Plusieurs termes pouvaient être mentionnés. Tout d'abord, *islâh*, idée d'améliorer les choses, est le terme le plus courant, utilisé par les chrétiens et les juifs comme par les musulmans, mais qui est progressivement réduit au réformisme musulman (celui de Muhammad 'Abduh chez lequel *islâh* est un maître-mot). Si *islâh* n'a pas nécessairement de signification religieuse, les musulmans l'associent souvent à un registre religieux, voire au modèle prophétique. *Islâhât* en est le pluriel et est quasiment synonyme de *tanzimât* (pluriel de *tanzim*, littéralement « réorganisation ») qui

désigne les réformes ottomanes de 1839 à 1876, même si l'État a mené des réformes (notamment militaires) avant comme après. Il importait d'en connaître les grands actes : Hatt-i Chérif de Gülkhané, 1839 ; Hatt-i Humayun de 1856 ; Constitution ottomane de 1876. Cette problématique a été traitée par l'historiographie récente (thèse de Marc Aymes) : les tanzimât ont-elles le même sens (« la même efficace ») au centre ou à la périphérie de l'Empire ? Comment les applique-t-on et les reçoit-on en province ? Le terme *tajdîd* (« renouveau ») est légitimé par toute la tradition islamique, dans un sens souvent eschatologique. Là aussi, le terme est aussi employé de façon sécularisée pour s'opposer à *taqlîd* (« tradition, imitation »). Cette opposition *tajdîd/taqlîd* touche également le domaine juridique – doit-on imiter les maîtres et la tradition juridique dans laquelle on est inscrit, ou peut-on faire acte d'innovation à partir des textes (*ijtihâd*) ? Contrairement aux précédents, *nahda* était connu des candidats qui en ont fait une utilisation abusive en le considérant comme une donnée indiscutable, et non comme une construction et un concept. Il importe de dire que le concept a été forgé en partie *a posteriori* (cf. la thèse d'Anne-Laure Dupont sur Jurjî Zaydân) pour désigner les mouvements de modernisation de la langue et de la littérature arabe au début du XIX^e siècle, puis – le temps passant – pour désigner plusieurs générations de ce mouvement. Il existe une interprétation islamique de la notion, le rendant parfois presque synonymes d'*islâh*. Enfin, *inqilâb* et *thawra* désignent la révolution, le premier décrivant une action légitime, le second étant plus mal perçu (sédition) au XIX^e siècle. *Thawra* change de sens et d'acception après 1908 pour devenir un mot-fétiche à l'apogée des nationalismes.

Sur cette base, plusieurs plans étaient possibles. On pouvait imaginer deux parties chronologiques et une troisième partie réflexive, par exemple : 1) 1876-1928 ; 2) 1928-1979 ; 3) une partie réflexive sur les discours de réforme et les discours révolutionnaires, 1928 correspondant au moment de la réforme de l'alphabet et de la fondation des Frères Musulmans. Il était également possible de proposer trois parties chronologiques selon deux découpages suivants : 1) 1876-1920 ; 2) 1920-1952 et 3) 1952-1979 ou bien encore 1) 1876-1908 ; 2) 1908-1952 et 3) 1952-1979. Le jury propose un plan chronologique avec un fort déséquilibre qu'il justifie ainsi : la troisième partie ne porte que sur une (importante) décennie parce qu'elle représente un tournant, une annonce de discours révolutionnaires nouveaux qui cumulent à la fois discours gauchistes et discours islamistes. On entre alors dans une phase véritablement nouvelle.

I. Le temps des réformes (1876-1908)

NB : B et C peuvent être intervertis.

A/ Le discours de la réforme

L'idée même qu'il FAUT une réforme vient à la fois de la « littérature du déclin » proprement ottomane, déjà ancienne ; d'une injonction à l'*islâh* et au *tajdîd* développée dans le cadre du néo-soufisme à l'origine des tanzimât, et des idées européennes ; d'un constat fait lors des défaites iraniennes et ottomanes face à la Russie (réforme militaire), face à Bonaparte en Égypte ottomane (même si 1798 n'est certainement pas le commencement de la modernité en Orient, l'Expédition d'Égypte marque un point de rupture, au moins dans les imaginaires ultérieurs).

L'idée générale qui sous-tend ce discours dominant, et continu, est que l'Empire ottoman (la Perse, l'Orient) est en retard, sclérosé, condamné au fatalisme par le despotisme et/ou l'islam. C'est ce qui justifie les réformes ottomanes, les réformes égyptiennes et les réformes iraniennes.

On constate au passage, dans le discours comme dans les actes, le rôle actif des Européens sur place, rôle initié dès le début du XIX^e siècle : saint-simoniens et leurs héritiers, orientalistes, islamologues, plus tard anarchistes italiens réfugiés en Égypte. Mais aussi le rôle croissant des élites perses, égyptiennes ou ottomanes formées en Europe, lisant le français, au fait des réformes et révolutions européennes.

La réflexion sur les causes du retard s'approfondit ensuite, au-delà des *topoï* islamiques et ottomans, sous l'influence du positivisme et du comtisme. Le discours de la réforme est

donc aussi une réflexion sur la modernité (i.e. la « civilisation », *madaniyyat, tamaddun*) et l'histoire. C'est par exemple le cas lors de la traduction en arabe de *L'Histoire de la civilisation en Europe* de Guizot, en 1877.

Le discours porte aussi sur le diagnostic et les champs institutionnels de la réforme, sur ce qu'il faut réformer : l'armée ? la religion ? les institutions ? On voit monter dans les années 1860-1870 les Jeunes-Ottomans et la revendication d'une Constitution.

NB : dans cette partie, on évoque surtout l'Empire ottoman et l'Égypte, mais on constate, selon des séquences temporelles voisines, les mêmes poussées réformatrices en Iran (on peut d'ailleurs considérer que le bâbisme comme le cheikhisme et d'autres mouvements religieux font partie de ces mouvements de réforme), comme un discours et une action (nullement linéaire, avec des hauts et des bas) de la part des Qajars, action de mieux en mieux connue aujourd'hui par l'historiographie récente.

B/ De la réforme au réformisme. Réformateurs et réformistes. L'âge d'or de la *Nahda* (1860-1914).

C'est ici qu'il fallait parler des acteurs et de leur diversité : les *Tanzimat* ont pu n'avoir qu'un impact limité, elles n'en ont pas moins existé, soutenues et appliquées par des réformateurs convaincus qui n'étaient pas que des agents de l'État : officiers, instituteurs, cheikhs, membres des élites traditionnelles parfois gagnés aux discours nouveaux, acteurs économiques et commerçants qui trouvent un intérêt dans les réformes (ou non).

On pouvait évoquer également les véhicules de la réforme : il fallait rappeler le rôle très important et très récent de l'imprimerie (qui ne se diffuse de façon massive, surtout avec la lithographie, que depuis les années 1860, à partir du Caire, de Beyrouth, d'Istanbul), de la presse dont c'est l'âge d'or, y compris en Iran, des premières écoles sécularisées (avec une avance égyptienne), comme de la multiplication d'écoles de missions et d'écoles des communautés non musulmanes.

Peu à peu se crée une opinion publique. Ces phénomènes ne touchent qu'une très petite part de la société (la masse de la société restant composée d'une paysannerie analphabète) mais d'autant plus déterminée, et persuadée du rôle important que doivent jouer les « intellectuels ».

C'est alors qu'apparaît le « réformisme musulman » (années 1880) : traduction française, datant des années 1930, du mot *islâh* (et non *salafiyya*). Pendant longtemps (jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres), le réformisme demeure un discours et une posture, bien plus qu'une action effective. Il devint ensuite très influent, au point de guider bien des réformes entreprises.

L'importance de la réforme sociale à l'heure du darwinisme triomphant est un sujet important, traité jadis dans un volume collectif dirigé par Alain Roussillon. C'est ici que l'on pouvait évoquer les réformes sanitaires, scolaires, le discours hygiéniste, qui s'impose entre 1880 et les années 1900.

C/ Des *tanzimat* aux révolutions constitutionnalistes

Un bilan des *Tanzimat* peut être esquissé, de façon dynamique, non pour s'appesantir à l'excès sur la période d'avant le programme, mais pour en évaluer les conséquences : après 1839 et 1856, 1876 est le point culminant, avec la proclamation de la Constitution ottomane. Puis les *Tanzimat* sont supposées s'interrompre après la suspension de la Constitution, mais les réformes continuent dans les faits, ont un impact important sur la société, en dépit des difficultés d'application, etc. On peut notamment insister sur la réforme de l'organisation provinciale (1864) dont la mise en place a une importance considérable, et sur la réforme du droit (la *Mecelle* ottomane), avec les aspects importants de codification du droit musulman. Il existe des équivalents iraniens pour le droit musulman chiite. Le processus se poursuit en Égypte en régime colonial (après 1882), y compris pour des domaines touchant à la famille (Code de la Famille de l'Empire ottoman 1917, réformes égyptiennes des années 1920).

La modernisation du fonctionnement politique doit être décrite comme un aspect parmi d'autres et un résultat de ces réformes du XIX^e siècle, avec une rationalisation et une

bureaucratization des administrations étatiques : en Égypte sous Ismaïl jusqu'en 1879, puis sous son successeur Tawfiq sous les Britanniques qui colonisent l'Égypte en 1882. Partout, toute une classe sociale d'effendis, fruits des réformes qu'ils contribuent à mettre en place, s'étend (liens avec les écoles modernes, habitus occidentalisé, tarbouche, savoir-vivre d'une classe bureaucratique qui domine le paysage de la presse, à Istanbul comme au Caire).

Enfin, il faut évoquer les révolutions constitutionnalistes de 1906-1908 : la révolution constitutionnaliste iranienne de 1906 et le coup d'État des Jeunes-Turcs en 1908, avec le rétablissement de la Constitution et des élections au Parlement ottoman, sont finalement l'aboutissement des réformes du XIX^e siècle. Mobilisation politique sans précédent et expression de la jeunesse, les révolutions sont aussi une rupture, à bien des égards. Elles sont l'occasion d'une floraison de discours, du développement d'une littérature politique et d'une presse libre comme jamais. Au XX^e siècle, ces deux événements fondateurs resteront des références constantes pour d'autres révolutions. C'est particulièrement le cas pour la révolution constitutionnaliste iranienne qui posa déjà les prodromes d'une tension, et d'une proximité, entre les religieux et le politique. On retrouva lors de la Révolution de 1979, et depuis, de nombreuses références ou citations d'événements ou de textes liés à la révolution de 1906.

II. Réformes à marches forcées (1918-1967)

Il faut mettre cette partie en lien avec la première phase de la transition démographique. Le Moyen-Orient compte une population de plus en plus nombreuse, de plus en plus jeune et où le poids des jeunes s'accroît. C'est une force qui devient consciente d'elle-même et entre bientôt en politique. Les acteurs des réformes ne sont plus les intellectuels occidentalisés de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, qui représentaient une élite encore restreinte et n'avaient pas rompu avec la culture la plus traditionnelle ; ce sont désormais des jeunes relativement nombreux (plus nombreux en tout cas), issus des écoles modernes, étatiques, qui accèdent, de façon inédite, à l'enseignement secondaire et aux idées politiques.

Cette phase est celle de l'apogée du nationalisme, comme de la lutte anti-coloniale, avec une foi maintenue dans le progrès, malgré de premières désillusions. C'est aussi l'époque d'expérimentations audacieuses dans tous les domaines : les réformes sont ici associées à une soif de nouveauté et de modernité.

En même temps, partout se maintient un carcan patriarcal encore solide, ainsi qu'un primat de l'agriculture et des grandes propriétés terriennes jusqu'aux réformes agraires des années 1950-1960.

A/ Les révolutions populaires et les coups d'État (révolutionnaires ? Sont-ils davantage que des révolutions de palais ? Il faut revenir sur cette distinction)

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la « révolution » de 1919 en Égypte, la « révolution » de 1920 en Irak et les soulèvements iraniens (Jangal) en 1919-1920 ne sont pas, à coup sûr, des révolutions au sens propre du terme, en dépit de leur nom ; mais elles entraînent effectivement d'importants changements : l'indépendance de 1922 pour l'Égypte (instauration d'une monarchie constitutionnelle) et le pouvoir de Reza Khan en Iran, qui s'impose lors d'un coup d'État en 1921 qui aboutit au renversement du régime Qajar (1925), remplacé par le régime Pahlevi. Dans le cas irakien, si la révolution de 1920 n'a pas de conséquences politiques immédiates, elle introduit une référence importante dans l'imaginaire national.

C'est sans révolution, mais à la suite de la guerre gréco-turque et de la création d'un régime nouveau à Ankara que l'Empire ottoman disparaît avec l'abolition du sultanat (1922) et finalement du califat (1924). En 1923, la République turque est proclamée.

B/ Réformes autoritaires (Iran, Turquie, Arabie saoudite) et apogée colonial

Les réformes autoritaires de l'entre-deux-guerres (Iran, Turquie) ont été bien traitées, généralement, par les copies, à l'instar des manuels – et dans un sens assez téléologique (la modernisation en marche, le progrès inéluctable, le modèle occidental nécessaire,

etc.). Mais au lieu de se restreindre à ces deux États, il fallait étendre la réflexion à l'Arabie saoudite (fondée en 1932, après la conquête du Hedjaz) qui, elle aussi, a mené des réformes importantes dans la société de la péninsule Arabique.

Dans les trois cas, on doit non seulement décrire les réformes mais plutôt que de reprendre un exposé descriptif, il convient de poser la question de la réalité de l'application des réformes ou du rythme de leur application (par exemple, à propos de l'alphabet turc en caractères latins), de leur réception ou de leur rejet et enfin des biais induits par les sources. Il faut rappeler la faiblesse des moyens des États (turc et iranien) dans cette période, comme la présence de réformateurs déterminés et convaincus. Les fameuses réformes ont souvent un effet performatif plus qu'immédiatement réel.

Il faut également rappeler les conséquences de l'apogée colonial (mandataire notamment), en évoquant les réformes à l'heure coloniale à la fois comme politique coloniale et comme suite des *tanzimat* : l'urbanisme, l'hygiène, l'enseignement public, la politique scientifique sont l'objet de réformes souvent plus radicales qu'en métropole, comme l'a montré Paul Rabinow à propos des villes du Maroc colonial (le Maroc est hors périmètre du programme du concours, bien sûr, mais l'argument de Rabinow est tout à fait transposable à la Syrie et à la politique française d'urbanisme menée dans l'entre-deux-guerres, et même encore après la Seconde Guerre).

Cet apogée colonial entraîne un rejet de l'emprise occidentale et coloniale qui prend plusieurs formes, où l'appel à la réforme passe parfois par une radicalisation révolutionnaire contre le colonisateur (nationalismes exacerbés de la période, essor du communisme dans la région). Il ne s'agissait pas de citer les révoltes, comme l'ont fait plusieurs copies, mais de poser la question de savoir si la « révolution » (nommée comme telle) palestinienne de 1936 ne doit pas être lue comme une révolution avortée.

Une autre forme du rejet de la présence coloniale apparaît à la fin des années 1920 à travers le passage du réformisme musulman (qui s'accommodait de la présence coloniale pourvu que l'on fit des réformes) à l'islamisme militant. On passe de l'*islâh* au *tajdîd* (« renouveau ») qui suppose une rupture avec la tradition religieuse transmise de maître à disciple. Ce renouveau est celui des Frères musulmans créés en 1928, en Égypte. Ils sont à la fois héritiers du discours réformiste et réformateur (surtout par rapport aux wahhabites saoudiens, hostiles au discours de la réforme) et ils prônent une mobilisation révolutionnaire à partir des années 1940. Une partie des Frères adopte bientôt par un caractère révolutionnaire, avec la création d'une organisation secrète armée, active dans les années 1940, à la fois contre le régime égyptien et contre la présence sioniste en Palestine.

Dans ce riche entre-deux-guerres, étendu aux années 1940, il faut souligner l'ampleur des déceptions suscitées par la réforme supposée inaboutie ou par la révolution impossible, ce qui entraîne les souffrances de la « quête de soi » poursuivie à travers réformes et révolutions. Citons, par exemple, le suicide de l'Iranien Sadegh Hedayat (1903-1951), auteur de *La Chouette aveugle* (1937), la folie du héros d'*Adîb*, court roman de Taha Husayn, ou encore du héros de *'Asfûr min al-sharq* de Tawfîq al-Hakîm.

C/ Le temps des révolutions nationalistes (1952-1967)

Ce passage obligé a été traité de façon souvent incomplète.

Il s'agit d'abord d'évoquer les révolutions à l'apogée du nationalisme arabe : le coup d'État des Officiers libres en 1952, transformé en révolution (Égypte), la révolution en Irak (1958), puis le pouvoir des Baasistes en Syrie (1963) et en Irak (1968). On peut rappeler le discours hégélien, teinté de marxisme, imprégnant alors le discours de ces régimes nouveaux, qui se veulent révolutionnaires et entament les réformes du socialisme arabe (nationalisations de la RAU 1958-1961, tournant socialiste de la Syrie en 1966). Évoluant du neutralisme positif aux non-alignement, ces pays entrent bientôt dans l'influence soviétique dont ils suivent en partie le modèle économique, moteur des principales réformes.

L'importance des réformes agraires est l'un des points les plus importants à souligner en Égypte, en Syrie et en Turquie. Ce dernier pays a été souvent oublié dans la description des réformes agraires, pourtant l'un des aspects majeurs du programme. La « Révolution

blanche » en Iran, au début des années 1960, comprend, elle aussi une réforme agraire, parmi bien d'autres aspects.

Appuyé sur sa légitimité anti-coloniale et anti-impérialiste, l'État indépendant confisque la réforme sur bien des sujets : la question féminine échappe aux féministes de l'entre-deux-guerres ou des années 1940 pour être traitée par l'État ; la répression des communistes et des Frères musulmans étouffe – en partie – les voix de contestations et les appels à d'autres réformes ou à la révolution ; même la réforme littéraire féconde de l'entre-deux-guerres est mise au pas au profit d'une littérature au service du régime. Malgré tout, le parti communiste (Irak, Égypte) joue un rôle important, de même que l'extrême-gauche palestinienne.

III. Retour de la réaction, retour de la révolution (1967-1980) ?

La conséquence, notamment des réformes agraires, est la frustration des laissés pour compte de l'évolution politique, sociale, économique : les migrants du monde rural et une jeunesse sans emploi réel et de plus en plus nombreuse contestent le discours légitimateur des révolutions arabes nationalistes. La défaite de 1967 entraîne la fin du nassérisme et le début de nouveaux discours révolutionnaires. Parallèlement se produit la montée en puissance des monarchies « réactionnaires » du Golfe, grâce au choc pétrolier de 1973 : des financements d'une importance sans précédent se répandent sur toute la région, donnant un poids inédit aux monarchies pétrolières, devenues les principales adversaires des révolutionnaires arabes. Les affrontements entre extrême-gauche et extrême-droite en Turquie sont de nature révolutionnaire.

A/ Le discours révolutionnaire contre la réaction incarnée par les monarchies arabes, notamment

Une phraséologie révolutionnaire se répand, épousant les combats entre États moyen-orientaux, luttant pour le leadership. On peut souligner au passage l'importance des modèles latino-américains (Che Guevara) et asiatiques (la guerre du Viet-Nam) dans les discours révolutionnaires prônés alors au Moyen-Orient. Le modèle développementaliste est désormais teinté de tiers-mondisme révolutionnaire. Il faut également souligner l'importance de ce qui a été oublié par la majorité des candidats : la centralité de la cause palestinienne (tournant de 1970 avec Septembre noir) ; les différentes organisations de l'OLP, notamment le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache et le Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, et leurs discours respectifs. Il s'agit, pour toute la gauche arabe, de ce que l'on a appelé à l'époque « la Révolution palestinienne » avec ses échos en Jordanie et au Liban, notamment. Les principales milices palestiniennes, avec Septembre Noir en 1970, apparaissent comme une menace révolutionnaire pour tous les États de la région : c'est ce qui déclenche en définitive la guerre du Liban. Ce sont les grandes heures de la Révolution palestinienne et de la gauche arabe, notamment lors de la guerre du Liban.

Durant ces années révolutionnaires arabes, la dureté des affrontements et des violences en Turquie entre extrême-droite (les Loups Gris) et extrême-gauche, toutes deux révolutionnaires, doit être soulignée : les exécutions de 1972 en Turquie et l'état d'anarchie prolongé jusqu'en 1980, les affrontements entre une extrême-gauche qui se militarise et une extrême-droite à l'origine des violences font plus de 5000 morts en Turquie entre 1975 et 1980. On voit réapparaître des violences communautaires : Turcs/Kurdes, sunnites/Alévis, tandis que les Kurdes militent à l'extrême-gauche.

B/ Défaire les réformes : révolution conservatrice ?

Durant cette période, certaines des réformes entreprises durant l'entre-deux-guerres se défont. C'est d'abord le cas en Iran (retour du voile après la déposition de Reza Shah et l'avènement de Mohammed Reza, durant la Deuxième Guerre) et en Turquie (retour de l'appel à la prière en arabe sous le Demokrat Partisi, 1950) pour des domaines qui touchent aux mœurs et aux traditions. C'est ensuite la politique d'*infitâh* (Égypte, Syrie) au début des années 1970. C'est enfin la montée des « modérés » (Arabie saoudite) qui met

l'accent sur la réforme des mœurs (puritaine), plutôt que celle de la société ou du politique. L'abandon de la révolution et de la réforme politique conduit à souligner la réforme de soi et de la société.

C/ De l'extrême-gauche à l'islam révolutionnaire : la critique de la modernité.

On doit souligner l'importance et l'écho des idées de Frantz Fanon (mort en 1961), ainsi que des luttes révolutionnaires d'Amérique latine ou d'Asie qui font alors figure de référence au Moyen-Orient pour la gauche arabe et au-delà (Algérie, Viet Nam). On doit également souligner l'importance des communistes (irakiens, égyptiens, fragilisés dès 1968 mais dont le rôle se maintient jusque vers 1975).

Au même moment les Frères musulmans Qotbistes égyptiens percent. Ils sont les disciples de Sayyid Qutb, mort pendu par le régime nassérien en 1966, alors qu'il proposait une « lecture révolutionnaire du Coran » (Olivier Carré).

Les années 1970 voient le passage d'intellectuels de gauche à un discours islamisé : on peut citer l'exemple-type de Muhammad 'Imâra (Égypte). En Iran, le livre de Jalâl Âl-e Ahmad, *L'Occidentalite* (trad. française de *Gharbzâdegui*) a de l'écho non seulement lors de sa parution (il est interdit) mais également lors de sa réédition et diffusion, peu avant la révolution islamique. C'est une critique virulente de la modernité. On doit souligner le rôle très important d'Ali Shariati (mort en 1977) en Iran, qui unit les deux rhétoriques, par exemple dans sa conférence *Construire l'identité révolutionnaire* (al-Bouraq, 2010, traduite de l'arabe, le livre étant lui-même traduit du persan). L'imam Khomeyni donne lui aussi une version de cette fusion de la rhétorique de gauche tiers-mondiste avec un discours islamique. Désormais, dans les références et les appels, l'Occident est rejeté, acmé d'une tendance apparue incontestablement dans l'entre-deux-guerres. On prône la sortie de l'histoire positiviste au profit d'appels messianiques : s'agit-il d'une révolution islamique *sui generis* ?

La dissertation doit s'achever, en tout état de cause, par l'évocation de la révolution iranienne (devenue Révolution islamique) qui voit le basculement ultra-rapide des références et des discours, bien décrit par Hamit Bozarslan et d'autres. Une grande partie du discours révolutionnaire s'islamise. En Turquie et en Palestine, cependant, les luttes nationalistes inachevées des Kurdes et des Palestiniens voient une extrême-gauche plus « laïque » conserver une place.

Conclusion

Il faut penser à souligner les liens dialectiques et fonctionnels entre réformes et révolutions, autant que les dissociations programmatiques et les imaginaires politiques qui les opposent. Souvent les candidats ont voulu faire rentrer l'une dans l'autre, faire dépendre l'une de l'autre, à tort (la révolution comme produit de l'échec des réformes et, ensuite, son dépassement).

REMARQUES SUR LES COPIES DE LA SESSION 2018

Le niveau de français est généralement insuffisant, comme en témoignent les nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe dans bien des copies. Quand bien même la copie serait-elle écrite dans un français grammaticalement correct, ce qui arrive, l'absence de concision, le verbiage, le grand nombre de mots inutiles ou employés sans rigueur, les très nombreuses répétitions finissent par noyer la réflexion et faire perdre de vue le cap. Il faut écrire de façon dense, avec un contenu, sans répétitions inutiles, sans charabia, sans locutions contournées. Les candidats ou les étudiants se destinant à passer les concours doivent considérer que le niveau de français est devenu déterminant, au CAPES comme à l'agrégation, pour obtenir l'admissibilité. Parmi un grand nombre de copies moyennes, la sélection se fait sur le style et l'absence de fautes d'orthographe et de syntaxe. Une bonne copie est d'abord une copie bien écrite. Les futurs candidats doivent donc travailler le français, d'un registre élevé, en lisant de la littérature de façon cursive. On n'écrit bien que lorsque l'on a beaucoup lu – et pas seulement de la littérature académique, dont le style est lui-même de plus en plus médiocre.

Le sujet n'a pas surpris les candidats, dont beaucoup avaient ample matière, et dans l'ensemble les connaissances paraissaient relativement solides, bien que très inégales selon les périodes et les lieux. Les candidats paraissaient donc bien préparés. En fait, c'est un sujet beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît, car il imposait une réflexion fine et approfondie sur les relations dialectiques entre les deux termes du sujet. Plutôt que l'absence de connaissances, c'est l'absence (fréquente) de réflexion et de problématique solide pour orienter la copie qui a pénalisé les candidats. Le sujet a été pris comme prétexte pour exposer les connaissances acquises, plutôt que comme le lieu d'une réflexion précise.

La grande majorité des candidats a défini les termes du sujet dans l'introduction, ce qui était une nécessité, et nombre de copies ont mené une réflexion sur les liens dialectiques entre réformes et révolutions. Ensuite, ce souci d'articulation est souvent tombé à plat, en raison d'une acception trop large (ou d'une définition trop lâche) des termes. Ces développements terminologiques, appréciables et nécessaires, étaient toutefois souvent trop longs, d'autant qu'ils portaient sur les termes en français, et qu'il eût fallu – dans l'idéal – évoquer aussi les termes arabes (ou turcs ou persans) qui exprimaient ces notions ; ou, à tout le moins, s'interroger sur les mots et concepts utilisés dans les sociétés en question, et les courants idéologiques : la réforme en islam, comme l'importance des partis communistes et courants marxistes durant tout le XX^e siècle (Irak, Égypte, Liban, Palestiniens). La charge révolutionnaire de la question palestinienne n'a presque jamais été traitée. Par la suite, dans la copie, les candidats ont tendance à intervertir réformes, révolutions et révoltes, de façon peu rigoureuse, et au profit d'une histoire assez plate, réduite à un récit. Les introductions sont souvent trop longues, les candidats tardent à entrer dans le sujet et bâclent la fin du devoir. Souvent, de façon un peu scolaire, les candidats ont pensé devoir entrer dans une dialectique rhétorique : les réformes sont-elles le prélude aux révolutions ? Ou au contraire leur conséquence ? Eventuellement un frein ? Le fait qu'il y ait deux concepts dans le sujet, et une conjonction de coordination entre les deux, n'impliquait pas qu'il faille se cantonner à cette dualité pour établir une problématique, au risque de perdre la complexité idéologique du sujet.

Le jury regrette l'absence de vraies problématiques ou la pauvreté de ces dernières : trop souvent, celles-ci consistent à recopier le sujet ou à en faire la paraphrase, ce qui conduit, dans la suite de la copie, à une accumulation mal maîtrisée de connaissances (à la limite du hors-sujet) qui n'étaient pas sélectionnées en fonction d'une argumentation clairement définie. De nombreux candidats n'ont pas compris qu'un tel sujet n'appelait pas un traitement exhaustif de la question, impossible dans le cadre d'une dissertation. Il fallait plutôt faire la preuve d'une maîtrise de concepts et cadres généraux, telle qu'elle permette de construire une démonstration ouvrant à une intelligence du sujet. Une dissertation, c'est une démonstration.

Trop de candidats recourent à des placages historiographiques dans l'introduction, parfois sans grande pertinence, au lieu de mener une réflexion personnelle sur le sujet. L'historiographie est d'ailleurs méconnue : les candidats ne paraissent pas avoir lu autre chose que des manuels présentés comme des références scientifiques, quand il faudrait citer des thèses et des ouvrages de référence. Dans la suite du devoir, l'historiographie disparaît en général ; quand les références historiographiques sont présentes, c'est à titre d'exemple ponctuel (on voit apparaître un nom), et trop rarement dans une vraie réflexion sur les évolutions et tendances. Les bonnes copies, souligne un membre du jury, sont évidemment celles qui prennent le temps de réfléchir tout au long du travail, qui présentent une vraie densité dans l'approche et qui osent prendre des exemples originaux.

D'assez nombreuses copies ont mis la modernisation au centre de leur approche, ce qui était tout à fait possible, à condition toutefois de ne pas en faire un totem et un récit téléologique et linéaire, ou de ne pas imaginer un transfert européo-centrique (présumant que les réformes ne seraient que l'application au Moyen-Orient du progrès européen).

Un membre du jury remarque qu'il était difficile d'aborder à la fois les dimensions politiques, sociales et économiques du sujet, en conservant une certaine profondeur dans la réflexion. Les copies les plus convaincantes ont souvent placé au cœur de leur

problématique la question de la construction de l'État, mais c'était au détriment des aspects de réforme sociale, culturelle et religieuse, si importants pour le sujet.

On constate des erreurs de dates et surtout des éclipses dans les développements où des décennies entières sont oubliées. Du point de vue de la chronologie, les lacunes sont de deux ordres. D'une part, le cadre mandataire est étonnamment peu traité et mal connu, et d'une façon plus générale, l'entre-deux-guerres durant laquelle l'Iran et la Turquie sont surreprésentés (réformes d'Atatürk et de Reza Shah) au détriment de l'œuvre coloniale dans les mandats (Syrie, Liban, Irak, Palestine, Jordanie), des réformes égyptiennes de la période, de la création de l'Arabie saoudite. D'autre part, et d'une façon générale, les années 1950, 1960 et 1970 sont sacrifiées, ainsi que la révolution iranienne de 1979-1980. Les copies ayant adopté un plan chronologique sont donc déséquilibrées, avec une troisième partie faible par rapport aux deux premières (la Révolution palestinienne est donc très mal traitée, voire absente). L'insuffisance de culture politique n'a pas permis à la majorité des candidats de traiter correctement des années 1960-1970. En ce qui concerne les espaces, on constate l'absence de la péninsule Arabique. Quant aux acteurs, protagonistes des réformes et révolutions sont négligés, ou ramenés aux seules grandes personnalités politiques, les dirigeants. C'est très insuffisant : qui a mené les tanzimat, sur le terrain, et comment ? Ou les réformes kémalistes ? Qui sont les révolutionnaires iraniens de 1979 ? etc. Une approche sociale fine du sujet a pu être valorisée dans l'appréciation et la notation mais elle demeure rare. Enfin, à propos de l'approche générale, les candidats sont restés centrés sur le cadre politique et étatique ; ils ont souvent fait une histoire, non pas des révolutions et des réformes, mais une sorte d'histoire générale assez descriptive de la construction des États – ce qui reflète sans doute bien les cours d'agrégation eux-mêmes – sans réflexion sur l'historicité des différentes réformes. La part consacrée aux aspects sociaux et culturels de la question est restée trop réduite ; des pans de réformes n'ont pas été pris en compte (réforme de la langue, réformes agraires). Les références aux domaines culturels, linguistique et religieux sont souvent maigres, voire absentes. Pourtant, la réforme de l'islam était certainement l'un des aspects les plus importants, et même centraux, du sujet.

Plusieurs correcteurs d'écrit constatent que les plans thématiques n'ont pas permis aux candidats de faire le tour de la question et sont, dans l'ensemble, moins convaincants que des plans chronologiques ou chrono-thématiques. Le choix, majoritaire, des plans chronologiques par les candidats était sans doute pertinent : il fallait cependant justifier les césures, ce qui n'a pas toujours été fait.

Les bonnes copies sont caractérisées par une rédaction fluide, l'absence de fautes d'orthographe et de syntaxe, des développements équilibrés entre les parties, des transitions soignées. Elles donnent des exemples variés, datés, localisés et qui se répartissent entre les différentes périodes et les différents espaces couverts par la question de programme, au lieu d'être (comme c'est trop souvent le cas) concentrés sur un seul pays. Elles témoignent d'une capacité à proposer des interprétations distancées, à citer à l'occasion un historien précis et une référence exacte. Les liens et interactions entre les termes du sujet sont mis en évidence : la révolution n'est pas nécessairement un prolongement ou, à l'inverse, un rejet des réformes. Ces bonnes copies prennent en compte les différents facteurs et modes d'expression du changement. Enfin, elles témoignent d'une aptitude à rendre compte des divers niveaux intellectuels et idéologiques, articulés à des changements sociaux et économiques. Parmi les bonnes copies se trouvent celles qui citent des exemples localisés (les dimensions géographiques du sujet sont trop peu prises en compte) et celles qui renvoient directement et de façon précise aux références des idéologies politiques (par exemple, les discours ou les manifestes). Comme l'écrit un correcteur, « les meilleures copies s'efforcent d'intégrer toutes les dimensions du sujet (politique, économique, sociale, culturelle) » : cet effort est très rare. En moyenne, sur un lot donné de copies, il y a eu peu de copies fantaisistes (quatre ou cinq), ou qui ne comportent qu'une ébauche d'introduction. La plupart des copies, même mauvaises, jouent le jeu du concours et de l'exercice proposé, ce qui montre le sérieux des préparations, comme des candidats. On définit une copie comme

« mauvaise » ou « médiocre » lorsqu'elle comporte, pour commencer, des erreurs et imprécisions de chronologie. Ces copies ne proposent pas de réflexion suffisante sur les périodisations et ruptures pertinentes pour distinguer les trois parties du devoir, ni sur la question des acteurs des réformes et des révolutions, et leurs discours. Placage de pans de cours et de manuels, césures non justifiées, introductions trop longues de la taille d'une partie et/ou parties trop courtes, tels sont encore les défauts de ces copies dans lesquelles, par ailleurs, une notion (la révolution, la réforme) est prise pour une autre, et inversement. Enfin, certains espaces ne sont pas couverts, des thématiques sont absentes. Les candidats proposent souvent une vision téléologique des progrès et des échecs des réformes.

Il était possible de bâtir de très bonnes copies à partir de connaissances très accessibles, et bien reprises dans les manuels. Sur les réformes ottomanes, Olivier Bouquet, « Pourquoi les réformes ? » dans O. Bouquet, Ph. Pétriat, P. Vermeren, *Histoire du Moyen-Orient de l'Empire ottoman à nos jours. Au-delà de la Question d'Orient*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2016, p. 62-67. Pour une réflexion de fond sur le XIX^e siècle, Olivier Bouquet, « Du déclin à la transformation. Réflexions sur un nouveau paradigme en histoire ottomane », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°53, 2016/2, p. 117-136 [En ligne, URL : <http://journals.openedition.org/rh19/5108>]. Cet article propose une réflexion historiographique sur l'émergence d'un nouveau paradigme dans les études ottomanes : la transformation. Voir également le chapitre intitulé « Débats, "renaissances" et réformes » dans le manuel Atlante édité pour les concours, p. 311-381 : ce chapitre met en faisceau des phénomènes connexes, essentiellement à partir du monde arabe, pour le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

Sur les révolutions constitutionnalistes du début du XX^e siècle, le point historiographique (à partir des travaux de François Georgeon et de Denis Hermann) est fait dans A.-L. Dupont *et al.*, *Histoire du Moyen-Orient du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2016 : « Le temps des révolutions » p. 137-153. Et également dans Anne-Laure Dupont, « The Ottoman Revolution of 1908 as seen by *al-Hilâl* and *al-Manâr*: the Triumph and Diversification of the Reformist Spirit », in Christoph Schumann (éd.), *Liberal Thought in the Eastern Mediterranean. Late 19th Century until the 1960*, Leyde, Brill, 2008.

Sur les idées de réforme et de réformisme musulman, notions centrales du sujet, voir Albert Hourani, *Arabic Thought in the Liberal Age 1798-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1962. Cet ouvrage est évidemment daté, ne serait-ce que par son approche généalogique, par catalogue d'auteurs mais il demeure essentiel et sans équivalent. La traduction française est assez médiocre. Voir également Jens Hanssen et Max Weiss (dir.), *Arabic Thought beyond the Liberal Age. Towards an Intellectual History of the Nahda*, Cambridge, 2016 où les meilleurs auteurs sont convoqués mais dans les limites inévitables d'un ouvrage collectif qui n'est jamais la synthèse dont on a besoin... Enfin, sur les réformes agraires (aspect très important, souvent négligé), un point *up to date* est donné par Myriam Ababsa dans un très bon chapitre du manuel Atlante précité, p. 486-492.

Sur les révolutions du XX^e siècle, plusieurs références permettent de saisir les différents espaces au programme. Sur l'Irak en 1920, on trouve le nécessaire dans les livres de Pierre-Jean Luizard sur l'Irak de la période contemporaine. Sur l'Égypte en 1952, Joel Gordon demeure la base : *Nasser's Blessed Movement: Egypt's Free Officers and the July Revolution*, Oxford University Press, Oxford, 1992 ; 2^e éd., American University in Cairo Press, 1997. Sur les Révolutions arabes des années 1950 (importance de l'Irak) : il faut relire Marcel Colombe (*Orient arabe et non-engagement*, Paris, Publications orientalistes de France, 1973) dans une perspective géopolitique, car ses ouvrages sont très au fait des idéologies locales et du déroulement événementiel. C'est aussi lui qui pilotait la remarquable revue *Orient* (créée en 1956) et tenait alors la chronique des événements révolutionnaires au Proche-Orient. Sur la Révolution palestinienne, un ouvrage très clair sur les courants idéologiques qui la parcourent et qui reflète bien la terminologie de l'époque : Nadia Benjelloun-Ollivier, *La Palestine. Un enjeu, des stratégies, un destin*, Paris, Presses FNSP, 1984 ; voir également, Olivier Carré, *L'idéologie palestinienne de*

résistance, Paris, A. Colin, 1974. Enfin, sur la Révolution iranienne, le plus pratique est de recourir à Yann Richard (notamment ses chapitres dans le manuel commun avec Jean-Pierre Digard et Bernard Hourcade, *L'Iran au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1996, 2^e édition, 2007).

Le sujet, certes très vaste, n'était pas un piège. Il pouvait être raisonnablement attendu par les préparateurs et par les candidats et, c'est un risque, il a pu être proposé ici ou là sous des formes différentes, ce qui a pu conduire au hors-sujet partiel ou au placage de connaissances sans réflexion suffisante. Le sujet comprend en effet des risques, principalement celui d'un empilement de connaissances (un travers courant dans les dissertations d'agrégation) où l'on se précipiterait sur des éléments factuels, effectivement attendus et alignés dans l'ordre chronologique comme à la parade, dans un récit narratif (réformes ottomanes, révolutions constitutionnelles, réformes modernisatrices de l'entre-deux-guerres, révolutions nationalistes des années 1950, révolution iranienne...) sans chercher à :

- 1) définir rigoureusement les termes du sujet, ce qu'il est, peut-être, ce qu'il n'est pas ;
- 2) construire le devoir de façon évolutive (il faut évidemment restituer une chronologie) mais réfléchie, avec un axe démonstratif qui pouvait être centré soit davantage sur le politique (le changement radical de régime ou le refus d'une domination, ce qu'est en principe la révolution, et la construction des États) ; soit davantage sur le socio-économique et le culturel (si on met l'accent sur les réformes, les changements progressifs de sociétés, qu'ils soient menés par en haut, par l'État, ou par les sociétés elles-mêmes, et bien souvent les deux) ; soit idéalement sur les deux, et la dialectique qui les unit : le rapport entre le politique et les sociétés du Moyen-Orient, les options prises, idéologiquement et dans la réalité (mener des réformes ou faire la révolution ou les deux ?). Quels choix sont faits, par qui, à quel moment : les réformes sont-elles vues comme une révolution ? Les révolutions s'inscrivent-elles dans la continuité ou l'héritage des réformes ? Ou en rupture avec elles ? Ou bien annoncent-elles d'autres réformes ? Ces questions doivent être posées dans une approche faisant la part belle à l'histoire culturelle et intellectuelle, parce que ce qui compte beaucoup dans l'approche du sujet, c'est la représentation qui a été produite, imaginée – à chaque fois – espérée ou rejetée – de ces sociétés par elles-mêmes, à la faveur des mutations politiques, sociales, économiques, culturelles. Il fallait donc évoquer aussi les formations discursives autour des réformes et de la révolution, ce qui supposait de s'intéresser à l'histoire intellectuelle et de réfléchir à la façon dont les sociétés du Moyen-Orient ont vu leur évolution, leur passé, leur avenir et, en général, leur propre histoire ;
- 3) mettre les discours de la réforme (ou des réformes) et le(s) discours de la révolution au centre du sujet ; et si possible en rapport les uns avec les autres. Le sujet met au cœur des problématiques possibles le rapport à l'Occident (modèle ou repoussoir, soutien ou ennemi), à la modernité (« civilisation » commune, modèle universel, quête des racines endogènes), à la tradition supposée (inventée, à réformer, à recréer, à retrouver). Il convient donc d'analyser et mettre en perspective à la fois les formations discursives (discours de la réforme, discours révolutionnaire) et les événements ; à la fois l'action de l'État, l'action des élites et les poussées du « peuple », constamment évoqué (et de quel « peuple » s'agit-il, ouvriers, paysans ?). Enfin, des réflexions sur le poids des événements sont nécessaires (leur durée et leur portée) et il faut faire le lien avec le discours de la réforme islamique, omniprésent ;
- 4) au-delà des nécessaires définitions générales et des moments attendus, il faut penser la variété et la diversité des réformes et des révolutions, des discours de la réforme comme des discours révolutionnaires ; et donc ne pas oublier que ce qui est appelé « révolution » par les autochtones – la « révolution de 1919 » en Égypte ou la « révolution de 1920 » en Irak – qui n'ont pourtant entraîné aucun changement de régime et, directement au moins, nulle réforme ; les mouvements révolutionnaires du nord de l'Iran à la fin de la guerre, sous influence soviétique (Kurdistan : la République de Mahabad, Azerbaïdjan) ou – dans un tout autre domaine – la « révolution blanche » menée par le Shah à partir de 1961. Il est important d'évoquer les espoirs révolutionnaires inspirés par la

gauche marxiste ou les mouvements de gauche (Amérique Latine, Asie), dans un vocabulaire emprunté à la gauche internationale du temps, notamment la « Révolution palestinienne » des années 1960-1970 et son influence dans la société libanaise.

Dans cette diversité, il convenait de ne pas oublier ce que tous les candidats ont oublié, à savoir d'une part, les réformes linguistiques (réformes de la langue, de l'alphabet, du lexique, des modes d'expression...), ce phénomène concernant toutes les langues et sociétés de la région (arménien, hébreu, arabe, persan, turc, kurde...) ; et d'autre part, les réformes ou révolutions littéraires. C'est surtout dans le domaine poétique, si central dans les cultures du Moyen-Orient, que se produisit la révolution, avec les pionniers irakiens, Badr Shakir al-Sayyab (1926-1964) et Nazik al-Malâ'ika (1922-2007). Il aurait fallu pouvoir faire le lien – explicite à l'époque – entre les formes d'expression et les révolutions politiques et sociales.

Le sujet imposait une longue durée et il importait donc :

- de repérer les continuités : l'obsession de la nécessaire réforme est sans doute le trait le plus dominant, dont il faut repérer les expressions ;
- de repérer les ruptures : de ce point de vue, la dernière décennie qui précède la révolution iranienne (la période 1967-1979) représente un tournant décisif, à la fois l'apogée des gauches arabes et l'avènement de l'islam politique (de l'islamisme) porteur d'attitudes révolutionnaires qu'il reprend à l'extrême-gauche. C'est pourquoi le plan proposé ci-dessous par le jury donne une importance, peut-être excessive, à cette ultime période, au risque de déséquilibrer le devoir. C'est une option mais il pouvait, bien sûr, y en avoir d'autres, notamment un plan avec deux grandes parties chronologiques, suivies d'une partie réflexive plus thématique.

Pour terminer, signalons ce qui n'est pas dans le sujet. Les coups d'État, a priori, même si certains peuvent apparaître dans le sujet : par exemple, les coups d'État militaires qui débouchent sur une révolution (Égypte nassérienne) ou auraient pu déboucher sur celle-ci ; les coups d'État militaires qui débouchent sur une ouverture démocratique et des réformes ou sur une répression (Turquie)... Les coups d'État de l'armée en Turquie n'ont pas tous le même sens : ils revêtent une dimension révolutionnaire en 1960, pas en 1971 et encore moins en 1980 où les coups d'État se font contre la gauche. En outre, le sujet est déjà très riche. Sans que cela soit absolument exclu, il valait mieux éviter de prendre en considération des thèmes métaphoriques (« la révolution démographique », « la révolution industrielle », « la révolution kémaliste », etc.), pour ne pas surcharger de sens des réalités déjà fort complexes. Il valait mieux s'en tenir rigoureusement aux sens obvia et à ceux qui sont donnés comme tels par les acteurs et les sociétés locales, même si l'on peut discuter la pertinence de l'appellation.

Nous proposons ci-après le plan adopté par un candidat dans une copie réussie. Il illustre, de manière certes assez scolaire mais suffisante pour être bien noté, ce qui pouvait être proposé à partir de connaissances bien maîtrisées et disponibles dans les manuels (cf. références bibliographiques citées *supra*). Nous avons un peu amendé ce plan qui partait de dichotomies trop tranchées entre « réformes d'en haut » et « réformes d'en bas ». Il y manque toutefois, comme dans toutes les copies, une réflexion sur la Révolution palestinienne. La problématique adoptée consiste à se demander dans quelle mesure le Moyen-Orient de 1876 à 1980 se caractérise par des aspirations réformistes plurielles qui donnent lieu à des révolutions, porteuses elles-mêmes de réformes ?

I. De 1876 aux lendemains de la Première guerre mondiale, les réformes souhaitées par certains acteurs conduisent à des révolutions qui contribuent à bouleverser les structures et les sociétés impériales.

A/ Les réformes par le haut, menées sous la pression des ingérences externes par les empires du Moyen-Orient à partir de 1876, se heurtent à des résistances.

- Les Tanzimat dans l'empire ottoman.
- Des mouvements réformistes en Perse sous la pression de l'influence européenne.

B/ Des volontés réformatrices dans les domaines religieux, culturels et politiques.

- Le mouvement de la « Nahda ».
- Le réformisme musulman.
- L'essor des contestations politiques de l'ordre établi (penseurs du bon gouvernement, la révolution urabiste en Égypte, mouvements religieux et constitutionnalistes dans l'Iran Qajar, essor du Comité Union et Progrès, et développement des sociétés secrètes arabes dans l'Empire ottoman).

C/ L'échec des réformes par le haut entraîne l'essor de mouvements révolutionnaires et de réformes radicales entre 1906 et 1919.

- Les révolutions constitutionnalistes en Iran (1906-1909)
- La révolution jeune-turque de 1908
- Certaines réformes inspirées par les puissances occidentales accélèrent les logiques de purification ethnique et de génocide (cas de la réforme de l'Arménie remise à l'honneur à la veille de la Première Guerre Mondiale)
- Des révolutions constitutionnalistes en Iran et dans l'Empire ottoman qui peinent à installer des régimes solides pour résister à la Première Guerre Mondiale.

II. De 1919 à 1952, des réformes révolutionnaires dans les États indépendants, portées par de multiples acteurs, suscitent des tensions.

A/ La mise en place de réformes autoritaires aux accents révolutionnaires dans les nouveaux États indépendants du Moyen-Orient.

Ces « réformes » contribuent à transformer les cadres sociaux, politiques, étatiques et institutionnels au Moyen-Orient.

- « Révolution de 1919 » en Égypte : une révolution ?
- Les militaires à l'origine de logiques de réformes autoritaires par le haut dans la Turquie kémaliste et dans l'Iran de Reza Shah.
- En Arabie séoudite créée en 1932, triomphe d'une version rigoriste de l'islam, avec ses propres réformes.
- Dans les États mandataires français et britanniques, les réformes politiques, administratives visant à jouer la carte des minorités.
- Pour la Syrie et le Liban, les réformes sont menées par des hauts commissaires militaires jusqu'en 1926 puis par des civils par la suite.

B/ Ces réformes ne se limitent pas au politique.

- Réformes sociales et éducatives menées par les élites locales, par des personnalités extérieures, les partis politiques et la société.
- Profondes transformations et modernisation des paysages urbains et des modes de vie dans l'entre-deux guerre dans les États mandataires.

C/ Les réformes mises en place dans l'entre-deux guerres suscitent de vives oppositions souvent étouffées, mais buttent sur le tournant de la Seconde Guerre mondiale.

- De grands mouvements de résistance dans l'entre-deux guerres face aux réformes opérées par la tutelle coloniale : résistances aux réformes kémalistes ; révolte druze de 1925-26 en Syrie ; grande révolte arabe en Palestine (1936-1938).
- La Seconde Guerre Mondiale accélère les transformations politiques au Moyen-Orient : remise en cause de la tutelle des puissances coloniales ; de nouveaux États indépendants dotés de nouvelles architectures politiques ; la création d'Israël, une révolution géopolitique qui ouvre l'ère des coups d'État au Moyen-Orient (1948-1952) ; les mouvements prérévolutionnaires en Égypte (Frères musulmans, Officiers Libres).

III. Durant « l'âge des révolutions » (1952-1980), des réformes et les révolutions menées par de nouveaux acteurs qui transforment les cadres étatiques établis depuis l'entre-deux guerres et les indépendances mais qui échouent en partie à réformer les sociétés.

A/ Des révolutions d'un nouveau type entraînent des réformes émanant de nouveaux acteurs.

- 1952 : le premier véritable moment révolutionnaire.
- la poursuite des coups d'État à partir de la fin des années 50 et jusqu'en 1980 (Turquie).
- 1958, année révolutionnaire au Moyen-Orient (Irak, Liban)
- le rôle des militaires comme nouveaux acteurs des réformes après la guerre.
- les politiques réformatrices des régimes socialistes arabes (Nassérisme, Baas).

B/ Des réformes sans révolution qui visent à réduire les inégalités et garantir le développement des États, mais qui échouent à transformer les sociétés et les structures institutionnelles.

- l'ampleur des inégalités socio-économiques (Liban des années 50).
- la « Révolution blanche » en Iran et les critiques liées aux réformes du Shah.
- partout après 1967-1973, l'essor de l'islamisme comme nouveau référent face à l'échec du panarabisme et des idéologies d'extrême-gauche, et la place nouvelle des religieux dans les projets réformateurs

C/ Une nouvelle révolution : la dimension révolutionnaire de l'année 1979 en Iran.

Catherine MAYEUR-JAOUEN et Olivier BOUQUET

EXPLICATION DE TEXTE

Rappel de la question d'histoire moderne inscrite au programme : « Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVI^e siècle au XVIII^e siècle (période de la Révolution française exclue) en Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces unies et Péninsule italienne ».

ÉLOGE D'HERMAN BOERHAAVE DEVANT L'ACADEMIE DES SCIENCES*

Le texte à expliquer est disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_externe/02/7/s2018_agreg_externe_histoire_3_921027.pdf

La pratique de l'Éloge commence en 1699 avec la publication des *Histoires* et *Mémoires* qui comprennent, chaque année, les éloges à la fin de la partie *Histoire*. Ceux-ci se présentent comme la mise en récit de la vie et de l'œuvre des savants. De 1699 à 1790, 190 éloges sont ainsi publiés, mais ils peuvent aussi être édités à part, voire traduits en anglais.

L'Académie royale des sciences exerce un contrôle sur les sciences puisqu'elle détient le monopole d'authentification du savoir par le biais de l'édition ; elle publie également ses propres travaux.

En 1699 commence la série *Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des sciences* (92 volumes publiés jusqu'en 1790). Ces *Histoires* et *Mémoires* contiennent des rapports de séances et des mémoires d'académiciens (c'est-à-dire des projets soumis à l'évaluation). Chaque volume comporte deux parties pourvues d'une pagination distincte. La première partie (*Histoire*) est rédigée par le secrétaire perpétuel ; on y trouve un résumé des principales interventions devant l'Académie royale des sciences, classées par discipline scientifique. À la fin du volume *Histoire* figurent également les éloges des membres décédés. La seconde partie (*Mémoires*) rassemble un choix de mémoires des académiciens, français ou associés étrangers.

L'éloge consacré à Boerhaave relève de la catégorie « mathématiques et physique », l'article 4 du règlement de 1699 ayant distingué six classes, divisées en deux groupes : les mathématiques (géomètres, astronomes) et la physique (règnes de la nature : animal, végétal, minéral) qui rassemble anatomistes, chimistes, botanistes.

L'auteur de cet éloge est Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757). Il a été formé au sein du collège des Jésuites de Rouen. Après une carrière d'avocat rapidement interrompue, et grâce au soutien des frères Corneille, il entre au *Mercurie Galant* et à l'Académie française en 1691. Il nourrit un grand intérêt pour les mathématiques, allié à un souci de vulgarisation scientifique. À ses yeux, la science doit être utile. Par la publication de *l'Essai sur la pluralité des mondes* en 1686, il cherche à promouvoir les sciences, à les vulgariser auprès d'un public cultivé. C'est un ouvrage emblématique puisqu'il s'y adresse à une dame pour lui expliquer les différents systèmes de physique mécanique et d'astronomie, Copernic et Descartes.

En 1697, Bernard Le Bovier de Fontenelle est déjà secrétaire de l'Académie. En 1699, il est choisi par l'abbé Bignon lors de la réorganisation de l'Académie royale des sciences (le règlement, en 50 articles, en fait un corps d'État) pour en devenir le Secrétaire Perpétuel, à la suite de Jean-Baptiste Duhamel. Il exerce cette charge jusqu'en 1740. C'est à ce titre qu'il est chargé, entre 1699 et 1737, de rédiger chaque année les *Histoires* de l'Académie qui permettent au public d'avoir accès aux nouveaux travaux de celle-ci, mais également aux *Mémoires*. Fontenelle est ainsi l'auteur de très nombreux éloges : Bernouilli, Tournefort, Cassini, Newton... Dans sa perspective de vulgarisateur, Fontenelle, contrairement à son prédécesseur, adopte le français, et non le latin.

Le texte fait référence à Boerhaave, un savant emblématique du dynamisme et du rayonnement des Provinces-Unies. Au XVIII^e siècle, celles-ci, nées de la scission des Pays-Bas lors de l'Union d'Utrecht en 1579, sont un État qui a réussi à s'imposer en Europe, qui représente une puissance économique et coloniale à la source de rivalités

avec l'Angleterre et la France (Guerre de Hollande en 1672, alliance anglo-hollandaise) et qui a fourni un dirigeant à l'Angleterre en la personne du stathouder Guillaume d'Orange (Glorieuse Révolution, 1688). Dans les deux pays, les élites économiques et politiques soutiennent la science expérimentale, exprimant une culture ouverte sur le monde, sur la connaissance des choses naturelles et sur la production de « faits scientifiques » (*matter of fact*).

Dans les sciences, la période est marquée par le succès des thèses de Newton (1642-1727, président de la Royal Society of London de 1703 à 1727), à la suite de la publication des *Principia* en 1687 et d'*Opticks* en 1704. Ces thèses forment une physique universelle, un « système du monde ». Newton fonde sa physique sur des lois mathématiques qui rendent compte des principes régissant l'univers (attraction) ; le divin est ramené à un rôle de régulateur ; la stabilité, l'équilibre, l'harmonie naturelle qui sous-tendent la physique de Newton assurent son succès en société. En outre, les liens de la science publique avec les milieux d'entrepreneurs ou encore le succès des démonstrations publiques sont rappelés notamment par Larry Stewart (*The Rise of Public Science: Rhetoric, Technology, and Natural Philosophy in Newtonian Britain, 1660-1750*, Cambridge, 1992) et par Margaret Jacob (*Scientific Culture and the Making of the Industrial West*, Oxford, 1997, et ses autres ouvrages sur la révolution scientifique). Le texte témoigne de ces interactions entre sciences, sociétés et pouvoirs en Europe.

Ce texte peut être considéré comme un manifeste en faveur du rôle du savant en société et en politique, de la science utile qui, en retour, fournit les conditions de l'activité scientifique. C'est la perception des contemporains et celle de Fontenelle. D'un point de vue historiographique, on pourrait comprendre le texte comme une histoire externaliste et constructiviste, c'est-à-dire qui suppose le caractère déterminant des éléments de contexte dans la production des savoirs scientifiques (production qui ne se réduit donc pas à un discours intellectuel ni à une succession de découvertes et de théories) et dans la construction de la figure du savant. Il montre comment les savoirs chimiques, médicaux, botaniques d'Herman Boerhaave sont construits par le contexte de production, à la fois celui de la République des Lettres et celui des Provinces-Unies – ce que Harold J. Cook appelle « les fondements matérialistes de la science nouvelle ». Le texte peut aussi être interprété comme une exposition de la place du savant dans la République des Lettres, des savoirs dans les Provinces-Unies, de la chimie et de la médecine au début du XVIII^e siècle (alors même que la physique s'impose comme la science reine de la révolution scientifique). En somme, le texte participe du processus de construction de la figure du savant dans l'Europe du XVIII^e siècle.

I. Boerhaave, un républicain des Sciences

La communication internationale des sciences, au-delà des contraintes imposées par les États, se coule dans le moule de la République des Lettres. L'idée d'une « République des Sciences » est formulée à la fin du XVIII^e siècle (Condorcet), mais les pratiques existent de longue date et connaissent des évolutions. Les espaces de communication qui se mettent en place sont d'abord construits autour de la renommée d'un individu, éventuellement appuyés sur des correspondances, puis structurés par des institutions, les académies. Mais ce qui fait le ciment, est plus immatériel, ce sont des valeurs partagées, une éthique des sciences justifiant le travail collectif et l'engagement en société.

A/ L'internationalisation des sciences au temps « des faibles sciences » (ligne 60)

Boerhaave, qui attire des étudiants étrangers en nombre, à Leyde, s'inscrit dans une forme héritée des sociabilités savantes, fondée sur la réputation internationale de personnages. Fontenelle distingue ce modèle, en évoquant, en filigrane, la figure de Paracelse (ligne 61 : « docteur devenu célèbre », « suivi jusque dans des solitudes », « chassé »), une référence majeure, par ailleurs, dans l'histoire des sciences expérimentales, de la chimie et de la médecine.

L'exemple de Paracelse est emprunté au XVI^e siècle : le savant est mentionné pour ses pérégrinations en Europe, de cour en cour, et pour son recours au patronage ; mais ici, il est surtout image de la solitude, incarnant le *topos* du savant en avance sur son temps, en

rupture avec ses pairs, et donc rejeté. Paracelse (Theophrastus van Hohenheim, 1493-1541), médecin et alchimiste suisse, a exercé la profession de médecin à Bâle et est le fondateur de la tradition iatrochimique. Critique de Galien et de la tradition médicale scolastique, praticien de l'alchimie, il rejette tout enseignement livresque et ne respecte que les savoirs empiriques et artisanaux. Il propose de traiter la vérole en fabricant des remèdes avec le mercure (résultats probants). Ses travaux commencent à transformer la thérapeutique galénique et la pharmacopée, en y faisant progressivement entrer, aux côtés des végétaux, les substances minérales et métalliques jusque-là inusitées. C'est donc la naissance d'une chimie médicale, dite « iatrochimie », débarrassée de toute dimension spéculative et magique. Paracelse est chassé de différents pays et de Bâle en 1528, en raison de son rejet des autorités médicales. Ses œuvres ont été publiées à la fin XVI^e siècle. Van Helmont et Severinus sont des exemples de sa postérité au siècle suivant.

B/ L'institutionnalisation des sciences : République des sciences et réseaux académiques

La remarque de Fontenelle « Aujourd'hui que tout est plein » (ligne 62) renvoie au mouvement d'institutionnalisation des sciences. Cette institutionnalisation avait été appelée de ses vœux par Francis Bacon dans la *Nouvelle Atlantide* (1627), avec le motif de la maison de Salomon. Il s'agissait de promouvoir le développement des sciences et des techniques, celles-ci devaient être utiles et servir d'auxiliaires du pouvoir. Plusieurs exemples peuvent être rattachés à ce mouvement d'institutionnalisation des sciences. Ce sont d'abord les collèges jésuites, le Collège Romain étant créé en 1551. Un vaste réseau de collèges se constitue au sein duquel un enseignement des sciences est développé, en lien avec leur utilité pratique, notamment l'enseignement des mathématiques. Ce sont également les universités (celle de Leyde est fondée en 1575). Quant aux académies, elles correspondent à différents modèles. Les académies princières, comme l'Accademia del Cimento fondée à Florence, en 1657 par Léopold de Médicis, entretiennent des liens avec la société de cour. La Royal Society of London fondée en 1660 est d'origine privée et procède du regroupement de divers cercles savants ; sa charte est accordée en 1662 par Charles II. L'Académie royale des sciences, fondée en 1666 à l'initiative de Colbert, est une académie d'État relevant du mercantilisme ; elle vise à soutenir la politique de puissance de Louis XIV. Le règlement de 1699 la transforme en une institution au service de l'État. L'Académie des sciences professionnalise les savants par le service direct de la chose publique, et elle les rémunère.

Ce mouvement de fondations s'accompagne de la constitution de réseaux, de la publication des travaux des institutions, à l'instar des *Histoires et Mémoires*, mais également de la publication des travaux des savants étrangers affiliés. Ces journaux savants renvoient à un idéal de circulation des savoirs. Ces publications posent la question des langues dans la République des Lettres : les ouvrages de Hermann Boerhaave sont écrits en latin qui demeure la langue de la science (1707 : *Institutione medicae* ; 1708 : *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis* ; 1732 : *Elementa Chemiae...*). Les traductions anglaises des deux premiers ouvrages datent de 1714-1715 et les traductions françaises seront plus tardives (1738 et 1740). Au cours de ces années, les publications qui concernent le domaine scientifique sont en hausse. En France, le livre scientifique ou technique voit sa part passer de 20 à 40 % du total des livres publiés entre 1720 et 1780. Fontenelle évoque les premières éditions des ouvrages de Hermann Boerhaave, toujours suivies de plusieurs autres éditions (ligne 83-84). Les *Institutiones Medicae* (1708) sont éditées plusieurs fois ; elles sont traduites en anglais en 1714, puis publiées en français à Paris en 1740. En filigrane du texte apparaît la question des concurrences entre académies et surtout entre la Royal Society et l'Académie royale des sciences. Fontenelle évoque la fierté de l'Angleterre dans le domaine scientifique (ligne 55 : « l'état florissant des sciences »), ce qui renvoie sans doute aux charges et à l'œuvre de Newton, auquel succède Hans Sloane jusqu'en 1741. Fontenelle rappelle que la chimie avant Boerhaave était déjà sortie de l'obscurité, ce qui fait référence à des travaux menés par des chimistes français, dont Nicolas Lémery. La concurrence entre l'Académie royale

des sciences et la Royal Society est aussi vive pour les places d'associés étrangers. Ce statut est créé en France en 1699 : huit associés étrangers qui ne sont pas pensionnés. Fontenelle souligne que Boerhaave a d'abord été sollicité par l'Académie royale des sciences en 1731, puis par la Royal Society, et ce en dépit des liens plus étroits entre l'Angleterre et les Provinces-Unies depuis 1688, soit depuis la Glorieuse révolution.

C/ Boerhaave, Fontenelle et l'éthique des sciences : une communauté de valeurs

Paracelse est un exemple de praticien d'une nouvelle philosophie naturelle qui correspond à une science expérimentale reposant sur l'expérience autoptique (et pas seulement « sur le rapport d'autrui », ligne 36), une méfiance vis-à-vis des systèmes (ligne 68), voire un désaveu des systèmes (« désavouées par la nature », ligne 86). Il s'agit de ne plus deviner la nature (lignes 35 et 87), ce qui entraîne le désaveu des *auctoritates* (Galien pour Paracelse). La démarche inductive est pratiquée en lieu et place de la démarche déductive. Il s'agit de produire des faits scientifiques, des *matter of facts*. Cette nouvelle approche construit de nouvelles normes des sciences à l'échelle de l'Europe et une éthique de la production de faits scientifiques. Dans le sillage de l'humanisme, la capacité critique est le ciment de sociabilités savantes dans la République des sciences. Le sens donné à l'activité scientifique repose sur l'établissement de ces nouvelles valeurs partagées qui permettent la coopération internationale. Fontenelle les reconnaît pleinement dans la méthode scientifique de Boerhaave. Au-delà même de l'appartenance académique, il s'agit d'une adhésion à une communauté de pensée. Fontenelle insiste sur le refus des dogmes et des systèmes chez Boerhaave (on y reviendra à propos des théories médicales) et le place ainsi en continuateur du legs humaniste de Paracelse. Daniel Roche, dans un article publié en 1977 sur les éloges des médecins à la Société royale de médecine (« Talents, raison et sacrifice. L'image du médecin des Lumières d'après les Éloges de la Société royale de médecine (1776-1789) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 32^e année, n°5, 1977, p. 866-886), a relevé la fréquence de mentions similaires, en soulignant les trois fonctions de l'éloge : rhétorique, documentaire et hagiographique. L'éloge impose une vision du monde promeut une éthique, instaure une idéologie, ce qui transparaît dans la « valeur morale » ; la « respectabilité » ; et le « rôle social attribué au médecin.

Fontenelle se reconnaît aussi dans les modes de communication de Boerhaave (cours publics, livres). La science publique rencontre un intérêt croissant pour les sciences de la part du public lettré dans toute l'Europe, y compris celui des femmes. Les démonstrations publiques en Angleterre et les cours publics aux Provinces-Unies se multiplient. L'influence de la science expérimentale anglaise se fait sentir à Leyde (cf. travaux de Lissa Roberts) : en 1715, Willem's Gravesande, diplomate et mathématicien, se rend à Londres chez J.T. Desaguliers ; il travaille à une machine de Savery (pompe à feu), puis obtient un poste à l'université de Leyde et équipe d'un modèle de Savery le cabinet de machines de l'université. Desaguliers, dans les années 1730, effectue également un séjour aux Provinces-Unies qui marque l'essor de la science publique expérimentale. Les cours publics sont plusieurs fois évoqués dans le texte : cet essor est en lien avec la commercialisation des savoirs et a pour conséquence l'élargissement du public des universités ; différents lieux sont investis (cours dans des académies, cours de dessin municipaux, etc.), même si des cours privés continuent d'exister dans des boutiques et chez des savants qui peuvent tenir boutique, comme c'était le cas des cours de fortification de Galilée. Boerhaave reprend cette formule, renouvelée au XVIII^e siècle, en lien avec les marchés des instruments et des livres de science. On assiste à un essor des lieux de savoirs situés en dehors du cadre institutionnel. Ces médiations expriment un souci de faire des sciences des sujets d'intérêt public, d'accomplir un idéal, en partie messianique, d'utilité, de bonheur, d'éducation en somme. Fontenelle valorise cet engagement du savant en société.

En France, la science mondaine se développe en lien avec le monde des salons. Fontenelle fait référence au luxe (ligne 5), au moment où la querelle du luxe bat son plein (Voltaire, *Le Mondain*, 1736). La « science-spectacle » peut être évoquée lorsqu'il est question des « spectacles qui réussissent le plus » et où il faut se faire « garder une

place » pour être certain de pouvoir y assister (ligne 57-58). Au même moment, les spectacles d'automates de Vaucanson subjuguent les Parisiens : le « joueur de flute » est exhibé à la foire Saint-Germain en 1738 et est installé ensuite à l'Hôtel de Longueville où l'on estime qu'il eut 5000 visiteurs. Les curieux n'affluent pas moins aux expériences publiques de l'Abbé Nollet qui, dès 1735, a donné des leçons de physique à différentes compagnies, avant d'ouvrir en 1738 – année même de l'éloge – un cours public de physique expérimentale.

Cet idéal de la science publique, au service de la cité, construite et légitimée par les pouvoirs publics relève de multiples influences en Europe. Les Provinces-Unies, jeune république assiégée mais rapidement à la tête d'un empire, ont misé sur les sciences utiles pour défendre leur régime et augmenter leur puissance. Elles sont emblématiques des sciences expérimentales, et c'est ce que reconnaît Fontenelle en Boerhaave.

II. Les savoirs aux Provinces Unies : les sciences au service de la République

Les Provinces-Unies sont un centre d'accumulation de savoirs (voir l'article de Harold J. Cook, « Amsterdam entrepôt des savoirs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 55-2, n°2, 2008, p. 19-42) : le lien y est fort entre le commerce, la connaissance des choses naturelles et l'expérimentation (*matter of fact*). En lien avec l'histoire des Provinces-Unies, évoquées ici par métonymie (« la Hollande »), se sont développés depuis le XVI^e siècle une culture et des savoirs particuliers qui ont nourri la construction de Boerhaave en tant que savant.

A/ Formation et culture des Provinces-Unies

Les Provinces-Unies forment une terre d'opposition : c'est un pays forgé par la guerre, marqué par le développement du calvinisme dans les Pays-Bas espagnols du nord en révolte contre la tutelle Madrid. Les provinces de Hollande et de Zélande ont été les premières à se révolter, puis l'Union d'Utrecht a posé les bases des Provinces-Unies en 1579. Celles-ci correspondent à un ensemble à dominante calviniste, ce qui renvoie au débat sur les liens entre protestantisme, développement du capitalisme et développement scientifique (voir les travaux de Max Weber et l'article de R.K. Merton, « Science, Technology and Society in Seventeenth-Century England », dans *Osiris. Studies on the History and Philosophy of Science, and on the History of Learning and Culture*, IV/2, 1938, p. 262-272). Le vocabulaire de la prédestination se retrouve dans les deuxième et troisième paragraphes du texte, à travers l'évocation de l'ascèse par le travail et d'une relation décomplexée à l'argent et à son accumulation : Boerhaave cherche à gagner de l'argent. Dans le cadre des migrations en provenance des Pays-Bas du sud au cours des années 1570-1580, de nombreux calvinistes, beaucoup d'artisans, de marchands fortunés vivant en Flandres (Anvers) sous domination espagnole émigrent vers le nord : tel est le cas de la famille de Boerhaave (lignes 2-3). Ces mouvements accompagnent le déplacement du carrefour commercial de l'Europe du Nord d'Anvers vers Amsterdam. Ceci entraîne une réussite collective, fruit d'un effort et d'un travail tout autant collectifs. La référence au nombre important d'enfants engendrés par le père de Boerhaave – une situation démographique différente de celle de la France, selon l'auteur – révèle qu'aux yeux de Fontenelle, la démographie est la clef du succès (lignes 4-6) ; dans son esprit, cette démographie florissante est étroitement liée à la richesse du pays.

B/ Les Provinces-Unies comme « centre d'accumulation » des savoirs (Lissa Roberts)

L'historienne Lissa Roberts argue que les Provinces Unies toutes entières ont été un centre d'accumulation (Lissa Roberts, « Centres and Cycles of accumulation », dans Lissa Roberts (dir.), *Centres and Cycles of Accumulation in and Around the Netherlands during the Early Modern Period*, Berlin, 2011).

Le texte insiste à plusieurs reprises sur les savoirs mathématiques : Boerhaave peut gagner sa vie en donnant des cours de mathématiques parce qu'il y a une demande de la part des « jeunes hommes de condition » (ligne 29). Les Provinces-Unies ont longtemps été un pays en guerre pour son indépendance où les savoirs militaires, liés aux

mathématiques ont occupé une place importante dès la fin du XVI^e siècle. Ainsi, Simon Stevin, ingénieur au service de Nassau, produit une œuvre militaire et mathématique. Les mathématiques pratiques, quant à elles, sont une tradition italienne (voir les travaux de Pascal Briost) et hollandaise. Les mathématiques et la cartographie fleurissent aux Provinces-Unies et peuvent être illustrées par Gemma Frisius (*Cosmographicus liber Petri Appiani* en 1529), ainsi que par la mise au point de la triangulation. Enfin, la cartographie est importante dans la formation des ingénieurs de l'Université de Leyde, l'école cartographique néerlandaise, illustrée par les Blaeu, étant en outre liée à l'hydraulique.

Les Provinces-Unies sont également une puissance commerciale : en 1602, la création de la Compagnie des Indes orientales (ou « VOC » : *Vereenigde Oostindische Compagnie*) renforce le besoin d'outils mathématiques, qu'il s'agisse de conquêtes, de construction navale ou d'activité commerciale.

Puissance commerciale et ouverture sur le monde favorisent l'arrivée sur le territoire d'une multitude de produits et d'objets qui promeuvent le développement de savoirs concernant les sciences de la vie et de la nature : botanique, anatomie, médecine en premier lieu ; l'essor de ces disciplines va de pair avec le développement de « lieux de savoirs » (voir les travaux de Christian Jacob) qui leur sont dédiés et de pratiques savantes. Comme botaniste, chimiste et médecin, Boerhaave hérite de ces savoirs et de ces pratiques.

L'accumulation des savoirs se double de pratiques visant à exposer et/ou découvrir les faits de la nature. Au cours du XVI^e siècle se développent les pratiques de dissection les plus courantes : ouverture et inspection du corps, illustrées par les noms de Léonard de Vinci ou de Vésale. En 1584, un premier théâtre d'anatomie est édifié à Padoue. La dissection migre aux Provinces Unies avec l'ouverture de salles d'anatomie. En 1555, les chirurgiens d'Amsterdam obtiennent le droit de disséquer une fois par an le cadavre d'un criminel. Au XVII^e siècle, à Amsterdam, Delft et Leyde ont lieu des leçons d'anatomie et des dissections annoncées et subventionnées par les autorités municipales : le public éclairé s'y presse, à l'instar de la leçon d'anatomie du docteur Tulp, peinte par Rembrandt en 1632.

Parallèlement se développe la pratique d'assembler et d'exposer des *naturalia* dans des cabinets de curiosité grâce aux richesses rapportées par la Compagnie des Indes orientales (il s'en ouvre à Leyde, Amsterdam et Utrecht), qui s'accompagne de l'ouverture des jardins botaniques. Ainsi, en 1618, les apothicaires et médecins d'Amsterdam demandent l'ouverture d'un jardin botanique municipal pour former des apprentis apothicaires et des médecins. Les Provinces-Unies sont aussi le théâtre du développement des pratiques alchimiques dont elles sont même un des hauts-lieux ; c'est d'ailleurs un thème de la peinture hollandaise, ce qui signe la force des pratiques expérimentales dans des milieux variés (voir les études de Pamela H. Smith). Plusieurs noms peuvent être retenus parmi les praticiens hollandais. Cornelis Drebbel (1572-1633), graveur, polisseur de verre et alchimiste à Alkmaar, est un inventeur de pompes et de mouvements perpétuels ; passé en Angleterre par la Tour de Londres, il revendique que les expériences seules permettent d'expliquer la nature, comme les explosions de poudre pour étudier le tonnerre : l'artifice révèle la nature, c'est à dire les liens entre microcosme et macrocosme. De même, Johan Rudolph Glauber (1604-1670), pharmacien à Amsterdam, est l'auteur d'une trentaine de livres d'alchimie dont le *Furni novi philosophici* qui décrit en 1646 ses distillations. Ses quatre laboratoires sont célèbres et ses travaux sont cités par Leibniz et Robert Boyle. Glauber, praticien peu instruit, fait autorité par son savoir sur la nature ; il se dit « artiste expérimenté ». Franciscus de Le Boë, dit « Sylvius », admirateur de Glauber et de Paracelse, est médecin à Leyde en 1658 : il crée le premier laboratoire de chimie dans une faculté de médecine en 1659 et effectue 300 autopsies en quinze ans. Mais les débats sont vifs sur la place du corps dans l'expérimentation. Sylvius adopte un compromis : dans sa leçon inaugurale, il revendique l'importance des sens mais il plaide pour les démonstrations mathématiques et pour le travail collectif : l'expérience individuelle ne suffit plus.

C'est à cette génération de savants qu'appartient Boerhaave. Il est l'héritier des pratiques expérimentales portées par l'alchimie – quitte à les expérimenter sur lui-même –, et

méfiant à l'égard des dogmes et des « systèmes » (ligne 68) ; il cherche une « physique simple, claire et intelligible » (lignes 78-79). L'université (et les sociétés savantes) concentrent alors l'activité scientifique et le public.

C/ L'université de Leyde, un symbole

Située dans la province de Hollande, entre Amsterdam au Nord-Est et la Haye au Sud-Est (à 40 km d'Amsterdam, 20 km de la Haye), Leyde est une des premières villes à se révolter. Elle offre une résistance particulière aux troupes espagnoles lors des premiers soulèvements de 1572-74 et du siège de Leyde de 1574, en procédant déjà à l'ouverture des digues. L'université de Leyde a été fondée en 1575 par Maurice Nassau pour récompenser la résistance de la ville qui devient un haut lieu des savoirs scientifiques et techniques. En 1587 est fondé le cabinet de curiosités. En 1593-1594, le jardin botanique de l'université de Leyde est créé par Clusius, Charles de l'Ecluse, assisté de Dirck Cluyt (1546-98). De forme rectangulaire, il est bordé d'un long bâtiment, l'*ambulacrum*, qui fait office de serre mais aussi de galerie pour l'exposition de plantes rares. Les plantes lointaines acclimatées cohabitent dans l'*hortus botanicus* avec une grande majorité de plantes européennes, certaines ayant été collectées par Clusius lui-même et transplantées depuis son propre jardin de Francfort. En 1593, Pieter Pauw, professeur d'anatomie dans la jeune université, fonde un théâtre anatomique, considéré comme l'un des plus fameux édifices consacrés aux dissections anatomiques publiques à la fin de la Renaissance. En 1600, la première école d'ingénieurs d'Europe est fondée pour dispenser un enseignement des mathématiques à usage pratique ; en 1659, c'est la fondation d'un laboratoire de chimie et en 1674, d'une chaire de physique, associée à un cabinet de physique. Enfin, le premier des observatoires universitaires est créé à Leyde 1623.

III. Boerhaave, chimiste et médecin

H. J. Cook a souligné le lien entre le commerce et la promotion des sciences de la vie, botanique, médecine et alchimie – des domaines qui participent autant de la « révolution scientifique » que la physique et l'astronomie, ce qu'atteste le texte de Fontenelle, alors que l'historiographie a longtemps relégué ces domaines à l'arrière-plan (voir les travaux d'Alexandre Koyré et de Charles C. Gillispie)

A/ Le travail et la carrière d'un savant

La construction et la reconnaissance de l'identité sociale du savant sont sensibles dans le texte. Dans l'article, déjà cité, de Daniel Roche sur les éloges des médecins à la Société royale de médecine revient sans cesse l'idée que c'est l'éducation qui fait le bon médecin, une éducation qui passe par les Humanités sans lesquelles il n'est pas possible d'être intégré à l'élite savante. Dans la moitié des éloges, les auteurs insistent également sur l'éducation familiale qui permet une transmission des savoirs et des gestes dans une atmosphère culturelle favorable. L'éducation humaniste de Herman Boerhaave, sur le modèle prôné par Érasme, consiste à cultiver l'esprit et le corps (« fortifier le corps par quelque exercice modéré d'agriculture », lignes 11-12). Son père est son précepteur. Ses études se poursuivent à l'université de Leyde, la première à instituer une chaire de physique et un enseignement de physique expérimentale. Boerhaave bénéficie de l'accès à tous les « lieux de savoirs » de Leyde.

En outre, Boerhaave possède une culture encyclopédique, très influencée par le schéma de Francis Bacon. Sa bibliothèque comporte tous les ouvrages des Anciens, non seulement Hippocrate mais aussi les textes des mathématiciens de l'Antiquité. Il est en même temps un praticien de la philosophie naturelle, la nécessité de l'observation fondant sa pratique de savant. Le laboratoire est le lieu par excellence du travail du chimiste, comme le cabinet et la bibliothèque ; qu'il appartienne à une institution ou qu'il soit privé, il participe de la professionnalisation de la science. Ce mouvement est porté par l'alchimie et son atelier-laboratoire. Et Boerhaave travaille dans le jardin botanique de Leyde, faute de disposer du sien propre.

À partir de 1701 est créée la chaire de médecine à l'université de Leyde, puis deux autres, celle de botanique (1709) et celle de chimie (1718). Les appointements de Boerhaave sont alors augmentés grâce au financement public. L'investissement public local de la municipalité entretient ainsi un savant au service de la cité. Les cours particuliers lui permettent de mieux gagner sa vie mais ils témoignent également de l'intérêt public grandissant et de la commercialisation des sciences à travers les élèves venus de toute l'Europe, ce qui soutient et renforce la réputation scientifique de Leyde.

B/ De l'alchimie à la chimie

Fontenelle évoque d'abord l'alchimie, qui a précédé la chimie, en mentionnant les « ténèbres mystérieuses » (lignes 74-75), ce qui renvoie au topos de l'alchimie spéculative, toujours rattachée à l'univers du secret et de l'obscurité. La quête alchimique se consacre à la transmutation des métaux, à la recherche de la pierre philosophale et du remède universel. Mais à côté de cela, il existe une alchimie pratique, de plus en plus débarrassée de cette dimension mystérieuse et spéculative qui consiste à confectionner des remèdes iatrochimiques. Elle dérive de l'œuvre de Paracelse dont les ouvrages circulent dès la fin du XVI^e siècle.

Au moment où écrit Fontenelle, la reconnaissance de la chimie a déjà eu lieu, elle a déjà été « tirée de ces ténèbres mystérieuses » (lignes 74-75). La chimie s'est constituée en une véritable science à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. Fontenelle fait référence sans doute à tous les débats du XVII^e siècle sur la place de la iatrochimie en médecine, c'est-à-dire l'utilisation des substances minérales et métalliques en médecine : débats houleux, notamment entre les défenseurs de l'iatrochimie, héritiers de Paracelse, et la faculté de médecine au XVII^e siècle, en particulier la querelle de l'antimoine entre 1560 et 1660.

Dans les années 1630, le Jardin royal est ouvert à Paris, avec pour projet d'enseigner la botanique, d'apprendre à faire des extraits de plantes et à distiller ; bref, c'est la chimie qui est introduite au Jardin et dans l'enseignement, ce qui provoque une vive opposition de la Faculté de médecine qui considère qu'il s'agit d'une atteinte à son monopole d'enseignement et à sa vision globale de la médecine. À la fin du XVII^e siècle, la chimie est l'objet d'un grand nombre de publications. En 1660 paraît le *Traité de la chymie* de Nicolas Le Fevre qui considère qu'il existe à côté d'une chimie philosophique – science pure, dégagée de toute application, qui cherche à comprendre les phénomènes de la nature – une iatrochimie qui veut appliquer la chimie à la compréhension des phénomènes physiologiques, une chimie pharmaceutique en somme. En 1663 paraît le *Traité de la chimie* de Christophe Glaser, démonstrateur au Jardin du roi.

Cependant, Fontenelle fait surtout référence à l'œuvre de Nicolas Lémery dont le *Cours de chymie* est publié en 1675 ; il est suivi de très nombreuses rééditions et traduction en toutes les langues. L'épître que ce dernier adresse aux médecins de la faculté de médecine est claire : les médecins ont admis que la chimie pouvait être l'auxiliaire de la médecine ; les vrais chimistes ne sont pas des charlatans, ce qui scelle la condamnation des alchimistes. Lémery prend ses distances avec le discours des alchimistes et par rapport aux grands principes alchimiques (c'est-à-dire les éléments constitutifs des corps : soufre, mercure, sel). Il pense que les substances, les corps naturels, sont constitués de corpuscules et de particules mobiles, et qu'ils se transforment, ce qui permet de comprendre les processus de transformations de la matière. En somme, avec Lémery, on est déjà entré dans une chimie influencée par la mécanique, une chimie mécaniste. En 1696, la Faculté de Paris crée une chaire pour l'enseignement de la pharmacie chimique et galénique et en 1699, Louis XIV nomme Nicolas Lémery chimiste pensionnaire de l'Académie des sciences. À sa mort, en 1715, Fontenelle prononce son éloge en séance publique.

Les mathématiques et la géométrie tiennent enfin une place capitale, en particulier dans l'œuvre chimique et médicale de Boerhaave : il est également mathématicien et professeur de mathématiques ; il est influencé par la physique de Descartes et de Newton ; et il est d'ailleurs promoteur du newtonianisme en Hollande. Il a soutenu la

carrière de Gravesande à Leyde. Son objectif est de réduire la chimie « sous les lois générales de la physique » (ligne 77) et d'en faire « une simple physique, claire et intelligible » (ligne 79). En 1687, les *Principia* de Newton ont procédé à une unification de la physique avec la théorie de la gravitation : les mêmes lois régissent le fonctionnement de la nature ainsi que les phénomènes célestes (planètes, comètes) et terrestres. Selon l'interprétation religieuse, la nature exprime les lois de Dieu, elle n'est pas obscure, elle doit être intelligible pour comprendre le dessein divin. Ce système du monde est mathématisable. Cette physique mathématique élargit sa tutelle sur les sciences de la nature et, en particulier, sur la chimie ; chimie et la mécanique se trouvent ainsi réunies. Boerhaave défend une chimie iatomécaniste, soit une théorie chimique mixte : les trois principes chimiques situés à l'intérieur du corps – le sel, le soufre et le mercure – sont soumis à des lois mécaniques, à des mouvements, à une circulation. La refonte de la chimie est exposée dans les *Elementa Chemiae*, publiés en 1732 en in quarto, c'est-à-dire un grand format particulièrement destiné aux praticiens, ce qui contribue à éloigner la chimie de l'alchimie.

C/ La médecine

De ses propres études de mathématiques et de physique comme de la connaissance des travaux d'autres savants, Boerhaave tire une conception mécanique du corps. À ses yeux, le corps humain est une machinerie combinant les principes chimiques et mécanistes. Les *Instituiones medicae* se présentent comme le premier ouvrage de physiologie proposant une nouvelle vision mécaniste du corps. Boerhaave s'y montre adepte de Harvey et de Newton : le système humoral y est traduit en mécanique et en hydrostatique ; la chimie est réservée à la préparation de médicaments. C'est un compromis entre iatrochimie et iatomécanisme, mais sans dogme et sans esprit de système. Du côté des *auctoritates*, le texte ne fait d'ailleurs pas mention de Galien, alors que son héritage, et en particulier le système des contraires, demeure central dans les enseignements et les pratiques médicales en dépit de nombreuses attaques ; il est d'ailleurs toujours enseigné à la faculté de médecine de Paris. La méfiance de Boerhaave vis-à-vis des « systèmes » est d'ailleurs importante : la théorie des quatre humeurs, héritée d'Hippocrate et de Galien, est implicitement condamnée.

La source d'inspiration de Boerhaave demeure cependant Hippocrate (460-370 avant J.-C.) (ligne 85). Le legs hippocratique est l'objet d'un nouvel intérêt à la fin du XVII^e siècle. La santé serait un état naturel résultant d'un équilibre entre le corps et son environnement. Le médecin doit donc observer le malade et son environnement : cette attitude débouche sur une médecine clinique, c'est-à-dire sur l'observation des malades alités à l'hôpital que Boerhaave introduit. Il est possible de déceler l'influence de Thomas Sydenham (1624-1689), parfois qualifié d'« Hippocrate anglais », fondateur d'une médecine météorologique alliant maladies et climat ; Son parcours fut un peu chaotique et assez éloigné des institutions académiques anglaises. Dans les années 1670-1680, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les épidémies de différentes natures : fièvres, peste, variole. Ses travaux et ses ouvrages se fondent d'abord sur l'observation, au chevet du malade, afin d'établir un tableau des symptômes des maladies et de les distinguer ainsi les unes des autres. Il est, en somme, l'un des pionniers de la nosologie qui étudie les caractères distinctifs des maladies dans la perspective de leur classification.

Conclusion

Le texte donne une image assez négative des médecins et des chirurgiens : Boerhaave souffre autant de leurs remèdes que de son propre mal. Les médecins apparaissent donc comme des incompetents et des charlatans. Cette image diffusée par Fontenelle a largement sous-tendu l'historiographie, alors qu'au contraire, les analyses de Christelle Rabier et de Samir Boumediene ont mis en exergue les capacités d'innovation de la médecine à l'époque moderne. Les traitements gagnent alors en pragmatisme et en efficacité grâce au recours aux minéraux et aux plantes, puis à l'inoculation et à l'électricité. Boerhaave appartient à ce courant de médecine novatrice, longtemps ignoré,

et il acceptait d'ailleurs la critique vis-à-vis des médecins et de leur langage obscur. Pour lui, il ne s'agit donc plus de deviner la nature mais de l'observer, en promouvant la démarche inductive en lieu et place de la démarche déductive. Il se guérit lui-même en ayant observé son mal (ligne 17). Boerhaave pratique également des dissections anatomiques d'animaux, mais aussi d'êtres humains, en présence de ses étudiants, à partir du moment où il accède à la chaire de médecine, en 1701. L'œuvre de Boerhaave a consisté à insérer dans le cursus des médecins ce que la chimie, la physique et les sciences naturelles peuvent apporter de valable.

Il fut ainsi l'un des promoteurs d'un néo-hippocratismes, insistant sur l'influence du milieu sur l'état de santé, une idée que l'on peut retrouver dans les ouvrages de certains médecins sur lien entre maladies et milieu urbain comme, par exemple, *Les maladies des artisans* de Ramazzini, publié en 1713. Ce néo-hippocratismes influence durablement les conceptions médicales des Lumières, notamment par le biais du développement de l'hygiénisme et de l'aérisme dans la seconde moitié du siècle.

Grâce à Boerhaave, l'université de Leyde devient le centre le plus influent de l'enseignement de la médecine en Europe. Ses *Institutiones medicae* sont traduites pour les praticiens dans de nombreuses langues, dont l'arabe. Ses disciples sont nombreux et les souverains de toute l'Europe se disputent ses élèves dans les années 1740.

Dans ce texte, Fontenelle fait la promotion de l'étude raisonnée de la médecine et des sciences. Les éloges académiques du XVIII^e siècle ont moins contribué à une héroïsation qu'à la consolidation de la figure du savant, un vocable né à la fin XVI^e siècle. Par-delà la diversité des vies relatées se dessine l'image d'un type social émergent : « l'homme académique » (Daniel Roche). Derrière les noms, ce sont moins les individus qui font sens que la représentation d'une identité collective dépassant leur personne et leur spécialité.

De la Renaissance au siècle des Lumières, le savant n'est pas toujours la figure désintéressée que la légende héroïque présente. Il construit aussi sa carrière entre cours et académies. À la fin de l'Ancien Régime, une ligne de partage s'accroît entre les représentants des « sciences mondaines » et les savants tenants d'une « science sévère », ayant les mathématiques pour modèle. La proto-professionnalisation des sciences tend alors à marginaliser ou exclure de la République des Lettres deux figures qui comptaient naguère parmi les savants : le « demi-savant » et « l'amateur ».

REMARQUES SUR LES COPIES DE LA SESSION 2018

Le jury d'écrit constate la grande hétérogénéité des copies, avec quelques très bons devoirs mais aussi beaucoup de copies très faibles et/ou très courtes, exclusivement constituées d'une introduction. L'épreuve du commentaire de document s'avère, comme souvent, plus discriminante que celle de la dissertation parce qu'elle fait apparaître de profondes difficultés de méthode dans la mise en œuvre de l'exercice.

Les différents attendus de l'introduction (présentation de l'auteur, du texte, de sa nature et de ses destinataires, le contexte historique, les références historiographiques...) ne sont pas respectés. Beaucoup de candidats proposent des phrases d'accroche qui n'ont parfois aucun lien avec le sujet et le jury rappelle qu'il vaut mieux alors s'en passer. Les correcteurs déplorent surtout que, dans de nombreuses copies, tout contexte historique adapté pour mettre en perspective le sujet soit absent. Les références historiographiques mobilisées dans l'introduction sont souvent mal choisies, trop généralistes, parfois sans lien avec le document (intérêt de citer les travaux d'Alexandre Koyré ici ?). Quelques candidats proposent dans leur introduction une analyse du texte. Le jury rappelle que l'analyse est destinée à faire apparaître les grandes articulations du texte, mais qu'elle ne doit pas être trop détaillée.

En ce qui concerne la mise en œuvre du développement, le jury d'écrit souligne que la méthode du commentaire n'est pas maîtrisée par la plupart des candidats. La paraphrase est un trait dominant dans de nombreuses copies, en particulier à propos de la première partie du texte sur l'enfance et la formation de Boerhaave. De nombreux candidats multiplient également les passages dissertés dans lesquels sont mobilisées des connaissances qui n'ont que peu de rapport avec le contenu du document. Ces deux

défauts tiennent en partie au fait que les candidats en sont restés, la plupart du temps, à une analyse linéaire du texte, sans parvenir à « éclater » sa structure pour en faire émerger les différents éléments clefs, explicites ou implicites, à les rassembler par thèmes pour construire un commentaire composé. Au reste, cette analyse linéaire est aussi souvent incomplète et superficielle, sans véritable travail sur le vocabulaire et la construction du texte, pourtant essentiel à la mise en œuvre d'une réflexion historique. Elle n'a pas permis non plus d'identifier et d'explicitier les nombreuses allusions faites par Fontenelle : à Paracelse, à la mécanique de Newton et aux *Principia*, par exemple. Bien des candidats ne sont pas au point pour ce qui concerne les citations du texte. Le jury rappelle que toute citation doit figurer entre parenthèses, entre guillemets et être accompagnée du numéro de la ligne du texte où elle se trouve. Si la citation du texte constitue l'*incipit* d'une phrase qui se prolonge par une réflexion du candidat ou de la candidate, les guillemets sont nécessaires et le numéro de la ligne entre parenthèses l'est également.

Au chapitre de la méthode, le jury souligne aussi des problèmes de mobilisation de la chronologie, avec des incohérences (référence aux travaux de Lavoisier, par exemple), l'emploi de termes ou d'expressions anachroniques pour désigner Boerhaave, tels que « scientifique », « self made man ». Enfin, le jury rappelle que la qualité de la présentation formelle de la copie n'est pas une option. Nombre d'entre elles comportent des ratures, des fautes d'orthographe (problèmes d'accord des participes passés, notamment) ou encore des paragraphes incohérents.

Les connaissances mobilisées par les candidats sont hétérogènes, en quantité et en qualité. Fontenelle et les circonstances de la création de l'Académie royale des sciences sont en général connus des candidats, mais les informations dont ils disposaient sur le Règlement de 1699, sur les pratiques (les éloges, les associés étrangers...), sur les *Histoires et Mémoires* étaient lacunaires dans de nombreuses copies.

Le jury d'écrit a surtout été frappé par une connaissance insuffisante, voire très insuffisante, de l'aire des Pays-Bas/Provinces Unies, parfois confondus l'un avec l'autre ; leur le contexte politico-militaire au XVI^e siècle est souvent ignoré, alors même qu'il est essentiel à la compréhension de la construction des savoirs qui s'y est opérée et dont Boerhaave hérite. Du côté de l'historiographie, les travaux d'Harold J. Cook et de Lissa Roberts sont méconnus. Fautes de connaissances précises sur cet espace pour mener l'analyse du texte, les candidats ont eu tendance à mobiliser des connaissances exogènes, à opérer des comparaisons peu pertinentes entre Boerhaave et Galilée, entre Boerhaave et Leonardo da Vinci ou encore à disserter longuement sur le mouvement d'institutionnalisation des savoirs au XVII^e siècle. Le jury a également été surpris de constater que si la notion de « lieux de savoirs » est connue par la plupart des candidats, rares sont ceux qui ont accordé de l'attention à tous ceux qui étaient évoqués dans le texte et qui ont construit la culture scientifique spécifique des Provinces Unies : cours de mathématiques, jardins botaniques, laboratoires alchimiques... Sur ce dernier point, enfin, le jury remarque que les connaissances sur l'alchimie et sur la chimie dont la plupart des candidats ont fait état se sont souvent avérées lacunaires.

En somme, il ressort que la majorité des candidats n'est pas bien parvenue à repérer dans le texte ce qui en constituait le cœur et la dimension profondément externaliste avant l'heure. La cohérence épistémologique du parcours de Boerhaave, en lien avec le contexte, n'est pas bien montrée. La logique constructiviste dont témoigne le texte, les ressorts, la dynamique de la construction d'un savant et de ses savoirs, la plupart du temps, ne sont pas expliqués. À ce titre, les conclusions proposées par de nombreux candidats ne parviennent pas à faire le bilan de la portée du document.

Liliane HILAIRE-PÉREZ et Catherine LANOË

COMPOSITION DE GEOGRAPHIE

Rappel de la question de géographie thématique inscrite au programme : « Les espaces du tourisme et des loisirs ».

CENTRES ET PÉRIPHÉRIES DANS LES ESPACES DU TOURISME*

Le sujet proposé, au cœur de la nouvelle question de géographie du programme de la session 2018 (« Les espaces du tourisme et des loisirs »), ne pouvait surprendre les candidats. Conformément à l'intitulé du programme, il leur demandait une réflexion proprement spatiale autour de l'objet « tourisme ». Large, le sujet permettait de tester leur niveau général de compréhension géographique, autant que leur assimilation de la question au programme. Les candidats de la session 2019 retireront du présent rapport des éléments utiles pour le traitement de cette question, devenue ancienne, et seront aussi attentifs aux conseils renouvelés sur les attendus de toute dissertation en géographie, comme sur la nécessité d'acquérir des connaissances précises des questions au programme, sans lesquelles aucun sujet ne peut être traité sérieusement. Pour autant, les connaissances doivent alimenter des développements qui s'inscrivent complètement dans un traitement problématisé du sujet et dans une logique démonstrative.

Les bonnes copies sont d'abord celles qui ont su poser le sujet au prix d'un véritable effort d'explicitation du couple centre-périphérie, suivi d'une réflexion sérieuse sur son application à l'espace touristique et d'une solide argumentation. Une simple définition des termes du sujet ne pouvait tenir lieu de problématique. Les meilleures copies sont celles qui n'ont pas tenu le sujet pour évident et se sont interrogées tout au long du développement sur sa pertinence pour interpréter l'espace géographique et les dynamiques liées au tourisme. Malgré une moyenne inférieure, cette année, à celle des autres épreuves d'admissibilité, l'épreuve de géographie affiche la moyenne la plus élevée des notes des candidats admissibles (11,69/20). Le jury utilisant tout l'éventail de notes à sa disposition, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (de 01/20 à 19/20), l'épreuve s'est donc révélée sélective et payante pour les candidats qui avaient pris soin de la préparer sérieusement.

I. Analyser le sujet : considérations générales, définitions et problématiques

Le couple centre-périphérique est devenu un classique de la géographie. Cette métaphore spatiale exprime des relations de domination et de sujétion, renvoyant à l'origine à l'opposition Nord/Sud, car c'est au niveau mondial qu'elle a été le plus employée comme équivalent de pays développé/pays en voie de développement et comme explication conceptuelle de cette distinction. Le centre, dans l'esprit d'Alain Reynaud, est le lieu de commandement, le lieu de concentration des richesses, des informations, des innovations, des pouvoirs... La périphérie est son négatif, marquée par une absence d'autonomie. Elle souffre parfois de l'éloignement, de l'enclavement et de l'isolement, une mise à l'écart qui peut découler de configurations contraignantes, insulaires, péninsulaires, montagneuses, etc., et d'une dépendance aux centres, justifiant les qualificatifs « défavorisé », « marginalisé » ou « sensible ». On peut définir une gradation de la périphéricité, avec les angles-morts et les isolats qui sont dans les situations les plus négatives, considérées comme délaissées.

Dans un premier temps de leur travail, de nombreux candidats ont défini convenablement les termes de centre et périphérie en s'appuyant sur l'autorité d'Alain Reynaud et ils ont indiqué que la relation de centre à périphérie était une domination et une dépendance. Or cette relation a trop souvent été comprise en termes quantitatifs, les centres dominant les autres espaces par leur forte fréquentation touristique, et la périphérie étant moins, peu ou pas fréquentée. Or ce n'est pas du tout cette hiérarchie du nombre qui anime la domination du centre aux périphéries. La domination doit être comprise comme une exploitation. Ce n'est pas un hasard si la dialectique centre-périphérie est issue des

réflexions marxistes. Par conséquent, dire qu'une station touristique à succès est un centre dans la logique centre-périphérie a très souvent conduit au contresens. En effet, une station (balnéaire, montagnarde) et un parc de loisirs sont le résultat d'investissements allogènes, et la plus-value dégagée par l'activité touristique retourne pour l'essentiel vers les actionnaires des groupes d'investissement. Il aurait été utile que les candidats aient envisagé le fonctionnement financier du tourisme. Dans le cas des stations montagnardes, le changement climatique a déjà montré ses effets sur les choix des investisseurs : de nombreuses stations situées à moins de 1 500 m d'altitude trop irrégulièrement enneigées, ne parviennent plus à renouveler leurs investissements, et sont très endettées. Elles deviennent des marges touristiques, en tant que friches touristiques, alors que trop de candidats y ont vu d'anciens centres transformés en périphéries (affirmation surprenante à propos du tremplin bien connu de St-Nizier-du-Moucherotte, près de Grenoble, construit pour les JO de 1968 et réduit depuis à l'état de friche touristique). En fait, les grandes stations très fréquentées sont des périphéries intégrées aux pôles financiers, avec les investissements massifs des sociétés de remontées mécaniques. Peu de candidats ont compris que ce n'est pas (seulement) le désir du touriste qui explique l'extension de « l'écoumène touristique ». Derrière la logique publicitaire de fabrication du désir, c'est une logique capitaliste qui s'exprime : le capitalisme investit en deux espaces : là où le capital est assuré (capitalisme de rente) et là où le capital est risqué (capitalisme spéculatif). Cela correspond respectivement aux centres et aux périphéries. Ainsi, les espaces touristiques récemment mis en désir (les pôles, les déserts, d'autres îles méconnues) ne correspondent pas à de nouveaux centres, mais à de nouvelles périphéries.

Concernant l'autre volet du sujet, un rappel des définitions du tourisme était attendu, la définition institutionnelle de l'OMT et les définitions plus opératoires dans une approche scientifique, rappelant que l'analyse et la mesure du tourisme, comme d'autres activités humaines, ne sont pas du tout évidentes. La formule « espaces du tourisme » renvoie à l'écoumène touristique ou à l'espace « touristifié » dans sa diversité. C'est l'espace parcouru par les touristes, l'espace transformé plus ou moins par leur présence et par l'activité qu'ils génèrent. On ne peut le limiter aux seuls lieux touristiques nés du tourisme, comme les stations touristiques, parce que le tourisme s'est introduit dans une multitude d'espaces, comme les grandes métropoles ou certaines villes moyennes et petites, et qu'il y a une grande diversité de lieux touristiques (sites, comptoirs, villes...). Il a fait la conquête des littoraux, à la suite du « désir de rivage » qui s'est emparé de l'Occident au XVIII^e siècle, pour reprendre la formule d'Alain Corbin, des hautes montagnes et des déserts chauds et froids. C'est devenu un « genre commun », pour employer l'expression de Michel Lussault, c'est-à-dire un mode ordinaire d'organisation des lieux que l'on retrouve au sein même de lieux et de situations considérés comme non touristiques. On peut dire que presque toute la planète est touristique aujourd'hui, certes pas avec d'inégales intensités, mais on doit partir du postulat que le sujet conduit à s'intéresser à presque tous les lieux du monde.

Le pluriel de « centres » et de « périphéries » incitait les candidats à multiplier les angles d'attaque et à développer des approches diverses reposant en particulier sur des échelles différentes, l'opposition centre et périphérie pouvant être utilisée à tous les niveaux de l'échelle géographique, du local au mondial, en passant par le régional et le national. Les devoirs devaient donc contenir des réflexions qui allaient de la micro à la macro-géographie, avec des études de cas d'espaces de tailles très différentes, de la plage aux continents par exemple. On attendait également des candidats des analyses diachroniques, notamment sur la question de la diffusion du tourisme, à partir du continent européen et l'axe du Grand Tour au XVIII^e siècle, qui est le véritable noyau originel du tourisme. La colonisation du monde par les Européens a constitué un canal majeur de diffusion du tourisme, tout d'abord dans les pays neufs anglo-saxons. Dans cette dynamique historique, le concept de « moment de lieu » développé par l'Équipe MIT, permettait de mettre en évidence un certain nombre de lieux touristiques, pas toujours quantitativement importants mais qui, à un moment donné, sont devenus des références

ou des modèles pour d'autres lieux et qui ont été dupliqués ailleurs, en raison de l'invention ou de la consolidation d'une pratique ou, plus généralement d'une innovation sociale à dimension spatiale affirmée. Pensons à l'hivernage et au rôle de Nice et de la Côte d'Azur, dont l'influence mondiale se lit à travers le passage du toponyme Riviera au nom commun « riviera » pour désigner un type de littoral touristique, dominé par la résidence riche, densément occupé, avec un relief accusé, une côte découpée, un climat d'abri considéré très positivement et propre aux cultures délicates comme à l'acclimatation de plantes tropicales. Toutes ces logiques, participant de bifurcations spatiales majeures, pouvaient être (re)connues par des historiens : le processus de mise en tourisme de Deauville ou d'Arcachon, le si souvent évoqué plan Racine, ou le cas de Cancun étaient autant de cas plongeant leur origine dans un passé complexe de « centre et périphérie ».

Si, classiquement, les lieux touristiques sont considérés comme des lieux périphériques, comme l'explique Christaller, certains ont développé des centralités fortes, matérielle et/ou symbolique, par la circulation des idées ou par la présence de personnes riches, en devenant des lieux d'innovation. Pensons aux rôles de certains lieux touristiques dans la mise au point et la propagation de certaines technologies comme l'automobile, l'ascenseur ou l'éclairage public électrique. Le tourisme contemporain met en évidence que des centralités fortes émergent en dehors des grandes villes, comme cet archipel de l'élite reliant Monaco, Gstaad, Davos, l'île Moustique... C'est l'occasion de rappeler qu'assujetti aux processus de diffusion, le couple centre-périphérie est étroitement relié à l'importance des réseaux, réseaux coloniaux jadis, mais aussi et ensuite réseaux de transport maritime, ferroviaire, routier et aérien. Une véritable lecture réticulaire doit émerger de ces réflexions avec la question des échanges : en effet, si la notion centre-périphérie promeut la distance, en posant le principe que l'éloignement au centre impliquerait une périphéricité croissante, elle conduit obligatoirement à réfléchir aux types de distance à mobiliser pour rendre la notion pertinente. Il est ainsi utile, pour apprécier le caractère relatif et variable de la périphéricité, de prendre en compte trois types de distance : la distance géométrique, la distance-temps et la distance-coût. À distance géométrique comparable, les deux autres conduisent à de grandes variations dans le degré de périphéricité des lieux touristiques : les archipels, en Indonésie ou en Polynésie française, entre autres, montrent ainsi des clivages nets entre les îles dotées d'aéroports internationaux (périphéries intégrées), celles reliées par des vols domestiques et celles qui ne sont accessibles que par bateau, à des fréquences qui peuvent être très faibles ce qui crée une situation de marge dans les cas extrêmes (Rapa en Polynésie française par exemple).

Pour que le couple centre-périphérie ait un sens, il faut qu'il y ait des relations entre eux, soit des flux de touristes, de capitaux, d'informations, de décision, de pratiques ou d'innovations, et que ces relations soient dissymétriques. C'est d'ailleurs ce qui distingue la périphérie de la marge, cette dernière entretenant des liens plus faibles avec le centre que la périphérie. La marge se caractérise par l'existence d'une forme de discontinuité avec le reste de l'espace géographique. La mise en regard des pays récepteurs et émetteurs de touristes peut être mobilisée, tout comme les flux de capitaux, l'origine des grands groupes hôteliers ou la diffusion de certaines pratiques touristiques (ski, baignade, bronzage...). Cependant, c'est justement parce qu'il est fondé sur une logique d'échange inégal que le système est dynamique. En effet, aucun territoire n'est périphérique en soi ni pour toujours : il ne l'est que par rapport à un centre, dont l'influence peut évoluer. On pouvait souhaiter que le ou la candidat.e joue avec le sens courant et géométrique de centre et périphérie pour mettre en évidence son agilité intellectuelle, en déclinant les multiples paradoxes et renversements possibles. En effet, certaines centralités sont périphériques d'un point de vue touristique, comme le révèlent nombre de grandes métropoles mondiales dans lesquelles le tourisme reste secondaire. Inversement, certaines périphéries ont une forte centralité touristique, et cela semble logique dans la mesure où le tourisme est attiré par le vide (cénotropisme) et de fortes concentrations naissent à ses bordures, voire au cœur de celui-ci.

Si certaines périphéries peuvent devenir des angles morts et être totalement délaissées par les touristes, notamment pour des raisons géopolitiques (guerre, guerre civile, conflit

larvé, révolution, embargo, fragmentation politique...), entraînant la formation de friches touristiques, telle la station de Varosha à Chypre, d'autres, pour se développer, peuvent bénéficier de leur situation ou d'un point d'accès à un réseau performant, comme la construction d'un aéroport ou l'ouverture d'une ligne aérienne. Des gradients de périphéricité devaient être mis à jour, tout comme de possibles inversions de polarité. Le tourisme est, en effet, une activité qui contribue à faire sortir les lieux de leur isolement, de leur position périphérique (au sens géométrique cette fois) pour les amener à devenir des lieux à la centralité saisonnière mais parfois pleine et entière.

Par l'intégration de périphéries, il contribue à des échanges marchands mondialisés. Comme activité peuplante et urbanisante, le tourisme crée de la centralité dans des lieux pourtant jadis périphériques, la Floride ou les Baléares en sont de bons exemples. L'archipel des Baléares, dont l'émergence correspond à l'essor du charter dans les années 1950-1960, est devenu une des régions les plus riches d'Espagne et ses chaînes hôtelières (Melia, Sol, Barcelo, etc.) sont parties à la conquête du monde, tout comme, à une échelle moindre, quelques groupes hôteliers mauriciens (Constance, par exemple). Aujourd'hui, certaines stations sont de véritables villes ayant connu une croissance démographique durable et une diversification de leurs fonctions économiques : Las Vegas en est un exemple remarquable, de même que Cancun, Brighton ou Garmisch-Partenkirchen. Des pays, jadis à l'écart du tourisme ou seulement récepteur, comme la Chine, peuvent devenir de nouveaux centres par l'importance des touristes émis, des capitaux investis à l'étranger, des sociétés contrôlées, des lieux créés et peut-être, demain, par la généralisation de nouvelles pratiques, comme semble le montrer le shopping : celui-ci a émergé en Asie et devient petit à petit une pratique touristique universelle à part entière.

Dans le discours contemporain sur le tourisme et sa promotion, il est important parfois de valoriser le côté périphérique des lieux, qui matérialisent de la sorte l'idée de paradis, des conservatoires naturels et humains à forte valeur écologique et touristique où l'on croit contempler des écosystèmes originels et de véritables autochtones. Le statut de périphérie peut être revendiqué et instrumentalisé par les acteurs du tourisme, comme on le voit dans le cas de nombreuses îles tropicales. Dans ce contexte, les figures de l'île-hôtel et du retranchement insulaire sont devenues des éléments incontournables de l'offre touristique. Si peu en jouissent, beaucoup en rêvent et la promotion touristique s'en inspire abondamment, pour vendre toute sorte de destinations. On ne compte plus les slogans et les publicités élevant le séjour touristique insulaire à un voyage sensuel dans le temps, à la rencontre de mondes disparus ailleurs. L'importance des îles va donc bien au-delà de leur simple fréquentation tant leur emprise sur l'imaginaire contemporain est forte. Notre monde aime les îles et ce sentiment est à son comble lorsqu'on les associe aux mers tropicales. La périphéricité est ainsi associée à des valeurs perçues comme positives, telles que l'authenticité, l'intimité, la rareté ou la préservation. Toutes riment avec liberté, que le statut de périphérie permet précisément de garantir en fonctionnant comme des enclaves. Ce discours ne doit pas faire oublier que les grandes destinations insulaires tropicales sont devenues des nouveaux pôles de l'espace touristique.

Ces considérations pouvaient amener le ou la candidat.e à discuter du modèle de Plog, qui établit un parallèle entre le type de voyageur et le choix d'une destination. Il a déterminé cinq catégories de touristes avec, d'un côté, l'aventurier qui aime sortir des sentiers battus et, à l'opposé, le conservateur qui s'intéresse aux destinations très populaires. Au-delà des faiblesses de ce modèle, notamment en matière d'échantillonnage et de catégorisation, ce qui est intéressant pour notre sujet est de mettre en relation ces profils psychologiques avec le caractère périphérique ou central des destinations. On peut montrer que certaines destinations sont découvertes par des aventuriers, personnes curieuses, aimant la nouveauté, la solitude et le contact avec la population locale, et que, en étant de plus en plus fréquentées de nouveaux visiteurs les remplacent, beaucoup moins aventuriers, plus routiniers. Le modèle de Plog, malgré ses faiblesses, peut

permettre aux candidats d'aborder la question des types de clientèle en fonction du caractère central ou périphérique des destinations touristiques. Il peut aussi servir à démontrer une mécanique toujours à l'œuvre : celle de l'extension de l'écoumène touristique. La périphérie peut être alors considérée comme une frange pionnière, le remplissage de celle-là conduisant à l'avancée de celle-ci. Ce processus fut et demeure un puissant facteur de la diffusion du tourisme en cherchant à éprouver l'altérité la plus forte possible entre le centre d'où viennent les touristes et les périphéries qui les fascinent. La mise en tourisme de la péninsule Antarctique peut être intéressante à développer car, en dépit de son éloignement et des difficultés pour y accéder, elle est sous la domination du système touristique et politique mondial, entre les mains de voyageurs et de compagnies de croisières, sous la régulation du traité de l'Antarctique (1959) et du protocole de Madrid (1991).

II. Traiter le sujet : erreurs fréquentes, conseils et propositions

Le traitement du sujet a parfois révélé des erreurs ou des maladresses sur lesquelles le jury veut attirer l'attention des candidats. Certaines copies ont opéré un glissement de sujet, avec l'évocation du contexte dans l'introduction (mondialisation, inégalités Nord/Sud notamment) qui est devenu le fil conducteur du développement : ces copies, déportées par rapport à l'axe du sujet, s'expliquent sans doute par la facilité de suivre un sujet traité pendant la préparation... mais ne font guère illusion. Dans un autre registre, l'accumulation d'études de cas mises bout à bout ne fait pas une démonstration mais relève d'une logique de copie-inventaire.

Par ailleurs, le monde du tourisme a été trop souvent présenté à travers soit une série de clichés, soit une vision négative. Rappelons que les candidats doivent conserver une certaine neutralité dans l'argumentation : le tourisme n'est pas la seule activité économique, le tourisme n'est pas la seule solution pour reconvertir les espaces en crise, le tourisme n'est pas synonyme de nuisances systématiques pour l'environnement et de destruction du patrimoine, le tourisme ne se limite pas au tourisme international ou occidental, etc. Ces dérives, liées à un manque de connaissances et de nuances, ont conduit nombre de candidats à réaliser de trop longs développements (une partie entière) sur l'environnement ou le tourisme durable, sur la mondialisation, souvent présentées comme à l'origine de la répartition des espaces du tourisme entre centres et périphéries aujourd'hui. Les idées reçues et les considérations de nature autre que scientifiques ont été sanctionnées, notamment la vision univoque et partielle de pauvres résidents malmenés par l'invasion des touristes, et de centres anciens du tourisme qui déclinent sous les coups d'une affreuse mondialisation favorisant l'essor de nouveaux « centres » dans les pays émergents. Visiblement, ces candidats n'ont pas vu que l'un des fondements des lieux touristiques est leur maintien sur une temporalité longue, à l'instar de la Côte d'Azur où le tourisme est « durable » au sens où il dure, tout en se réinventant continuellement. Les représentations sociales en matière de tourisme ne devaient pas être reprises sans discernement mais plutôt analysées et resituées en tant que productions d'acteurs partie prenante d'un système traversé par des relations et des conflits.

Comme toujours, le jury a attaché une grande importance à la pertinence et à la qualité de la production graphique qui devait combiner plusieurs échelles spatiales – c'est-à-dire plusieurs croquis – pour représenter les différents phénomènes de façon appropriée. À l'échelle nationale et régionale, un croquis permettait de représenter le rôle actuel et passé des politiques d'aménagement du territoire et des équipements structurants dans l'accompagnement des transitions productives, et de faire ressortir les facteurs de localisation des activités à travers l'opposition bassin/pôle métropolitain. Les croquis de détail permettaient, quant à eux, de souligner les nouvelles divisions de l'espace productif au sein d'une ville ou d'une station, d'illustrer la notion de friche industrielle, de plateforme logistique, de technopôle, etc.

Le jury rappelle qu'il ne s'agit pas de reproduire mécaniquement un catalogue de cas appris par cœur, mais de mobiliser des exemples adéquats et spatialisés avec précision et

de les adapter précisément au sujet. Dans l'ensemble, une majorité de candidats s'est prêté à l'exercice, avec un certain nombre de croquis originaux, accompagnés de légendes structurées et détaillées. En revanche, le non-respect du langage et de l'habillage cartographiques élémentaires (outils de lecture indispensables, tels le titre, l'échelle graphique, l'orientation, la nomenclature, la légende lisible en vis-à-vis du croquis et non au verso, etc.), tout comme l'absence de mention de relation avec les développements écrits et le sujet constituent des défauts pénalisants. De même, l'absence de croquis de synthèse (à partir du fond de carte du monde fourni) a été lourdement sanctionnée, jusque sur des copies dont l'exposé écrit était convenable. Le jury regrette aussi la vacuité de nombreux croquis de synthèse qui se contentent de localiser (très partiellement) quelques exemples d'espaces touristiques, alors qu'il fallait articuler l'organisation spatiale du tourisme mondial à la relation centres-périphéries. Ceci impliquait notamment de dépasser la simple opposition Nord-Sud, de montrer la pluralité des centres (montée en puissance de la Chine), de dégager des gradients de périphéricité et de montrer les flux unissant les centres et les périphéries. En ce qui concerne la qualité et la lisibilité des réalisations cartographiques, il est nécessaire de rappeler aux candidats les contraintes matérielles du concours : les copies étant entièrement numérisées, il importe d'utiliser des couleurs de stylos et de crayons suffisamment visibles et de proscrire les tons excessivement pâles.

Au sujet de l'écriture, on ne saurait trop recommander à certain.e.s candidats de faire un effort en matière de lisibilité. Plus généralement, le jury attend de futurs enseignants qu'ils aient un niveau d'expression convenable où les fautes de syntaxe et d'orthographe ne nuisent pas à la compréhension du contenu. Le jury se désole de la trop grande proportion de devoirs à l'orthographe relâchée, jusque dans les toponymes, et tient compte du niveau de qualité de l'orthographe dans le cadre de l'appréciation globale de la copie. À propos des noms propres, le jury a constaté une tendance fâcheuse à l'« oubli » des auteurs dont les travaux sont cités : il est indispensable de rappeler le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage cité (souligné), l'année de parution et de présenter en quelques mots ou quelques phrases la position défendue par l'auteur et l'intérêt de celle-ci par rapport à la démonstration. De même, un effort de mémoire et de précision est attendu par rapport à des statistiques indispensables pour étayer les propos.

En ce qui concerne les plans des développements, des choix se sont avérés mauvais ou inefficaces par rapport à un traitement géographique et synthétique du sujet : les plans chronologiques (à proscrire impérativement), les plans en deux parties opposant les causes et les conséquences ou encore les centres d'une part et les périphéries de l'autre... Les meilleurs plans permettaient de souligner les logiques spatiales inhérentes au couple centre-périphérie, ainsi que leur réversibilité dans l'espace mais aussi dans le temps.

Le plan multiscalaire était une option possible, sous plusieurs conditions. Il ne s'agissait pas de faire simplement un inventaire des différents échelons spatiaux à retenir pour l'analyse de l'espace touristique ou encore de « jongler avec les échelles », comme l'a écrit un.e candidat.e... Tout d'abord, ce plan ne prend sens que par rapport à une problématique précise, par exemple comment le tourisme s'insère dans des espaces géographiques marqués par la relation dissymétrique centre-périphérie et comment il peut bousculer ou redéfinir une telle relation en recomposant ces espaces. Il convenait d'expliquer en quoi les jeux d'acteurs, les processus socio-économiques et les dynamiques spatiales diffèrent d'un échelon à un autre, d'identifier des ruptures ou des continuités et de voir l'éventuel commandement des logiques propres à un échelon (échelon mondial, notamment) sur les autres échelons. Ainsi, la domination financière à l'échelon mondial, qui se traduit par des IDE, entraîne des recompositions spatiales à l'intérieur des territoires nationaux récepteurs et peut se manifester à l'échelon local par une ségrégation socio-spatiale et/ou l'imposition de modèles de consommation et de pratiques « acculturants ».

Une démarche plus analytique était aussi possible. Une première partie permettait de montrer en quoi la mise en tourisme de l'espace devait faire avec une organisation

spatiale marquée par l'opposition centres-périphéries. Cette interrogation était présente dès les premiers travaux de géographie du tourisme en France (Françoise Cribier, *La grande migration d'été des citoyens en France*, 1969), mais il est clair qu'il fallait montrer la réversibilité et la complexité du couple et, dans les espaces les plus anciennement et intensément mis en tourisme, des recompositions nouvelles commandées par les processus socio-économiques liés au tourisme ou induits par celui-ci. Par rapport au tourisme, centres et périphéries sont à la fois un support préexistant, une composante (la mise en tourisme utilise centres et périphéries pour leurs caractères propres) et un résultat (le tourisme modifie l'organisation spatiale, et peut créer ses propres centres et périphéries).

Une deuxième partie pouvait porter sur les processus et les acteurs à l'origine des relations centres-périphéries dans l'espace touristique. Différents éléments jouent en interdépendance : les représentations des espaces, les flux de capitaux à travers les investissements, immobiliers notamment, l'amélioration de l'accessibilité et les jeux des acteurs du tourisme, d'une grande diversité (acteurs institutionnels, entreprises privées, groupes, individus, etc., avec des clivages sociaux et spatiaux entre eux – les « gens d'ici » et les « gens d'ailleurs », selon la formule de Jean Renard).

Dans une troisième partie pouvait être envisagée une typologie des espaces touristiques au prisme du couple centre/périphérie. Si la distinction successive des centres, des périphéries et des marges subsistantes était possible, il fallait absolument les envisager à différents échelons spatiaux, tout en les différenciant selon leur trajectoire temporelle (ancienneté, inversion spatiale) et selon d'autres éléments tels que : pour les centres, la portée de leur rayonnement ; pour les périphéries, leur distance et leur degré d'intégration au centre ; pour les marges, leurs atouts ou obstacles par rapport à une possible mise en tourisme.

Jean-Christophe GAY et Emmanuel JAURAND

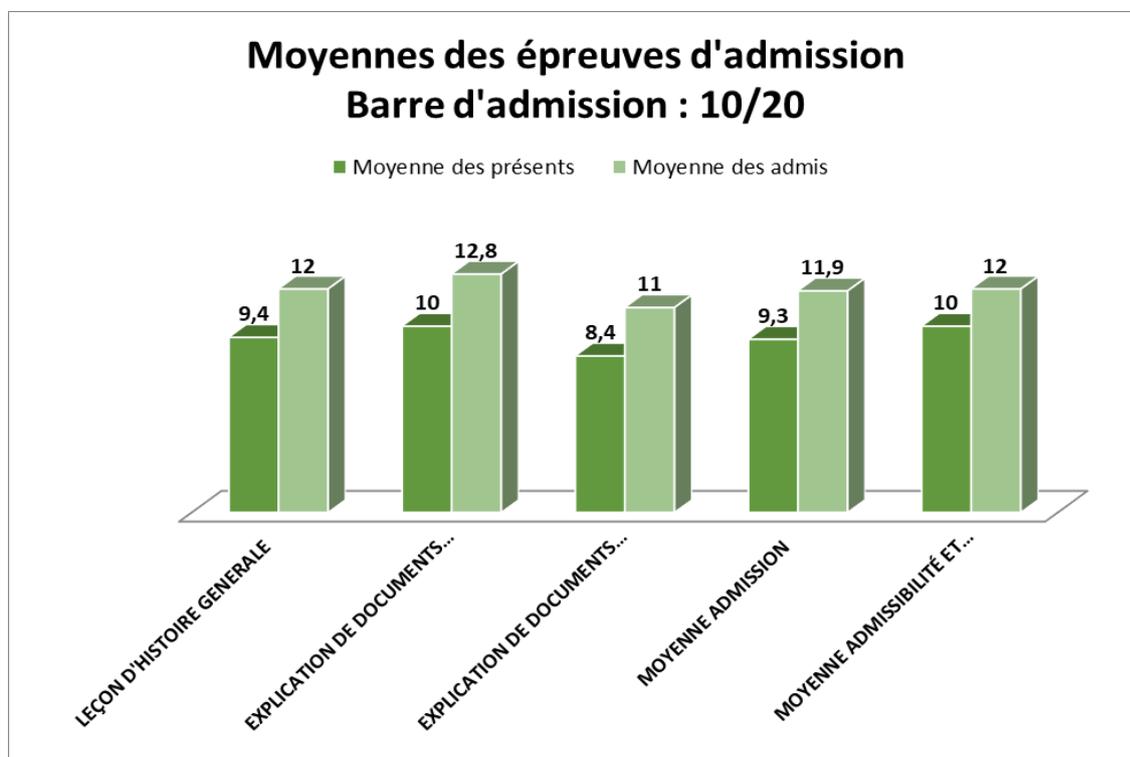
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Elles sont au nombre de trois et obéissent chacune à un même cadre général : coefficient deux (soit un total de six sur dix), durée de préparation de six heures, durée de l'épreuve d'une heure.

Les candidats admissibles sont invités à visiter les deux bibliothèques d'histoire et de géographie du concours, à raison d'une seule visite par bibliothèque (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne pour les deux épreuves d'histoire et bibliothèque de l'Institut de géographie pour l'épreuve de géographie). Ils peuvent effectuer ces deux visites à la suite l'une de l'autre, la veille de leur première épreuve ; s'ils le souhaitent, et en fonction de leurs disponibilités, ils peuvent le faire en deux temps.

La proximité des deux bibliothèques, le nombre de permanences, les horaires de celles-ci et la disponibilité des appariteurs permettent d'effectuer ces visites dans les meilleures conditions. Afin de renseigner au mieux les candidats admissibles, une notice d'informations pratiques à destination des candidats à l'agrégation externe d'histoire est mise en ligne chaque année, avant le début des oraux, sur le site internet Publinet (concours enseignement second degré) et sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (rubrique « agrégation »). Le jury recommande vivement aux candidats d'en prendre connaissance en amont de leurs épreuves.

Enfin, le jury souhaite souligner, pour s'en féliciter, la progression de la barre d'admission lors de la session 2018 : cette barre a été de 10/20, alors que celle de la précédente session était de 9,15/20. Il espère que cette substantielle progression, liée à la grande qualité de certaines leçons et commentaires de documents comme à une utilisation raisonnée et raisonnable de l'ensemble de la gamme des notes possibles (y compris au-delà de 16/20 pour certaines prestations dignes d'éloge), se maintiendra ou se poursuivra en 2019.



LES ÉPREUVES ORALES D'HISTOIRE

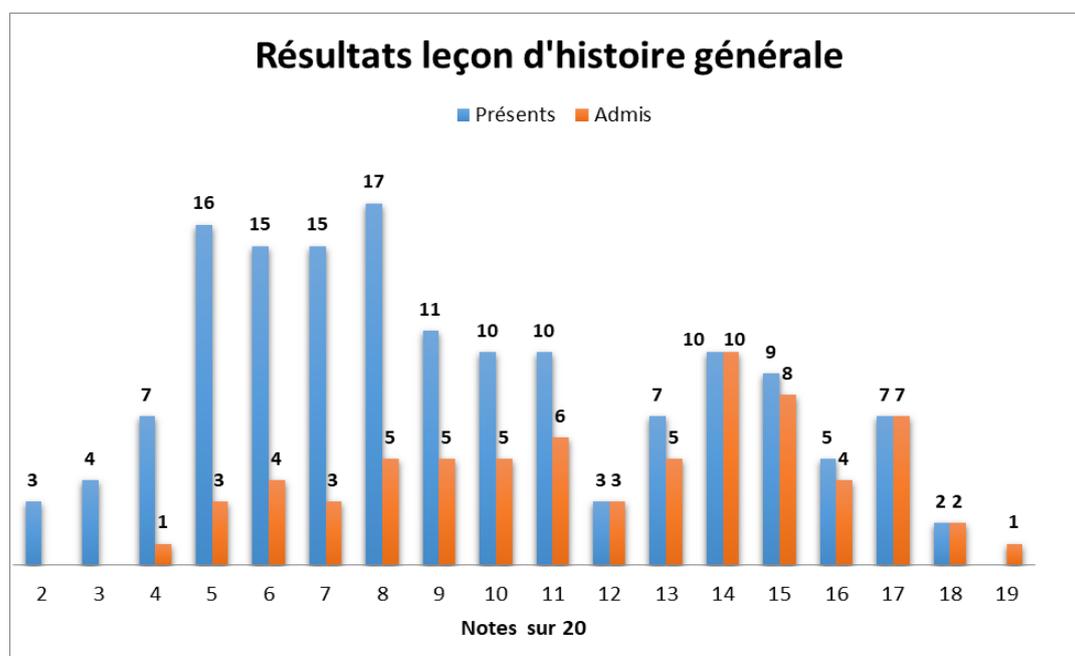
Elles sont au nombre de deux :

- une leçon d'histoire générale ;
- une explication de documents historiques.

Durant leur préparation en Sorbonne (salle Jacqueline-de-Romilly) d'une durée de six heures, les candidats disposent de très nombreuses ressources (usuels, monographies, articles...) en accès libre et illimité.

Dans des conditions précisées lors de leur visite de la salle de préparation, ils peuvent obtenir jusqu'à cinq ouvrages qui ne sont pas en accès libre. Les ouvrages demandés devant être mobilisables dans d'assez brefs délais pour être utiles, ils doivent appartenir prioritairement aux fonds du site Sorbonne de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne ; cependant les fonds de trois autres bibliothèques proches et partenaires du concours peuvent être très ponctuellement sollicités : bibliothèque interuniversitaire Cujas, bibliothèque de l'École normale supérieure et bibliothèque Lavis, dont le jury remercie les directeurs et les personnels pour leur disponibilité et leur aide très précieuse. Enfin, toutes les épreuves orales du concours sont publiques, dans les limites pratiques fixées par le règlement annuel du concours.

LA LEÇON D'HISTOIRE GÉNÉRALE (LHG ci-dessous)



La leçon d'histoire générale est une épreuve souvent redoutée par les candidats parce qu'elle semble parfois arbitraire et dépourvue de limites bien définies. Elle répond cependant à des règles précises et vise à évaluer à la fois une culture générale historique, une capacité de synthèse et des qualités d'exposition attendues de futurs enseignants. Elle s'inscrit, en ce sens, dans le déroulement classique des études d'histoire. Elle suppose donc de la part des candidats qu'ils démontrent leur aptitude à se saisir d'un sujet en en dégagant les grandes lignes et à le traiter en un temps limité, tout en mobilisant des méthodes et des connaissances normalement acquises en amont de la préparation des programmes des concours.

Dans ces conditions, la réussite à cette épreuve dépend d'une préparation durant toute l'année visant à anticiper les difficultés de l'épreuve, de réflexes acquis afin d'optimiser le temps de préparation de 6 heures en bibliothèque et, enfin, de la maîtrise des techniques de l'exposé d'un sujet à l'oral. L'épreuve elle-même dure 60 minutes qui sont réparties entre 30 minutes de leçon proprement dite et 30 minutes de questions posées par le jury.

S'il est indispensable que les candidats n'excèdent pas les 30 minutes qui leur sont imparties, Il n'est pas non plus nécessaire / judicieux de se livrer à d'inutiles et oiseuses considérations pour « tenir son temps ».

Lorsque les candidats constatent que leur exposé risque de s'achever peu avant le terme des 30 minutes, mieux vaut alors conclure et laisser ainsi quelques minutes de plus au jury pour poser des questions : lorsque les candidats y répondent correctement, ce choix peut s'avérer salutaire.

Contrairement à ce qui est souvent avancé, la leçon d'histoire générale ne repose pas sur des connaissances encyclopédiques mais sur l'aptitude à acquérir rapidement les données propres à un sujet et à les restituer de façon claire et intelligible. Il n'en reste pas moins qu'il est attendu des candidats qu'ils aient au moins une notion des problématiques générales propres à chaque période historique, comme de l'actualité de la recherche en histoire, au moins dans ses grandes lignes. Il demeure possible de se préparer à l'épreuve de leçon d'histoire générale par la maîtrise d'une bibliographie élémentaire. Il paraît ainsi essentiel de connaître les grandes collections d'histoire et les manuels destinés à un public universitaire : la collection U d'Armand Colin, la collection Nouvelle Clio des Presses Universitaires de France, la collection Carré Histoire chez Hachette, etc., afin de pouvoir s'y référer pour y trouver l'information souhaitée. Une leçon sur la Révolution française et l'Église aurait ainsi gagné à être construite à partir d'un ou plusieurs manuels portant sur la Révolution, plutôt que sur des atlas et des ouvrages spécialisés. Une autre portant sur Frédéric II (1194-1250) aurait eu plus de chances de succès si le candidat.e avait pensé à consulter non seulement des ouvrages sur l'empereur et sur l'histoire de l'Allemagne mais également des manuels, qui lui auraient appris que si l'empereur est roi de Germanie, il est aussi roi d'Italie... Un autre encore, sur la bataille d'Azincourt (1415) ne comportait dans sa bibliographie aucun manuel sur l'histoire de la guerre et on peut constater ensuite, en écoutant la leçon, que sa lacune majeure était bien la bataille proprement dite.

Si les sujets proposés peuvent parfois paraître surprenants à première vue, ils correspondent le plus souvent à de grands types de leçons auxquels il est possible de se préparer et de s'entraîner. On pensera ici aux classiques biographies, sujets-événements et sujets-tableaux sur la longue durée. À l'inverse de ces leçons attendues, des sujets en apparence plus exotiques, parce que plus rarement traités dans un cursus d'études d'histoire (la prosopographie en histoire ancienne ou l'empire portugais d'Asie, par exemple), ne sont pas nécessairement plus difficiles. Les examinateurs attendent alors moins de précision dans les connaissances mais une disposition à dégager le plus important dans un sujet neuf et peu familier. Rappelons sur ce point qu'une question ne correspond pas forcément à un seul plan possible, mais que ce dernier doit répondre à l'intitulé du sujet, en respectant la chronologie et la délimitation géographique. Il demeure ainsi possible de se préparer à l'épreuve sans confier son sort au hasard en tablant sur la chance : en l'occurrence, cette dernière sourit avant tout aux prévoyants et aux méthodiques.

Le jour même de l'épreuve, une fois qu'ils ont pris connaissance du sujet de la leçon qu'ils vont devoir traiter, les candidats ont à leur disposition plusieurs types de ressources dont ils doivent s'efforcer de tirer le meilleur parti pour préparer leur leçon, en premier lieu les ouvrages généraux disposés sur les tables de la bibliothèque de la Sorbonne et ceux qui ont été placés sur les rayonnages à proximité des tables de préparation : avoir recours à ces nombreux livres présélectionnés peut leur faire gagner un temps précieux. Les catalogues informatiques peuvent aussi leur permettre de compléter, dans les limites du raisonnable, leur bibliographie de départ. Ils disposent également d'une base de données rassemblant des illustrations utilisables pour un grand nombre de leçons. Ils peuvent enfin scanner des illustrations d'ouvrages afin de les insérer dans leur diaporama. Si le choix des illustrations est important, il est cependant nécessaire de se rappeler qu'elles doivent impérativement être commentées, c'est-à-dire en indiquer, en plus de la date et de l'auteur s'il y a lieu, la technique d'exécution, l'origine, la nature et la signification, qu'il s'agisse de documents iconographiques, de cartes ou d'extraits de textes. Dans l'ensemble, il est

souhaitable de choisir un nombre réduit d'illustrations pertinentes et de varier celles-ci : une leçon sur Rome au XVII^e siècle aurait ainsi gagné à ne pas être trop exclusivement illustrée par des cartes et de comporter plus d'images de monuments et, inversement, une leçon sur Rome au XV^e siècle a beaucoup gagné à associer des documents iconographiques, la présentation et l'explication d'une carte de l'extension de l'habitat et d'une carte de la répartition des demeures aristocratiques dans la ville. Dans le même ordre d'idées, pourquoi ne montrer que des cartes dans une leçon sur la guerre du Vietnam et aucune photo de reporters de guerre ou des unes de journaux, pourtant si essentielles pour traiter de ce sujet ? Si le choix des documents est important, il ne doit pas occulter l'essentiel de l'exercice : l'exposé d'un sujet de la façon la plus claire et la plus intelligible possible, en mettant en lumière les questions implicites posées par le sujet, en évitant une problématique trop vague ou trop réductrice. D'une façon générale, il est souhaitable de se rappeler le principe qui veut qu'on aille du général au particulier, en dégagant l'essentiel et sans se noyer dans des détails, ce qui peut avoir pour conséquence un plan déséquilibré ou une leçon dont la longueur excède le temps imparti. Au cours de l'exposé proprement dit, il est nécessaire de faire apparaître le plan sur le diaporama, sans oublier de fournir une bibliographie hiérarchisée des ouvrages ayant effectivement servi à la préparation ; il est également nécessaire d'indiquer la source des illustrations. On rappelle à cet égard que la bibliographie doit comporter de manière lisible, pour chaque monographie ou ouvrage collectif, un nom d'auteur (ou plusieurs si tel est le cas), un titre, un lieu et une date de publication ; pour les articles de revue, il est également souhaitable d'indiquer les pages extrêmes de l'article cité, en plus du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue dont il est extrait, du numéro et de l'année de parution de la revue. Plus largement, une maîtrise des codes élémentaires de présentation d'une bibliographie est indispensable, d'autant plus à l'heure où l'utilisation d'internet peut faire malencontreusement oublier qu'il convient toujours de rendre César ce qui lui appartient !

La leçon en trente minutes doit présenter l'ensemble du sujet dans une approche critique, ce qui suppose notamment qu'on se garde de formules trop catégoriques, d'expressions vagues et trop générales ou encore de présupposés qui témoignent de la reprise sans recul de lieux communs souvent anachroniques (« Vercingétorix porteur d'un sentiment national »), et d'une insuffisance de la réflexion (« le début du XVI^e est une période où les individus ont peur de la mort », en introduction d'une leçon sur « Naissance et diffusion du luthéranisme en Allemagne jusqu'en 1555 » ; « le paysan est méfiant » dans une leçon sur la fuite de Varennes...). Les meilleures leçons, *a contrario*, sont celles qui savent rendre compte de l'historiographie, en soulignant ce qui relève des données largement admises ou d'hypothèses discutées.

Il est également indispensable de rendre la présentation vivante et intéressante. Traiter des « industries automobiles, Europe, États-Unis, 1890-1980 » sans jamais présenter une seule automobile, c'est priver la leçon d'une dimension importante de l'explication ; c'est également manquer singulièrement d'à-propos... Rappelons la phrase bien connue de Marc Bloch : « Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier ». Dans une leçon sur « Rhéteurs et sophistes à l'époque impériale », aucun nom de rhéteur ou de sophiste n'a été cité. Il n'y a pourtant pas de rhétorique sans rhéteurs... Dans une leçon sur « Le Tour de France 1903-1998 », aucun nom de compétiteur, aucun nom de vainqueur de cette épreuve n'a été cité. Il n'y a pourtant pas de cyclisme sans cyclistes... Trop de leçons manquent de chair. Ce rappel de la dimension humaine de l'histoire n'est pas seulement indispensable pour raviver l'attention du jury et des futurs élèves ; il est aussi constitutif de notre discipline qui est, rappelons-le, une science humaine et ne saurait se contenter de vagues idées abstraites. Comment évoquer le commerce dans l'Antiquité sans parler des amphores, comment traiter des socialistes utopiques sans citer les communautés bien réelles auxquelles ces penseurs ont donné naissance, en France ou ailleurs ? Pourquoi s'en tenir à l'énumération des grands thèmes de discussion au moment du concile de Vatican II et ne pas évoquer le jeu des acteurs, des rapports de pouvoir au sein de la Curie romaine, de l'organisation très

concrète du concile ? Comment évoquer de façon pertinente le royaume de Pergame aux III^e et II^e siècles avant Jésus-Christ sans présenter l'hétérogénéité du royaume, ses villes et leur répartition, les moyens employés par la royauté pour le maîtriser ? Même si l'exercice est en partie artificiel, il doit permettre d'apprécier les aptitudes pédagogiques des candidats, notamment à travers le souci de recourir au tableau pour écrire les noms propres ou encore de définir systématiquement les termes ou les notions les plus compliqués. Ajoutons à ce propos que s'exprimer clairement, c'est aussi souvent s'exprimer simplement : par exemple, évoquer en introduction d'une leçon sur les traités de Westphalie (1648) leur « résonnance historiographique et mémorielle », c'est exprimer d'une façon ampoulée ce qui peut être dit plus simplement, donc inutile.

Les questions posées par le jury à l'issue de l'exposé visent avant tout à éclaircir et à préciser certains points que le temps trop limité de la leçon n'aura pas permis de présenter de façon assez précise. Les questions en lien direct avec la leçon demandent des réponses qui doivent être mesurées et qui doivent se garder de tenter de gagner du temps en multipliant les digressions. Une réponse franche, avouant son ignorance (nul n'est censé tout savoir et l'agrégation n'a pas pour but de recruter des singes savants), vaut toujours mieux qu'une réponse dilatoire, même s'il est tout à fait légitime de chercher à apporter des réponses logiques en fonction des lectures effectuées ou du contenu de l'exposé. Quant aux questions posées par les autres membres du jury et relatives aux périodes qui n'étaient pas concernées par le sujet de la leçon, elles ont avant tout pour but de vérifier que le candidat maîtrise les éléments d'une culture historique générale. Sur ce point, et en dépit du stress bien compréhensible lié à l'oral, le manque de références de certains candidats dans les domaines de l'histoire littéraire ou de l'histoire de l'art a pu paraître surprenant.

L'épreuve de la leçon d'histoire générale illustre le fait que l'agrégation n'est ni un pur concours d'érudition (en ce sens, un simple exposé des connaissances sans réflexion est à proscrire) ni un simple concours de communication dans lequel de vagues éléments de langage se substitueraient aux connaissances nécessaires et attendues. Cette épreuve est un véritable exercice visant à démontrer les aptitudes des candidats à transmettre un savoir et une méthode. Dans ces conditions, le jury ne peut que se féliciter d'avoir entendu d'excellentes leçons, parfaitement construites, bien illustrées et argumentées. Sans réunir toutes ces qualités, beaucoup d'autres ont été d'assez bons exposés, traduisant une solide culture historique. L'impression d'ensemble est que nous avons eu affaire à des candidats de bon niveau, plutôt bien préparés. Les très bonnes notes (de 15 à 19) ont récompensé des leçons bien construites, avec un plan clair, équilibré, dirigé par une vraie problématique, appuyé sur une bibliographie bien maîtrisée (livres majeurs et ouvrages récents) et bien présentée. Les questions centrales soulevées par le sujet étaient traitées sans dépasser le temps imparti. L'aisance à l'oral, la clarté du propos, le bon usage du tableau et de l'iconographie sont également indispensables. À l'inverse, les moins bonnes notes ont sanctionné une mauvaise gestion du temps, des plans ou un propos confus, des présentations plates ou purement descriptives, la méconnaissance de la bibliographie, des erreurs factuelles, le mauvais usage (et parfois le non usage) du tableau et de l'iconographie, une absence de réponse ou de tentative de réponse aux questions posées. Les leçons franchement insuffisantes, incomplètes ou témoignant d'une mauvaise compréhension du sujet ont finalement été peu nombreuses, ce qui traduit le sérieux de la préparation des candidats, la pertinence des épreuves de l'écrit et le bon niveau général du concours.

Isabelle BRIAN et Thierry DUTOUR

SUJETS DE LEÇONS DONNÉS LORS DE LA SESSION 2018

Histoire ancienne

Le portrait dans le monde romain
La divination dans le monde romain
Les thermes dans l'Italie romaine
Vercingétorix
Ostie, port de Rome
Spartacus
Prosopographie et histoire sociale de l'Antiquité
L'économie de l'Égypte lagide
La Sicile romaine
Pline le Jeune et les Chrétiens
La médecine dans le monde romain
Faim et ravitaillement à Rome (II^e siècle av. J.-C.-II^e siècle ap. J.-C.)
Alexandre le Grand
Le culte de Mithra dans l'Occident romain (I^{er}-IV^e siècle après J.-C.)
Homère
La Bretagne romaine
Le commerce phénicien
L'autel de la paix d'Auguste
Le royaume de Pergame aux III^e et II^e siècles av. J.-C.
Les Grecs en Italie du Sud à l'époque archaïque
Plutarque
Monstres et héros dans la mythologie grecque
Pompée en Orient
Les Grecs en Égypte aux époques archaïque et classique (jusqu'en 331 av. J.-C.)
La cité de Rhodes à la fin de l'époque hellénistique et sous l'Empire (I^{er} siècle av. J.-C. – II^e siècle après J.-C.)
Impérialisme et démocratie à Athènes au V^e siècle av. J.-C.
L'empire des Achéménides (522-530 av. J.-C.)
Tensions et crises dans l'Athènes de l'époque archaïque VII^e-VI^e siècles av. J.-C.
La mer Noire du VIII^e au V^e siècle av. J.-C.
Grecs et Perses au IV^e siècle av. J.-C.
Rendre la justice dans la cité grecque
Arrien de Nicomédie
Le sanctuaire de Delphes
Rhéteurs et sophistes grecs à l'époque impériale
Les cités grecques et le pouvoir romain aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.
La fondation des cités dans l'Orient grec (III^e-I^{er} siècles av. J.-C.)
Les Phocéens

Histoire médiévale

Innocent III (1198-1216)
Philippe IV le Bel (1285-1314) et la papauté
La culture classique et la culture chrétienne en Occident du V^e au VII^e siècles
La femme et la vie familiale en Occident aux XII^e et XIII^e siècles
Les institutions de l'empire byzantin du VII^e siècle au XI^e siècle
Bernard de Clairvaux (1090-1153)
Le roi de France, de Louis VI (1108-1137) à Philippe Auguste (1180-1223)
Jeanne d'Arc et son temps (1412-1456)
Les moines et les chanoines réguliers en Occident aux XII^e et XIII^e siècles
Faire la paix aux XIV^e et XV^e siècles en Angleterre et en France
La vie religieuse des laïcs en Occident aux XII^e-XIII^e siècles
La bataille de Bouvines (27 juillet 1214)

Les pratiques de l'écrit en Occident aux XII^e et XIII^e siècles
 La prédication en Occident du XIII^e au XV^e siècle
 Saint Augustin et l'Occident du XII^e au XV^e siècle
 L'État royal de Charles V (1364-1380) à Charles VII (1422-1461)
 Paris du XIII^e au XV^e siècle
 L'État pontifical au temps des papes d'Avignon (1309-1377)
 Mécénat et patronage culturel en Europe occidentale (XII^e-XV^e siècles)
 La vie municipale en France (XII^e-XV^e siècles)
 Hôpitaux et institutions charitables en Europe occidentale (France, Italie, Angleterre) à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)
 La bataille d'Azincourt (1415)
 Renaissance et Antiquité dans l'Italie du XV^e siècle
 L'enseignement supérieur à Paris (XIII^e -XV^e siècle)
 Les finances des monarchies européennes (XIII^e – XV^e siècle)
 Frédéric II de Hohenstaufen (1194-1250 ; relations avec les régions sous dominations musulmanes exclues)
 L'administration du royaume de France de Philippe II à Charles IV inclus (1180-1328)
 Le livre manuscrit en Europe occidentale (XII^e - XV^e siècle)
 L'essor urbain en Europe occidentale (XII^e -XIII^e siècle)
 Humanisme et humanistes (Italie, France, Provence, de la fin du XIII^e siècle aux années 1480)
 Épidémies et crises de mortalité en Europe occidentale à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)
 La foire et les foires en France à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)
 Rome au XV^e siècle
 Les communes dans le royaume d'Italie (XII^e siècle-XIII^e siècle)
 L'artisanat dans les villes d'Europe occidentale (XII^e siècle-XIII^e siècle)
 La guerre en Europe occidentale à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)
 Jacques Cœur (vers 1395-1456)

Histoire moderne

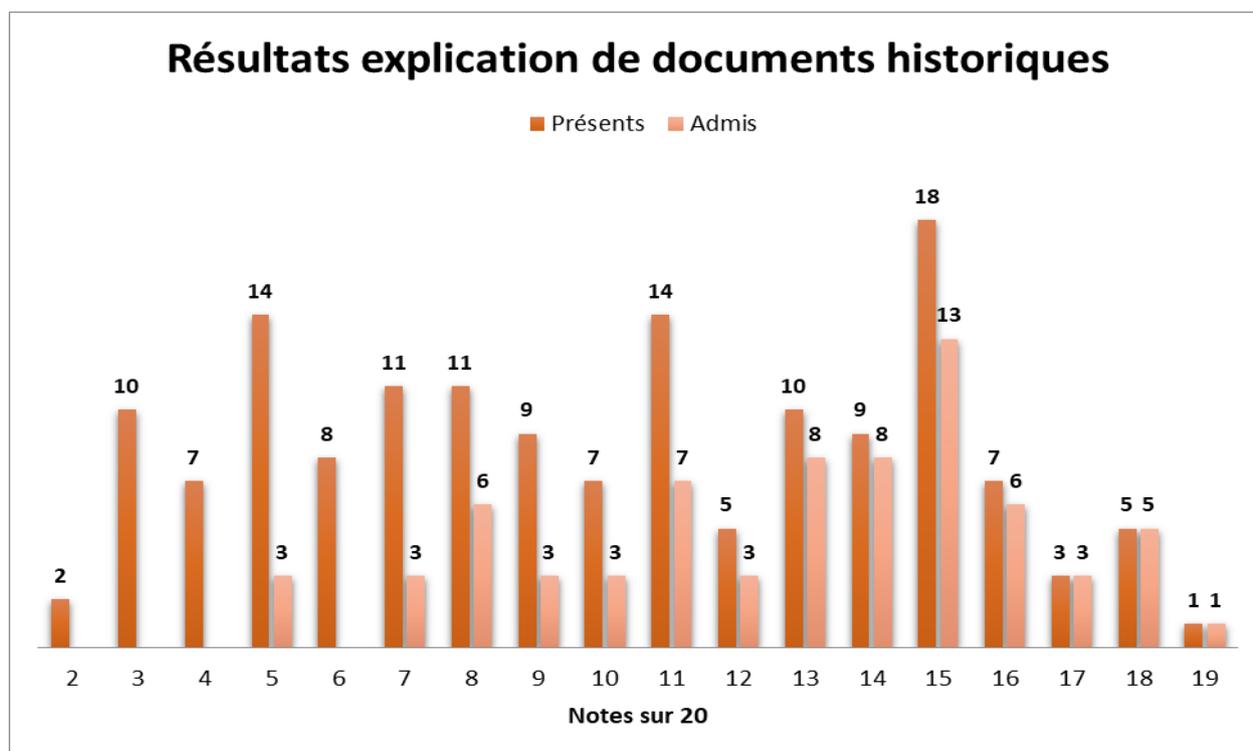
L'évangélisation de l'Amérique espagnole (fin XV^e-années 1640)
 La famille paysanne en France sous l'Ancien Régime
 L'Angleterre au temps d'Élisabeth I^{ère}
 La Révolution française et l'Église (1789-1795)
 L'empire portugais d'Asie (XVI^e-XVIII^e siècles)
 Martin Luther (1483-1546)
 Le règne de Charles I^{er} Stuart
 Vivre au village dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)
 Le gouvernement du royaume sous Louis XIV
 L'exercice d'un pouvoir absolu ?
 Calvinisme et églises réformées en Europe (jusqu'au milieu du XVII^e siècle)
 Rome (XVI^e-XVII^e siècles)
 Se nourrir dans la France d'Ancien Régime (XVI^e-XVIII^e siècles)
 L'Europe de Charles Quint
 Les missions jésuites d'Orient (1542-1744)
 Soliman le Magnifique
 Peinture et société dans la France du XVIII^e siècle (Révolution exclue)
 Louis XIV et la guerre
 La France de la Régence
 Les Européens et le commerce de l'Asie au XVIII^e siècle
 Les traités de Westphalie, 1648
 Les relations entre l'Angleterre et les provinces-Unies dans la seconde moitié du XVII^e siècle (jusqu'en 1713)
 La traite négrière atlantique au XVIII^e siècle

Les Antilles de 1713 à 1763
Naissance et diffusion du luthéranisme en Allemagne jusqu'en 1555
Les colonies anglaises d'Amérique du Nord au XVIII^e siècle
La paix d'Utrecht, 1713
Robespierre
La révocation de l'édit de Nantes (1685)
Les révoltes populaires en France au siècle des Lumières
Le sacre des rois de France à l'époque moderne
Louis XV
La fuite de Varennes
Être protestant en France de 1559 à 1629
La reine Marguerite de Valois (1553-1615)

Histoire contemporaine

La conquête de l'espace au XX^e siècle
La France de la IV^e République
Guerre d'Indochine et guerre du Vietnam
Anticléricalisme et libre-pensée en France au XIX^e siècle
L'Église catholique au temps de Vatican II
New York aux XIX^e-XX^e siècles
Les Jeux olympiques depuis 1894
Pouvoir et société au Japon (1868-1945)
La social-démocratie dans les pays scandinaves depuis 1945
Les avant-gardes artistiques et littéraires en Europe des années 1830 aux années 1930
La guerre des Boers
Proudhon et son temps
La République de Weimar
Presse et censure en France 1789-1968
De la SDN à l'UNESCO (1919-1989)
Socialisme utopique et scientifique, France, XIX^e siècle
Antisémitisme et destruction des Juifs en Europe (1938-1945)
André Malraux
La Sibérie 1880-1961
La Russie de Pierre le Grand
Les concessions étrangères en Chine 1842-1849
Les industries automobiles, Europe, États-Unis, 1890-1980
Tsiganes et Roms en Europe au XX^e siècle
Le partage de l'Afrique subsaharienne au XIX^e siècle
Le Québec dans le Canada 1867-1995
Les féminismes en Grande-Bretagne et en France 1830-1914
Le cinéma allemand 1895-1980
La grande dépression aux États-Unis
L'Australie 1825-1919
Darwin et darwinisme, XIX^e siècle
La Restauration (France)
Albert Speer
Livres et lecteurs en France au XIX^e siècle
Le Tour de France, 1903-1998
Les abolitionnismes (esclavage) au XIX^e siècle
Gustave Eiffel
Monuments historiques et musées en Europe au XIX^e siècle

L'EXPLICATION DE DOCUMENTS HISTORIQUES (EDH ci-dessous)



Les règles de l'épreuve

L'épreuve de commentaire de documents se prépare en six heures et consiste ensuite en un exposé (le commentaire proprement dit) de vingt-cinq minutes, suivi d'un entretien avec le jury.

Les candidats font parfois preuve d'une grande maîtrise des exercices académiques, indispensable à la réussite au concours, mais sans savoir toujours s'en détacher pour prendre le recul nécessaire par rapport à la documentation proposée. Il est devenu classique de présenter la « problématique » d'un texte ou d'un dossier documentaire, et d'y répondre en conclusion. Mais l'exercice de commentaire de documents historiques a des particularités que n'ont pas la dissertation ou la leçon : il exige d'énoncer, lorsque cela s'avère nécessaire, la critique de la source et la portée de son contenu. Cette partie critique est régulièrement éclipsée au profit d'une réponse à une problématique qui n'est d'ailleurs pas toujours justifiée au regard de l'exposé ou de la documentation proposée.

Les documents soumis aux candidats n'ont pas tous le même degré de difficulté : le jury en tient compte dans son appréciation. Au classique commentaire portant sur un texte unique s'ajoutent des ensembles documentaires dont certains sont constitués de sources archéologiques, numismatiques ou iconographiques qui peuvent, à l'occasion, constituer l'unique documentation à commenter. Pour autant, ce type de sources n'a pas défavorisé les candidats, alors que d'autres se sont trouvés en difficulté face à des textes relativement « classiques ». Le jury a considéré favorablement les candidats ayant montré leur détermination face à une documentation jugée moins commune ; inversement, certains candidats ont pu opter pour une stratégie d'évitement devant la difficulté, ce qui les a placés dans une situation délicate au moment de la discussion avec le jury. Lorsqu'un dossier documentaire est proposé, chacun des éléments qui le constituent doit trouver sa place dans le commentaire, au fil d'une démonstration logique qui se garde d'isoler les documents les uns des autres.

Globalement, les commentaires les mieux réussis sont ceux qui mettent la documentation proposée en perspective et démontrent de réelles qualités d'exposition, qu'il s'agisse de l'équilibre des parties, du bon minutage de l'exposé (la troisième partie ne doit pas être sacrifiée) ou d'une rhétorique adaptée (fluidité de l'exposé, clarté de l'expression, usage du tableau). La capacité à se situer à plusieurs échelles, lorsque le sujet s'y prête, ou

encore un positionnement habile du contexte historique permettant d'exploiter au mieux le document, d'en dégager l'intérêt et les clefs de compréhension, sont valorisés.

Par ailleurs, la discussion avec les membres du jury dans la seconde partie de l'épreuve s'avère souvent importante. Elle permet de dissiper ou, au contraire, souligner les lacunes et de tester la culture historique générale du ou de la candidat(e). Dans cette perspective, et même si le temps de préparation imparti n'offre guère l'opportunité de s'éloigner du ou des documents à commenter, il est judicieux d'anticiper de possibles interrogations liées aux trois autres périodes qui ne sont pas concernées au premier chef par le ou les documents proposés.

En outre, rappelons que le concours est censé préparer les candidats à un futur métier d'enseignement. L'aisance du ou de la candidat(e) à s'emparer de son sujet et des outils à sa disposition, comme sa manière de capter l'attention de son auditoire sont des éléments qui concourent fortement à la réussite, dès lors que le fond est solide, bien sûr. Inversement, une attitude de désinvolture, parfois surjouée, peut impressionner défavorablement le jury. Pour finir, il convient de rappeler un conseil pratique : au cours de l'épreuve, le ou la candidat(e) doit s'hydrater, comme le jury l'y invite régulièrement. Il (ou elle) peut tomber la veste en cas de chaleur et ne doit pas hésiter à s'asseoir pour l'entretien, y compris après qu'il a commencé. Une évidente fatigue physique a empêché plusieurs candidats de se concentrer ou de faire montre de réactivité durant le dernier quart d'heure de l'épreuve.

Les étapes de l'épreuve : défauts de méthode

Les introductions ne sont pas toujours rigoureusement construites : les différents points qui doivent y être abordés sont souvent mal articulés les uns aux autres, quand certains d'entre eux ne sont pas complètement négligés. Ainsi, bien des candidats proposent des introductions sans contexte historique et sans présentation approfondie du document à traiter... L'habitude de commencer par la citation d'un texte qui n'est pas celui proposé au commentaire s'est répandue. Elle paraît assez artificielle et fait perdre du temps. Trop souvent, une problématique assez artificielle, scolaire, tautologique (« Comment ce texte montre-t-il ce qu'il montre... ») et extérieure au texte est proposée : autant s'en passer alors parce qu'elle n'est pas toujours indispensable, contrairement à la consultation de la notice de dictionnaire situant l'auteur du texte, par exemple !

Trop fréquemment, le travail préalable d'explication du texte n'a pas été mené : les termes techniques ou les noms propres n'ont pas été recherchés dans les dictionnaires et les allusions ne sont pas explicitées. Un certain nombre de réflexes essentiels font défaut (dater le plus précisément possible les événements, par exemple) et les instruments de travail sont sous-exploités. Les candidats recourent trop rarement aux outils, manuels, dictionnaires et encyclopédies (par exemple, en histoire ancienne, la *Pauly-Wissowa*). Il en va de même de la consultation de l'édition critique de la source (ou des sources) : lorsqu'elle existe, elle doit être mobilisée, introduction et notes pouvant rendre de grands services (par exemple, toujours en histoire ancienne, recourir aux éditions de la CUF). De manière générale, les candidats cherchent trop souvent à exploiter leur bibliographie avant même de procéder à l'analyse des documents qui leur sont proposés, ce qui n'est pas de bonne méthode.

Dans l'ensemble, les analyses des documents sont très superficielles et incomplètes. De très nombreux candidats ne maîtrisent pas la technique du commentaire de documents historiques et ne se confrontent pas au(x) document(s). Le commentaire se transforme alors en une sorte de dissertation illustrée : des notions, des références historiographiques et des connaissances trop générales, exogènes, voire anachroniques sont plaquées sur le ou les documents. Ainsi, en histoire moderne, les notions de « construction sociale du savant », de « lieux de savoirs », de « trading zones » de « projet Baconien », en particulier, ne peuvent pas être mobilisées quel soit le sujet ! Dans le même ordre d'idées, tous les ouvrages ne relèvent pas du genre littéraire des « réductions en art », notion souvent utilisée mal à propos, et sans que les candidats comprennent vraiment ce dont il

s'agit d'ailleurs. Cette logique de placage explique qu'une partie du texte (voire davantage) soit souvent passée sous silence.

Dans la conclusion, peu de candidats pensent à évoquer la réception du texte (ou son absence de réception) et sa portée. S'interroger sur ces deux points est plus conforme aux attentes de l'exercice que de « répondre » à une « problématique » posée en introduction de façon artificielle. Rappelons que la conclusion ne doit pas se limiter au résumé de ce qui a déjà été dit. Enfin, lors de l'entretien, le jury a souvent constaté une réelle difficulté des candidats à se projeter vers les périodes historiques autres que celle dont relève le ou les documents sur lesquelles les autres membres du jury les sollicitent. Sans doute s'agit-il parfois de fatigue pure et simple qu'il convient d'apprendre à endiguer (en s'entraînant à cette épreuve durant l'année, en s'hydratant, en s'asseyant, comme indiqué précédemment) ; mais le plus souvent, il semble que les candidats ne saisissent pas correctement les associations d'idées suggérées par les questions. Il convient donc également de s'entraîner à cette gymnastique intellectuelle.

Absence de certains réflexes fondamentaux

Parmi les lacunes méthodologiques, le jury en a relevé plus particulièrement trois qui dénotent l'absence de réflexes fondamentaux pour l'historien :

- un manque ou une absence de réflexion sur la nature du texte, sur la façon dont il a été écrit et transmis, sur la langue dans laquelle il a été écrit, sur la nature de son support... Il convient de ne pas les oublier et lorsqu'on ne dispose pas de ces éléments, il est toujours utile de proposer des hypothèses ;

- une difficulté à affronter les pratiques concrètes des acteurs, tout particulièrement pour la question d'histoire moderne et tout ce qui renvoie à la matérialité des savoirs techniques et scientifiques (les gestes, les opérations, les recettes, les méthodes de l'expertise...). Cependant, cette difficulté n'est pas moins réelle lorsqu'il s'agit d'autres périodes, une démarche concrète étant tout aussi indispensable pour approcher la famille antique ou les rapports des Francs avec l'Europe du Nord ;

- l'incapacité à situer géographiquement les lieux et à expliquer leurs évolutions. En histoire contemporaine, par exemple, il est indispensable de situer le Mont-Liban et de souligner la différence entre le Petit Liban et le Grand Liban. D'une façon plus générale, les candidats sont rarement sensibles à la dimension spatiale des documents. Dans un dossier, les documents iconographiques sont trop souvent considérés comme de simples illustrations et ne donnent lieu, à tort bien sûr, à aucune analyse réelle. Lorsqu'une carte est nécessaire (ce qui est presque toujours le cas pour les questions d'histoire médiévale et d'histoire contemporaine), il est préférable de la produire assez rapidement, et non à la moitié de l'exposé... Un croquis au tableau, même très schématique, est souvent plus utile que des cartes projetées, trop peu voire pas du tout commentées ou encore mal choisies. Néanmoins, projeter une carte extraite d'un ouvrage est parfaitement légitime dès lors qu'elle est correctement exploitée et ne sert pas à illustrer vaguement le propos.

Plusieurs commentaires, en histoire ancienne (famille) et médiévale (altérité, ethnicité, frontières etc.), comme en histoire moderne (histoire des savoirs, des sciences et des techniques) et contemporaine (anthropologie historique des sociétés du Moyen-Orient) pouvaient permettre de mobiliser une culture qui ne se limite pas à une accumulation de connaissances mises en ordre. Le jury a apprécié les rarissimes commentaires mobilisant des outils théoriques, une culture générale et une culture historiographique permettant d'approfondir la réflexion sur le texte (un candidat a recouru à Lévi-Strauss de façon pertinente) ou de proposer des comparaisons pertinentes. Ces cas sont très rares parce que la culture historiographique générale semble très faible : Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet sont ignorés, de même que Michel Foucault, Ernest Gellner et Edward E. Evans-Pritchard. En histoire moderne, le nom même de Daniel Roche est généralement inconnu... Le jury invite les candidats à ne pas négliger l'historiographie.

Analyse par périodes

Les questions d'histoire ancienne et médiévale, pourtant nouvelles, ne sont pas pour autant les moins maîtrisées. En histoire ancienne, le jury a proposé des textes grecs ou des textes romains ; seuls deux textes (rédigés tous deux par des auteurs grecs) et un dossier gréco-romain sur les Étrusques invitaient à une approche comparatiste. Le caractère grec et romain du programme n'a pas posé de problèmes particuliers aux candidats qui ont généralement témoigné d'une assimilation correcte des connaissances en jeu. Les meilleurs d'entre eux ont même su faire spontanément des rapprochements entre les parties grecque et romaine de la question pour approfondir un texte grec ou un texte romain. Comme pour les autres périodes, le problème a résidé dans la grille d'interprétation des documents : les candidats ont du mal à « entrer » dans un texte et y plaquent souvent des connaissances extérieures. En terme de problématique, le jury a particulièrement noté la rareté des questionnements anthropologiques, pourtant importants pour une cette question du programme. Dans la lettre de cadrage, l'anthropologie n'avait pas été explicitement mentionnée afin de ne pas contraindre excessivement les candidats. Il semble que ce silence prudent ait eu un effet pervers sur la formation des candidats, qui ont eu tendance à privilégier l'approche juridique ou stratégique. Il convient de rappeler, dans la perspective de la seconde année, la place notable, sans être exclusive, de l'anthropologie, dans cette question. En histoire médiévale, le jury souhaiterait que les ouvrages mis à la disposition des candidats sur les tables soient mieux connus et utilisés.

En histoire moderne, certaines connaissances élémentaires liées à la question au programme ne sont pas acquises (l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, la science publique...). Plus généralement, la période moderne est mal maîtrisée : les institutions de la France d'Ancien Régime (l'intendant, le gouverneur, le lieutenant général de police, les pays d'États et les pays d'élections, mais encore les privilèges...) et les différents règnes (la Régence a pu ne pas être identifiée lors d'un exposé) sont trop méconnus. Ces lacunes sont assurément pénalisantes. D'une façon plus générale, les aspects les plus concrets des textes sont souvent ignorés ou incompris. Les bibliographies proposées par les candidats ne sont pas toujours bien établies. Parfois, elles comportent des titres inutiles pour analyser le document (quel est l'intérêt de citer le *Leviathan et la pompe à air* de Steven Shapin et Simon Schaffer pour aborder un sujet sur l'histoire naturelle en France au XVIII^e siècle ?) ou, au contraire, démontrent des manques problématiques : ainsi l'article de Mario Biagioli, « Le Prince et les savants : la civilité scientifique au XVII^e siècle » n'est pas cité dans le cadre d'un commentaire sur une institution académique ; de même l'ouvrage de Krystof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris-Venise, VI^e-XVIII^e siècle* ne figure pas dans la bibliographie d'un candidat dont le texte porte sur la mode des cabinets d'histoire naturelle au XVIII^e siècle en France. Il faut signaler que les candidats doivent s'efforcer de connaître les ouvrages les plus récents de la bibliographie : ni l'ouvrage de Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicales du nouveau monde, 1492-1750* (2017), ni celui de François. Zanetti, *L'électricité médicale dans la France des Lumières* (2017) ne semblaient connus de candidats interrogés sur des documents rattachés à ces thématiques.

Les connaissances sont déséquilibrées entre les aires géographiques. Ainsi, si l'Italie et la France semblent assez bien connues, l'Angleterre et les Pays-Bas/Provinces Unies le sont beaucoup moins. Les différents acteurs des sciences et des techniques (savants, artisans, ingénieurs, amateurs, curieux...) sont mal identifiés et souvent confondus, tandis que les relations ou articulations entre sciences et techniques ne sont pas bien comprises dans la longue durée. Signalons, pour terminer, une assez bonne utilisation du Power Point, certains candidats ayant proposé parfois des tableaux de synthèse pertinents. En revanche, le recours à la carte de localisation est trop rare et l'on s'étonne que le réflexe consistant à rechercher des définitions dans un dictionnaire soit si peu répandu parmi les candidats.

En histoire contemporaine, les bons commentaires ont su mettre en relation les terminologies (locales et nationales) et les réalités d'ensemble (le Moyen-Orient). Ils ont établi une distance critique par rapport aux données du texte et les perspectives de l'auteur du document. La bibliographie était souvent maîtrisée, peut-être parce qu'il s'agissait d'une question de seconde année, et l'expression orale plus soignée, en moyenne, que l'expression écrite mise en œuvre dans la dissertation. Mais, très souvent, les candidats ont manqué de connaissances précises sur la géographie de la question au programme, comme sur des notions pourtant centrales, notamment politiques (nation, État, dynastie, communauté religieuse ou confessionnelle). La chronologie de l'année ou de la décennie concernant le texte est souvent floue, spécialement pour les années 1960-1970 dont les grandes lignes événementielles ne sont pas maîtrisées. La majorité des candidats manifeste peu de connaissances précises sur les dimensions sociales et culturelles de la question. Enfin, il convient de signaler que la faible culture religieuse des candidats les conduit malheureusement à plaquer des idées essentialistes (« les chiites », « les maronites »...) qui ne parviennent pas à décrire l'inscription du fait religieux dans une société donnée et dans une évolution constante.

Christophe BADEL

DOCUMENTS PROPOSÉS LORS DE LA SESSION 2018

Histoire ancienne

1 - Comparaison du pouvoir des pères grec et romain

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 24-27, trad. V. Fromentin et J. Schnäbele, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, 1990. (5454 signes).

2 - Législations familiales de Lycurgue et de Numa

PLUTARQUE, *Vie de Numa*, XXV et XXVI ; trad. A.-M. Ozanam, Quarto, Gallimard, 2001, légèrement modifiée (8 445 signes).

3 - Théories grecques sur la reproduction

Hippocrate, *Du Régime*, I, 27-30, trad. R. Joly, CUF, 1967 (5 681 signes).

4 - Vie et mort d'un culte gentilice

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 41, trad. V. Fromentin et J. Schnäbele, La Roue à Livres, Les Belles Lettres, 1990. Tite Live, *Histoire Romaine*, IX, 29, trad. A. Flobert, Garnier-Flammarion, 1996. (5279 signes).

5 - La mauvaise réputation des femmes étrusques

Tite Live, *Histoire romaine*, I, 57, trad. G. Baillet, CUF, 1985. Athénée, *Le Banquet des Sophistes*, XII, 14 = 517d-518b., trad. d'après Ph. Remacle et Ph. Renaud, Hodoi elektronikai. *Tombe des Léopards*, Tarquinia : banquet de la paroi du mur du fond (détail) (480-475). (5737 signes).

6 - Le viol de Lucrece (509)

Tite Live, *Histoire romaine*, I, 58-59, trad. G. Baillet, CUF, 1985. (4333 signes).

7 - Législation de Gortyne sur le divorce

IC, *Code de Gortyne*, II, 45-III, 15 ; III, 40-IV, trad. F. Ruzé et H. Van Effenterre, 1995. (2547 signes).

8 - Les unions entre patriciens et plébéiens

Tite Live, *Histoire romaine*, IV, IV, 1-6, trad. J. Bayet & G. Baillet, CUF, 1946, légèrement modifiée (8 790 signes).

9 - Les devoirs dus aux morts selon Antigone

Sophocle, *Antigone*, vv. 21-81 ; 190-210 ; 245-258 et 444-452, trad. P. Mazon, CUF, 1955, légèrement modifiée (7 746 signes).

10 - Dialogue entre un père et un fils sur la scène tragique

Sophocle, *Antigone*, vv. 626-780, trad. P. Mazon, CUF, 1955. (7262 signes).

11 - Loi de Dracon sur le meurtre (Athènes, copie du v^e s. av. J.-C.)

Syll., n°45, trad. P. Brun, *Impérialisme et démocratie à Athènes*, 2005, n° 93, modifiée (2 664 signes).

12 - Coutumes matrimoniales spartiates

Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens*, I, 3-9 ; Polybe, *Histoires*, XII, 6b8 ; Nicolas de Damas, *Recueil de mœurs*, 6 (= *FGrHist*, 90 F 103z) ; Plutarque, *Vie de Lycurgue*, XV, 11-16 et *Vie de Numa*, XXV, 3 ; trad. S. Perentidis, *Pratiques de mariage et nuances de continuité dans le monde grec. Quatre études d'anthropologie historique et juridique*, Montpellier, 2002 (9 266 signes).

13 - Les maisons grecques

Xénophon, *Mémorables*, III, 8-10, trad. L.-A. Dorion, 2011 légèrement modifiée ; Ps.-Aristote, *Économique*, I, 7-8, 1345 a-b, trad. A. Wartelle, 1968 ; Xénophon, *Économique*, IX, 2-5, trad. P. Chantraine, 1949, légèrement modifiée ; Lysias, *Sur le meurtre d'Eratosthène*, 9-10, trad. M. Bizos & L. Gernet, 1924 ; plan d'une maison d'Olynthe, N. Cahill, *Household and City Organization at Olynthus*, 2002 (4 555 signes).

14 - Une femme mariée modèle

Xénophon, *Économique*, VII, trad. P. Chantraine, CUF, 1949 (8222 signes).

15 - Mariage et procréation selon Platon

Platon, *Lois*, VI, 779e-785b, trad. É. Des Places, CUF, 1951, modifiée. (4476 signes).

16 - L'éducation des Crétois vue par Éphore

Strabon, *Géographie*, X, 4, 16-22, trad. F. Lasserre, CUF, 1971. (6851 signes).

17 - L'introduction de nouveaux membres dans la phratrie ou dans la *patra*

Décret de la phratrie des Démotionides (iv^e s. av. J.-C.), *IG II²*, 1237, trad. P. Brun, *Impérialisme et démocratie à Athènes*, 2005, n°139. Règlement de la *patra* de Ténos, *IG XII Suppl.* 303 = *LSS* n° 48, trad. B. Le Guen-Polet, *La vie religieuse dans le monde grec du v^e s. au iii^e siècle avant notre ère*, 1991, n°3. (7349 signes).

18 - Les filles épicières à Athènes au iv^e s. av. J.-C.

Aristote, *Constitution d'Athènes*, LVI, 6-7, trad. G. Mathieu & B. Haussoulier, CUF, 1958. Isée, *Sur la succession de Pyrrhos*, 46-47, trad. P. Roussel, CUF, 1922. Ps.-Démosthène, XLIII, *Contre Macartatos*, §54, trad. L. Gernet, CUF, 1957. Ps.-Démosthène, XLIII, *Contre Stéphanos II*, 18 et 22, trad. L. Gernet, CUF, 1957. (5026 signes).

19 - Une affaire d'adultère à Athènes au iv^e s. av. J.-C.

Lysias, I, *Sur le meurtre d'Eratosthène*, 1-36, trad. L. Gernet, CUF, 1924 (13 161 signes).

20 - Dispute autour d'un patrimoine

Ps.-Démosthène, XLIII, *Contre Macartatos*, 69 et 71-83, trad. L. Gernet, CUF, 1957, légèrement modifiée (6 971 signes).

21 - Comment prouver une filiation à Athènes

Isée, VIII, *Sur la succession de Kiron*, 14-20, trad. P. Roussel, CUF, 1922 (4 214 signes).

22 - La répression de l'adultère à Athènes

Eschine, I. *Contre Timarque*, 183, trad. V. Martin et G. de Budé, CUF, 1952 ; Ps.-Démosthène, *Contre Néaira*, 85-86, trad. L. Gernet, CUF, 1960 ; Diodore, *Bibliothèque historique*, XII, 16 et 21, trad. M. Casevitz, CUF, 2003. (7515 signes).

23 - L'iconographie du mariage grec

epinetron à figures rouges (Athènes, Musée National, 1629) ; fragment de loutrophore à figures rouges (Boston Museum of Fine Arts, 10.223) ; *pyxis* à figures rouges (Paris, Musée du Louvre, L 55) ; loutrophore à figures rouges (Berlin, Staatliche Museen, F 2372) ; *pyxis* à figures rouges (Londres, British Museum, GR 1920.12.21.1) ; coupe à figures rouges (Berlin, Staatliche Museen, F 2530) ; *lebes gamikos* à figures rouges (Saint-Petersbourg, Musée de l'Hermitage, 15592).

24 - Les rapports conjugaux des Anciens Romains vus par un moraliste impérial

Valère Maxime, *Faits et Dits Mémorables*, II, 1, 1-6, trad. R. Combès, CUF, 1995. (4 592 signes).

25 - La condition des femmes à Rome selon Aulu-Gelle

Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, IV, 3, 1-2 et X, 23, 4, trad. R. Marache, CUF, 1967.

(2 488 signes).

26 - La patria potestas chez les Manlii

Tite Live, *Histoire romaine*, VII, 4-5 et VIII, 7, trad. A. Flobert, Garnier-Flammarion, 1996, modifiée. (8 448 signes).

27 - Fiançailles et dots à Rome, d'après les comédies de Plaute

Plaute, *Trinummus*, vv. 641-658 ; 681-694 et 1156-1163, trad. A. Ernoult, CUF, 1947 ;

Aulularia, vv. 475-504 et 532-535, trad. A. Ernoult, CUF, 1932 (5 618 signes).

28 - Épigrammes et épitaphes funéraires grecques

Persès de Macédoine = *Anthologie Palatine*, VII, 487, trad. P. Waltz, E. des Places,

M. Dumitrecu, H. Le Maître et G. Soury, CUF, 1941 ; Antipater de Sidon = *Anthologie*

Palatine, VII, 711 et 425, trad. P. Waltz, E. des Places, M. Dumitrecu, H. Le Maître et

G. Soury, CUF, 1941 ; inscription funéraire d'Hassaia (Égypte, basse époque

hellénistique) = E. Bernand, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine*, Belles

Lettres, 1969, n° 7 ; épitaphe d'Hédistè (Démétrias, milieu du III^e siècle av. J.-C.) =

E. Cairon, *Les épitaphes métriques hellénistiques du Péloponnèse à la Thessalie*, Univ.

of Debrecen, 2009, n°85 (3 086 signes).

29 - La mémoire de deux familles nobles

Suétone, *Tibère*, I-II, trad. P. Grimal, Livre de Poche, 1973. Denier de Sextus Julius

Caesar (129 av. J.-C.), M. Crawford, *Roman Republican Coinage*, I, Cambridge, 1974,

n° 258. Denier de Lucius Julius Caesar (103 av. J.-C.), M. Crawford, *op. cit.* n° 320.

(4781 signes).

30 - Funérailles et mémoire familiale dans la nobilitas

Pline, *Histoire naturelle*, VII, 139-146 et XXXV, 8-9, trad. R. Schilling, 1977 (7 123

signes).

31 - Caton l'Ancien et sa famille

Plutarque, *Vie de Caton*, XX, 1-8 ; XXIV, 1-10, trad. E. Chambry et R. Flacelière, CUF,

1969 (7 672 signes).

32 - La vie familiale de Paul-Émile (vers 180-167)

Plutarque, *Paul-Émile*, V, XXXV, XXXVI, 1-2, trad. A.-M. Ozanam, Quarto, Gallimard, 2001.

(4 220 signes).

33 - Les inquiétudes d'un père (160)

Térence, *Les Adelphe*s, Acte I, scène 1, 26-81, trad. E. Chambry, Garnier, 1932.

(3 582 signes).

34 - La religion domestique à Rome

Caton, *De agricultura*, 2 ; 5 ; 50 ; 83 ; 132 ; 134 ; 138-139 ; 141 ; 143 ; trad. R. Goujard,

CUF, 1975. (7 589 signes).

35 - Testaments en Égypte hellénistique : les premier et troisième testaments de Dryton (Pathyris, 164 et 126 av. J.-C.).

P. Dryton 1, trad. B. Legras, « Les testaments grecs dans le droit hellénistique : la

question des héritières et des testatrices », *Symposion 2005*, Vienne, 2007, légèrement

modifiée ; *Pap. Grenfell*, I, 21, trad. J. Mélèze-Modrzejewski, *Le droit grec après*

Alexandre, Dalloz, 2012, modifiée (6 149 signes).

36 - Ancêtres et fantômes : les Lemuria

Ovide, *Fastes*, V, 9, 419-492, trad. R. Schilling, CUF, 1993. (4769 signes).

Histoire médiévale

1 - Les débuts de la mission en Frise et en Saxe

Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* V, 10-11, trad. O. Szerwiniack. (9 320 signes).

2 - La carrière et les relations de Wilfrid, évêque d'York

Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, V, 19, trad. O. Szerwiniack

et al., Paris, les Belles Lettres (« La Roue à livres »), 2 vol., 1999-2004, vol. 2, p. 121-125.

(9 200 signes).

3 - Les difficultés de la mission selon Boniface

Lettres 50 et 63 (extraits), trad. française inédite. (8 741 signes).

4 - Lébuin chez les Frisons et les Saxons

Vita Lebuini Antiqua, trad. inédite. (9 208 signes).

5 - Charlemagne et les confins

Eginhard, *Vie de Charlemagne* 11-14, trad. M. Sot et Chr. Veyrard-Cosme. (8 964 signes).

6 - Les rois francs et les Normands sous le regard de Notker le Bègue

Notker le Bègue, *Gesta Karoli Magni* (Notker der Stammeler, *Taten Kaiser Karls des Grossen*), éd. Hans F. Haefele, *MGH, Scriptores rerum Germanicarum nova series*, t. XII, Berlin, Weidmann, 1959, II, 13-14, p. 75-78 et II, 18-19, p. 88-90 (trad. modifiée d'après F. Guizot, *Des faits et gestes de Charlemagne par un moine de Saint-Gall*, Paris, Brière, 1824, p. 242-249, 262-265. (env. 10 000 signes).

7 - Anschaire part en mission

Rimbert, *Vie de saint Anschaire*, trad. fr. J.-B. Brunet-Jailly, Paris, Editions du Cerf, 2011, chap. 7, p. 47-51. (8 200 signes).

8 - La seconde mission d'Anschaire en Suède

Rimbert, *Vie d'Anschaire* 25-27, trad. J.-B. Brunet Jailly. (8 904 signes).

9 - Le roi suédois Anund assiège Birka

Rimbert, *Vie de saint Anschaire*, trad. fr. J.-B. Brunet-Jailly, Paris, Editions du Cerf, 2011, chap. 19, p.77-82. (6 630 signes).

10 - Lettres de Loup de Ferrières à des correspondants anglo-saxons (852)

Loup de Ferrières, *Correspondance*, éd. et trad. L. Levillain, Paris, Les Belles Lettres (« Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age »), 2 vol., 1927-1935, vol. 2, p. 70-81. (7 600 signes).

11 - Les Normands dans la correspondance de deux archevêques de Reims (2^e moitié du IX^e siècle)

Flodoard, *Die Geschichte der Reimser Kirche / Flodoardus Remensis, Historia Remensis ecclesiae*, éd. Martina STRATMANN, *MGH, Scriptores*, XXXVI, Hanovre, Hahn, 1998, III, 23, p. 306-307 ; III, 26, p. 336 ; IV, 5, p. 380 et 384-285 ; trad. revue d'après *Flodoardi Historia Remensis Ecclesiae - Histoire de l'Église de Reims par Flodoard*, éd. P. J. F. Lejeune, t. 2, Reims, Régnier, 1854, p. 284, 344-345, p. 445-446, 454-457. (6 600 signes).

12 - L'activité des vikings dans les bassins de la Seine et de la Loire en 865-866

Annales de Saint-Bertin, éd. F. Grat, J. Vielliard, S. Clémencet, Paris, Société de l'Histoire de France, 1964, a. 865 et 866, p. 117-131 (extraits), p. 117, 122-127, 130-131 (traduction inédite). (8 800 signes).

13 - L'établissement des vikings dans le Nord de l'Angleterre : dossier de documents

Asser, *Histoire du roi Alfred*, trad. A. Gautier, Paris, Les Belles Lettres, 2013, chap. 26-27, p. 44-47, chap. 50, p. 72 ; *Historia de sancto Cuthberto. A History of Saint-Cuthbert and a Record of His Patrimony*, éd. T. Johnson South, Cambridge, D. S. Brewer, 2002, trad. Alban Gautier, *Beowulf au paradis. Figures de bons païens dans l'Europe du Nord au haut Moyen Âge*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2017, p. 397-398, 402 (pour les § 13, 19b, 33) et P. Bauduin pour les § 14, 22, 23) – monnaies : M. Townend, *Viking Age Yorkshire*, Pickering, Blackthorn Press, 2014, fig.5.

14 - La mort de saint Edmond

Ælfric of Eynsham, *Passion de saint Edmond, roi et martyr*, trad. M. Mensah, *Vies de saints d'Angleterre et d'ailleurs*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 57-62. (9 800 signes).

15 - Asser : un Gallois au service d'Alfred

Asser, *Histoire du roi Alfred*, trad. A. Gautier, Paris, Les Belles Lettres (Les classiques de l'Histoire au Moyen Âge), 2013, chap. 79-81 ; p. 124-135. (7 300 signes).

16 - Les Normands en Frise et à Paris

Réginon, *Chronique* 885-887, trad. française inédite. (8 249 signes).

17 - Les Normands contre les Francs et les Bretons

Réginon de Prüm, *Chronique* 890-891, trad. française inédite. (8 098 signes).

18 - Arnulf de Carinthie, les Moraves, les Bohêmes et les Hongrois.

Annales de Fulda 897-902, trad. inédite. (8 917 signes).

19 - Les Rus' vus par deux auteurs arabes du début du X^e siècle (Ibn Fadlān; Ibn Rusteh)

Ibn Fadlān, *Voyage chez les Bulgares de la Volga*, trad. M. Canard, Paris, Sindbad, 1988, p. 72-76 ; Ibn Rusteh, *Les atours précieux*, trad. G. Wiet, Le Caire, Publications de la société géographique d'Égypte, 1955, p. 163-165. (8 900 signes).

20 - Normands et Hongrois vus par Raoul Glaber

Raoul Glaber, *Histoires*, traduites et présentées par M. Arnoux, Turnhout, Brepols, 1996, I, 18-22, p. 71-77 ; III, 2, p. 143-145. (7 500 signes).

21 - Relations entre l'empire ottonien et les Slaves

Thietmar, *Chronique* IV 9-22, trad. C. Giraud et B. Tock. (7 895 signes).

22 - Henri Ier de Germanie et les Hongrois

Widukind, *Histoire des Saxons* I, 38-40, trad. française inédite. (7 259 signes).

23 - Henri Ier de Germanie et les Slaves

Widukind, *Histoire des Saxons* I, 35-37, trad. française inédite. (8 296 signes).

24 - Les relations d'Athelstan avec Håkon le Bon et Louis IV d'Outremer

Snorri Sturluson, *Haralds saga ins hárfagra (Histoire de Harald à la Belle Chevelure)*, in *Histoire des rois de Norvège, I, des origines mythiques de la dynastie à la bataille de Svold*, trad. par F.-X. Dillmann, Paris, Gallimard (« L'aube des peuples »), 2000, chap. 38-40, p. 158-160 ; 2- Richer, *Histoire de France (888-995)*, éd. et trad. R. Latouche, Paris, Les Belles-Lettres (Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge), 2 vol., 1930-1937, II, 1-4, t. 1, p. 125-133. (9 750 signes).

25 - L'épiscopat d'Adaldag, archevêque de Brême-Hambourg

Adam de Brême, *Histoire des archevêques de Hambourg avec une description des îles du Nord*, trad. J.-B. Brunet-Jailly, Paris, Gallimard (« L'aube des peuples »), 1998, II, 26-28, p. 84-87. (5 900 signes).

26 - Les échanges et itinéraires des marchands rus' vers Byzance au milieu du X^e siècle

Constantin Porphyrogénète, *De Administrando Imperio*, éd. G. Moravcsik, Washington, Dumbarton Oaks Center for Byzantine Studies, 1967, p. 56-62, trad. fr. Irène Sorlin, « Voies commerciales, villes et peuplement de la *Rusia* au X^e siècle d'après le *De administrando imperio* de Constantin Porphyrogénète », in M. Kazanski, A. Nersessian, et C. Zuckerman (éd.), *Les centres proto-urbains russes entre Scandinavie, Byzance et Orient*, Paris, P. Lethielleux, 2000, p. 337-355, aux p. 338-341. (7 700 signes).

27 - Adalbert de Prague chez les Pruthènes

Première Vie de saint Adalbert 27-30, trad. inédite. (8 189 signes).

28 - Benoît et Jean, frères missionnaires, de la Pologne à la Bohême

Brunon de Querfurt, *Vie des 5 frères martyrs* 10-11, trad. inédite. (7 289 signes).

29 - L'ermitage et le martyre des frères Jean et Benoît en Pologne.

Brunon de Querfurt, *Vie des 5 frères martyrs* 13, trad. inédite. (7 418 signes).

30 - Polonais, Hongrois et Liutices

Thietmar VIII, *Chronique* 1-6, trad. française inédite.

31 - L'empereur Henri II, Boleslas le Vaillant et les ducs de Bohême

Adalbold d'Utrecht, *Vie de l'empereur Henri II* 22-46, trad. C. Giraud et B. Tock. (8 605 signes).

32 - Lettre de Brunon de Querfurt à l'empereur Henri II.

Trad. française inédite (7055 signes).

33 - La conversion de l'Est de l'Europe vue par un chroniqueur aquitain : Adémar de Chabannes

Ademari Cabannensis Chronicon, éd. Pascale Bourgain, Turnhout, Brepols, 1999 (Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, CXXIX), III, 31, p. 151-154 ; Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Y. Chauvin et G. Pon, Turnhout, Brepols (Miroir du Moyen Âge), 2003, III, 31, p. 236-241. (7 230 signes).

34 - Adalbert de Hambourg et les princes slaves et scandinaves

Adam de Brême, *Histoire des archevêques de Hambourg* III, 17-23, trad. J.B. Brunet-Jailly. (8 682 signes).

35 - Les îles de la Baltique selon Adam de Brême

Histoire des archevêques de Hambourg IV 16-20, trad. J.-B. Brunet-Jailly. (8 247 signes).

36 - Hedeby aux IXe-Xe siècles : dossier de documents

Courts extraits de textes : *Annales regni Francorum*, éd. F. Kurze, MGH, *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, 6, Hanovre, Hahn, 1895, a. 804 et a. 808 ; Rimbart, *Vie de saint Anschaire*, trad. fr. J.-B. Brunet-Jailly, Paris, Editions du Cerf, 2011, chap. 24 ; documents figurés : planche de monnaies ; plan du site d'Haithabu/Hedeby.

37 - Des cultures en contact : l'exemple des monuments sculptés des îles Britanniques (Xe-début XIe s.)

Dossier documentaire : 8 monuments sculptés : extr. J. D. Richards, *Viking Age England*, Stroud, Tempus, 1991 (rééd. 2000), p. 163; M. Townend, *Viking Age Yorkshire*, Pickering, Blackthorn Press, 2014, fig. 1 et fig. 22 ; D. Wilson, *The Vikings in the Isle of Man*, Aarhus, Aarhus University Press, 2008, p. 76 et p.79; . L. Abrams, « The Conversion of Scandinavian in Britain and Ireland: an Overview », dans P. Bauduin et A. E. Musin (éd.), *Vers l'Orient et vers l'Occident : Regards croisés sur les dynamiques et les transferts culturels des Vikings à la Rous ancienne*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2014, p. 330, 333 et 335.

38 - Flottes et navires des temps vikings : dossier de documents

Encomium Emmae Reginae, II, 4, p. 18-21 (traduction inédite de F. Orange) ; *Óláfs saga Tryggvasonar*, chap. 88, in Snorri Sturluson, *Heimskringla* (pour la traduction française : Snorri Sturluson, *Histoire des rois de Norvège, I, des origines mythiques de la dynastie à la bataille de Svold*, trad. par F.-X. Dillmann, Paris, Gallimard (« L'aube des peuples »), 2000, p. 322-324 ; 2 documents figurés : Tapisserie de Bayeux ; Navire de Gokstad.

Histoire moderne

1 - L'artillerie à la Renaissance

Niccolo Tartaglia, *La Noua Scientia*, Venise, 1537, lettre de dédicace au Duc d'Urbino et *Diverses Questions et Inventions*, Venise, 1546 (« Le premier livre sur les tirs d'artillerie et diverses choses en relations avec eux (deuxième et troisième question »). (8 702 signes).

2 - Un traité de botanique flamand du XVIe siècle

Rembert Dodoens, *Histoire des plantes : en laquelle est contenue la description entière des herbes, c'est-à-dire leurs espèces, forme, noms, tempérament, vertus, opérations, non seulement de celles qui croissent en ce país, mais aussi des autres estrangères qui viennent en usage de médecine Par Rembert Dodoens Médecin de la Ville de Malines & Nouvellement traduite de bas Aleman en François par Charles de l'Escluse. [Suivi de: Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommés et liqueurs... retiré en partie hors de l'herbier aleman et assemblé en partie hors des escrits de divers auteurs... par celui qui a traduit l'herbier]*, [Anvers], de l'imprimerie de lean Loe [Jan van der Loe], 1557, privilège et extraits p. 549-568. (8 580 signes).

3 - Philosophie naturelle et histoire naturelle

Guillaume Rondelet, *La première partie de l'Histoire entière des poissons, composée premièrement en latin par Maître Guillaume Rondelet Docteur régent en Médecine en l'université de Montpellier. Maintenant Traduite en Français sans avoir rien omis étant nécessaire à l'intelligence d'icelle. Avec leurs portraits au naïf*. A Lyon par Macé Bonhome, A la Masse d'Or. 1558. Avec Privilège du Roi pour douze ans. Extrait privilège + Préface. (8 061 signes).

4 - La littérature de secrets

Girolamo Ruscelli, *Les Secrets du S. Alexis Piemontois, divisés en six Livres. Auxquels avons adjoint autres secrets de nouveau ajoutés par icelui, qu'aucuns ont appelé le Second Volume : & les recettes de divers auteur toutes bien expérimentées, & approuvées*. Lisez l'Avertissement Page 3. A Anvers. De l'Imprimerie de Christophe Plantin. 1559. Avec Privilège. Extrait du privilège ; Epître de la seconde édition, Extraits Table des Secrets attribués au Seigneur Don Alexis. (7 456 signes).

5 - Un théâtre de machines

Jacques Besson, François Béroalde de Verville, Jacques Androuet du Cerceau, René Boyvin *Theatre des instrumens mathématiques et mécaniques*, Lyon, B. Vincent, 1579. Frontispice ; préface au lecteur ; figure VII « Tour géométrique & non reconnu en aucun lieu, pour avec un feul calibre réduire & tourner le cylindre & cône en forme ovale telle qu'on voudra avec ces instrumens, & ce de toute matiere qui se peut tourner » ; figure L1 « Fontaine à vent perpétuelle à laquelle est mis tel son & accord musical, & aussi tel mouvement céleste (tous deux pareillement perpétuels) qu'on y voudra dextrement appliquer ». (8 703 signes).

6 - La mécanique et les princes

Guidobaldo dal Monte (1545-1607), *Le Mechaniche dell'illustriss. sig. Guido Ubaldo de marchesi del Monte tradotto in volgare dal sig. Pigafetta, Nellequali si contiene la vera Dottrina di tutti gli Istrumenti principali da mover pesi grandissimi con picciola forza*, F. di Franceschi, in Venetia, 1581. [*Les Mécaniques de l'illustrissime sig. Guido Ubaldo de Marchesi del Monte traduit en langue vulgaire par le sig. Pigafetta, dans Lesquelles on trouvera la vraie Doctrine de tous les Instruments principaux pour mouvoir de grands poids avec de petites forces*, F. di Franceschi, Venise, 1581]. Préface de Filippo Pigafetta (1533-1604) + Au lecteur.

7 - Remèdes et médecine

Les caprices de M. Léonard Fioravanti Bolognois, touchant la Médecine : Qui sont plusieurs & diverses médecines nouvelles de grande efficacité, à toute sorte de maladie, avec la manière de les pratiquer ; utiles à chacun qui s'en voudra servir. Traduits d'Italien en Français, par M. Claude Rocard, Apothicaire de Troyes. A Paris, Chez Pierre Cavellat, rue S. Jacques, à l'Ecu de Florence, 1586. Proème et Premier chapitre. (8 169 signes).

8 - Mathématiques et machines de guerre

Le diverse et artificieuse machine del Capitano Agostino Ramelli dal Ponte della Tresia, ingegniero del Christianissimo Re di Francia et di Pollonia. Nellequali si contengono varii et industriosi Movimenti, degni di grandissima Speculatione, per cavarne beneficio infinito in ogni sorte d'operatione ; composte in lingua Italiana et Francese. A Parigi, in casa dell'autore, con privilegio del Re, 1588. Préface + extraits 2 chapitres et gravures. (10 632 signes).

9 - L'art de la fortification à la Renaissance

Jérôme Cataneo, *Le capitaine de Jérôme Cataneo Contenant la manière de fortifier places, assaillir, & défendre. Avec l'ordre qu'on doit tenir pour asseoir un camp, & mépartir les logis d'icelui. Le tout revu, corrigé, et augmenté en plusieurs lieux par l'auteur, et depuis mis en français*. À Lyon, par Jacques Roussin, 1593. Avis au lecteur et p. 26. (11 191 signes).

10 - Réformer les savoirs à la Renaissance

Francis Bacon, *Du progrès et de la promotion des savoirs* [*The Two Bookes of Francis Bacon. Of the proficience and aduancement of Learning, divine and humane. To the King. At London. Printed for Henrie Tomes, and are to be sould at his shop at Graies Inne Gate in Holborne*], 1605, traduction de Michèle Le Doeuff, Paris, Tel Gallimard, 1991. (7 781 signes).

11 - Guerre et techniques du corps

Jacques de Gheyn, *Maniement d'armes, d'arquebuses, mousquets, et piques. En conformité de l'ordre de Monseigneur le Prince Maurice, Prince d'Orange, comte de Nassau & gouverneur & capitaine général de Gueldres, Hollande, Zélande, Utrecht, Overysse, &c. Représenté par figure par Jacques de Gheyn. Ensembles, les enseignements par écrit à l'utilité de tous amateurs des armes, et aussi pour tous capitaines & commandeurs, pour par ceci pouvoir plus facilement enseigner à leurs soldats inexpérimentés l'entier et parfait maniement dicette arme*. Imprimé à Amsterdam chez Robert de Bandou, avec privilège de l'Empereur, du Roi de France & des nobles & puissants Seigneurs Mes seigneurs, les États Généraux des Provinces Unies. 1608. Épître aux Amateurs + gravures et usage Mousquet. (6 797 signes).

12 - Le Jardin du roi

Edit du Roi pour l'établissement d'un jardin des plantes médicinales, 1626 ; Avis pour le jardin royal des plantes médicinales que le Roi veut établir à Paris. Présenté à Nos Seigneurs du Parlement. Par Guy De La Brosse, Médecin ordinaire du Roi, & Intendant dudit Jardin. A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Dugast, au bas de la rue de la Harpe, aux Gants couronnés, près la Rose rouge, 1631. (8 770 signes).

13 - La fortification

L'architecture militaire ou La Fortification nouvelle, augmentée et enrichie de forteresses régulières, irrégulières, et de dehors ; le tout à la pratique moderne, par Adam Fritach Mathématicien. A Leide, chez les Elzeviers, 1635. Premier chapitre, avec frontispice et une illustration jointe + début Sd chapitre. (9 295 signes).

14 - Les jésuites. Pierre Bourdin

L'ARCHITECTURE MILITAIRE ou l'art de fortifier les places régulières et irrégulières, expliqué, pratiqué ét démontré d'une façon facile et agréable, avec un abrégé de la pratique de la Géométrie Militaire, par le R. P. Pierre Bourdin, de la Compagnie de Jésus, à Paris, chez Guillaume Bénard, rue St.-Jacques, à l'Image de Notre-Dame de Foy, vis à vis des RR. PP. jésuites, 1655, 196 p., suivi de l'annexe *Géométrie militaire* [numérisé Cnum/Gallica]. (10 115 signes).

15 - Un cercle savant au XVII^e siècle

Lettres et Discours de M. De Sorbière sur diverses matières curieuses. A Paris, Chez François Clousier, dans la Cour du Palais de M^R le Premier Président. 1660. Avec Privilège du Roi. Extrait Lettre LXXIX à Monsieur Hobbes. *Règlement de l'Assemblée de Physiciens, qui se fit à Paris chez Monsieur de Montmor l'an 1657.* Extrait. Discours prononcé dans une assemblée de Physiciens chez Monsieur de Montmor, le lundi 14 juin 1658. *Que le peu de connaissances que nous avons des choses naturelles, ne nous doit pas détourner de leur Etude.* (8 449 signes).

16 - La science à Londres au XVII^e siècle

Samuel Pepys, *Le journal de Samuel Pepys (The diary of Samuel Pepys)*, 1660-1669, traduction de Renée Villoteau, Paris, Mercure de France, 1987. (10 114 signes).

17 - La République des Lettres

The Correspondence of Henry Oldenburg. Edited and Translated by A. Rupert Hall et Marie Boas Hall. Volume II, 1663-1665. The University of Wisconsin Press. Madison, Milwaukee and London, 1966. Samuel Sorbière à Oldenburg : 5 décembre 1663 ; Oldenburg à Sorbière : 3 janvier 1664. (6 650 signes).

18 - La philosophie expérimentale

Robert Hooke, *Microcosmographia*, 1665, extraits de la préface (8 275 signes).

19 - La Royal Society of London

Samuel Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre, où sont touchées plusieurs choses, qui regardent l'état des Sciences, & de la Religion, & autres matières curieuses.* A Cologne, Chez Pierre Michel, 1666, p.62-72. (6 871 signes).

20 - Drogues et pharmacopée

Pierre Pomet, *Histoire générale des drogues, traitant des Plantes, des Animaux, & des Minéraux ; Ouvrage enrichy de plus de quatre cents Figures en Taille-douce tirées d'après Nature ; avec un discours qui explique leurs différents Noms, les Pays d'où elles viennent, la manière de connaître les Véritables d'avec les Falsifiées, & leurs propriétés, où l'on découvre l'erreur des Anciens et des Modernes ; Le tout très utile au public.* Par le Sieur Pierre Pomet, Marchand Epicier & Droguiste. A Paris, Chez Jean-Baptiste Loyson, & Augustin Pillon, sur le Pont au Change, à la Prudence. Et au Palais, chez Etienne Ducastin, dans la Galerie des Prisonniers, au bon Pasteur. Avec Approbation & Privilège du Roy. 1694. Lettre à Fagon, + Préface Chapitre sur les racines et ipécacuanha. (9 384 signes).

21 - L'enquête du Régent en Bourgogne

Christiane Demeulenaere-Douyère et David J. Sturdy, *L'enquête du Régent, 1716-1718. Sciences, techniques et politique dans la France préindustrielle*, Turnhout, Brépols, 2008, p. (extraits). (12 519 signes).

22 - Marly

Pierre-Denis Martin, *La Machine de Marly*, 1723 (Marly, Musée-Promenade) ; Jean-Aymar Piganiol de La Force, *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly* [...], Paris, F. Delaulne, 1717 [4^e édition], 2e vol., p. 263-270 ; Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, Paris, A. de Boislisle éd., 1916, tome xxxi, p. 59. (8 388 signes)

23 - La Société des Arts de Paris.

Suite de la Clef, ou Journal historique sur les matières du tems, par le Sieur C. J. [Claude Jordan], novembre 1730, tome xxviii, chez Etienne Ganeau, Libraire Juré de l'Université, rue Saint Jacques, aux Armes de Dombes, près la rue du Plâtre, p. 321-323 ; *Journal des sçavans*, octobre 1730, p. 633 ; Pierre Rémond de Sainte-Albine, *Mémoire sur le laminage du plomb*, à Paris, de l'imprimerie de Jacques Guérin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 3e édition. 1746, p. et p. 64-67. (9 968 signes).

24 - La physique de Newton en France

Le Newtonianisme pour les dames ou Entretiens sur la lumière, sur les couleurs et sur l'attraction. Traduits de l'Italien de M. Algarotti. Par M. Duperron de Castera. Tome 1. A Paris, Chez Montalan, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Montpellier. 1738. Avec Approbation & Privilège du Roi. Préface du traducteur. (7 570 signes).

25 - L'histoire naturelle au XVIII^e siècle

Dezallier d'Argenville, *L'Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, La Lithologie et la Conchyliologie, dont l'une traite des pierres et l'autre des coquillages, Ouvrage dans lequel on trouve une Nouvelle méthode & une notice critique des principaux Auteurs qui ont écrit sur ces matières*. Enrichi de Figures dessinées d'après Nature. Par M. *** de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez De Bure l'Aîné, Quai des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à Saint Paul, 1742. Avec Approbations et Privilège du roi. Extrait Chapitre 1^{er} ; 1^{ère} partie (La Lithologie). (9 281 signes).

26 - La physique en Angleterre

Desaguliers J. T., *Cours de Physique Expérimentale*, par le Docteur J. T. Desaguliers, de la Société Royale de Londres. Traduit de l'Anglais Par le R. P. Pezenas de la Compagnie de Jésus, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille. Enrichi de Figures. Tome Premier. A Paris, chez Jacques Rollin, Quai des Augustins, à S. Athanase et Charles-Antoine Jombert, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame, 1751. Extrait Préface. (8 080 signes).

27 - Les savoirs de l'ingénieur au XVIII^e siècle

Dictionnaire portatif de l'Ingénieur, Où l'on explique les principaux termes des Sciences les plus nécessaires à un Ingénieur, sçavoir : L'Arithmétique. L'Algèbre. La Géométrie. L'Architecture civile. La Charpenterie. La Serrurerie. L'Architecture Hydraulique. L'Architecture Militaire. La Fortification. L'Attaque et la Défense des Places. Les Mines. L'Artillerie. La Marine. La Pyrotechnie. Par M. Belidor, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, etc. A PARIS. Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT. Imprimeur-Libraire du Roi pour l'artillerie & pour le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame. 1755. Avec Approbation & Privilège du Roi. AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE. (9 106 signes).

28 - La construction navale au XVIII^e siècle

Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Eléments de l'architecture navale ou traité pratique de la construction des vaisseaux, par Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inspecteur général de la Marine*, Paris, 1758, seconde édition, chez Charles Antoine Jombert, p. ix-xix.

29 - Les techniques de la teinture.

Pierre-Joseph Macquer, *Art de la Teinture en soie*, Descriptions des Arts et Métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences. Avec Figures en Taille douce. A Paris, Chez Saillant et Nyon, rue S. Jean de Beauvais et Desaint, rue du Foin Saint Jacques. 1761. Avec Approbation & Privilège du Roi par M. Macquer, 1763. Avant Propos + planche. (9 227 signes).

30 - Sciences et techniques dans la presse d'annonces

L'Avant-coureur, feuille hebdomadaire, où sont annoncés les objets particuliers des sciences, de la Littérature, des Arts, des Métiers, de l'Industrie, des Spectacles et les Nouveautés en tout genre, année 1770, Paris, chez Lacombe, libraire, quai de Conti. (11 753 signes).

31 - La vapeur aux Provinces-Unies

William Blakey, *Lettre à Monsieur Mauduit, lecteur et professeur royal en mathématiques, professeur de l'Académie d'architecture censeur royale, &c.&c. sur la machine à feu faite pour la ville d'Amsterdam, et quelques Remarques sur le mouvement qu'on peut se procurer par la Chaleur du soleil ; avec quelques observations sur le Programme que la Société batave vient de donner*. Par M. Blakey, ingénieur hydraulique, Auteur de *Nouvelles Machines à Feu*, 1778 [in-8°, 9 p.] [BnF].

32 - Les savoirs médicaux en France à la fin du XVIII^e siècle

Gazette de santé, contenant les découvertes utiles, faites en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Physique, Chymie, Botanique, Histoire Naturelle, &c. Par une Société de Médecins. A Paris, chez Ruault, Libraire, Rue de la Harpe. Avec Approbation, & Privilège du Roi. 1776. Avertissement, + extrait N°1 Année 1778. Du Jeudi 1^{er} Janvier. (7 489 signes).

33 - Chimie et santé publique

Avis de la Gazette de santé sur l'étamage du sieur Biberel par une Société de médecins, année 1778, n°7 du jeudi 12 février, p. 30. Antoine Laurent Lavoisier, *Nouveau Rapport sur l'étamage du Sieur Biberel, Œuvres de Lavoisier publiées par les soins de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique*, Tome IV. Mémoires et Rapports sur divers sujets de chimie et de physique pures ou appliquées à l'histoire naturelle, à l'administration et à l'hygiène publique. Pièces relatives à l'histoire de l'Académie et au bureau de consultation des arts et métiers. Paris, Imprimerie Impériale, 1868, p. 260-262. [Rapport du 20 février 1779]. (5 375 signes).

34 - Recherches sur la ventilation au XVIII^e siècle

Jean-Claude Pingeron, *Manuel des gens de mer, ou Recueil d'observations sur les moyens de conserver leur santé pendant les voyages de long cours, OUVRAGE dans lequel on trouvera, après un Précis de l'Histoire de la Navigation, des Instructions sur le choix des Équipages; sur leurs Vêtements; la Tenue & le Régime des Matelots & des Passagers; ensemble un Traité complet des Approvisionnements; le Régime du célèbre Capitaine Cook; la description d'une Pharmacie portative; un Traité de Médecine & de Chirurgie pratique à l'usage des Marins; les moyens de purifier l'air des Vaisseaux par le secours des Ventilateurs; un Traité complet de ces Machines; l'Ordonnance de la Marine pour la propreté des vaisseaux, avec un Traité des aliments, & la notice des principaux pronostics du beau & du mauvais temps*. Par M. PINGERON Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne le tout orné de neuf planches gravées en taille douce. Seconde partie, à Paris, chez Alexandre Jombert jeune, rue Dauphine près du Pont-Neuf M. DCC. LXXX [1780]. Avec Approbation, & Privilège du Roi. (11 700 signes).

35 - Cours public de chimie

Louis-Bernard Guyton de Morveau, *Discours Prononcé à la Séance publique de l'Académie de Dijon, le 28 avril 1776, pour l'Ouverture de ses premiers Cours d'Histoire Naturelle, de Chymie & de Matière médicale, dans Louis-Bernard Guyton de Morveau, Discours publics et éloges, auxquels on a joint une lettre où l'auteur développe le plan annoncé dans l'un de ses discours, pour réformer la Jurisprudence*, tome 3^e, à Paris, chez P.G. Simon, imprimeur du Parlement, 1782, p. 336-347. (9 523 signes).

36 - Vaucanson

Rapport d'Alexandre-Théophile Vandermonde sur le « Mémoire pour donner à la soie ses différents apprêts présenté à l'Administration par le Sr Bourceret », 14 juillet 1784, Archives nationales : F/12/2201. (7 398 signes).

37 - Une société savante et son journal

Nouvelles de la République des Lettres et des Arts. 1787. Suite du n°LI, p. 469-470. (9 283 signes).

38 - La botanique à la fin du XVIII^e siècle

Encyclopédie méthodique. Agriculture. T. 1, [Aal-Azul], par M. l'abbé Tessier, docteur-régent de la Faculté de médecine, de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de médecine, M. Thouin & M. Fougeroux de Bondaroy, de l'Académie royale des sciences. Tome premier. A Paris, chez Panckoucke, libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins ; à Liège, chez Plomteux, imprimeur des Etats. 1787, p. 310-131. (10 376 signes).

Histoire contemporaine

1 - L'apologie du despotisme éclairé par 'Alī Mubārak

'Alī Mubārak, *'Alam ad-dīn*, cité et traduit par Gilbert Delanoue, *Moralistes et politiques musulmans dans l'Égypte du XIX^e siècle (1798-1882)*, 2 vol., Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1982, vol. 2, p. 631-632 ; 'Alī Mubārak, *Al-Ḥiṭat at-Tawfiqiyya*, Le Caire, 1885-1887, vol. 1, cité et traduit par Michael J. Reimer, "Contradiction and Consciousness in Ali Mubarak's Description of Al-Azhar", *International journal of Middle East Studies*, vol. 29, 1997, p. 53-69 (8 432 signes).

2- Décret du 5 janvier 1890, instituant une Commission Municipale à Alexandrie, et arrêtés d'application

Documents diplomatiques. Affaires d'Égypte 1884-1893, Paris, Imprimerie nationale, 1893, p. 370-392 pour l'ensemble du dossier. (10 000 signes).

3 - Description du Yémen (1896)

Désiré Charnay & Albert Deflers, *Excursions au Yémen. Voyage exécuté en 1896*, La Rochelle, La Découverte, 2015, p. 11-34 (8 710 signes).

4- Mohammed Kazem 'Assār (1885-1975) : un mojtahed philosophe dans l'Iran du début du XX^e siècle

Shusha Guppy, *Un jardin à Téhéran. Une enfance dans la Perse d'avant-hier*, Phébus, Libretto, 1995 [texte persan 1988], p. 60-71. (10 000 signes).

5- La famille maronite au Mont-Liban vers 1900 d'après les souvenirs de Mgr Michel Feghali (1877-1945).

Mgr Michel Feghali, *La famille maronite au Liban*, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1935, p. 8-10 et 11-12. (10 000 signes).

6 -Le réveil de la nation arabe selon Negib Azoury (1905)

Negib Azoury, *Le réveil de la nation arabe dans l'Asie turque*, Paris, 1905 (7 288 signes).

7 -Le pèlerinage à La Mecque (1905)

Luc Chantre (éd.), *Un administrateur colonial au cœur de l'islam. Rapport de Paul Gillotte sur le pèlerinage des Algériens à La Mecque en 1905*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016 (8 331 signes).

8 - L'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Programme faculté de droit, Université Saint-Joseph (1913) : Jacques Thobie, *Les intérêts culturels français dans l'Empire ottoman finissant. L'enseignement laïque et en partenariat*, Peeters, 2008, p. 408-409 (5 366 signes).

9 - Le génocide des Arméniens

Leslie A. Davis, *La Province de la mort. Archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915)*, Bruxelles, Complexe, 1994 (traduit de l'anglais), p. 133-138 ; Zadiq Khanzadian, *Rapport sur l'Unité géographique de l'Arménie. Atlas historique*, Paris, 1920, p. 92-93 (9 706 signes).

10- Survivants arméniens et prisonniers britanniques dans un camp de travail en 1916

Grigoris Balakian (m. 1934), *Armenian Golgotha*, trad. en anglais par Peter Balakian, Vintage Books Edition, New York, 2009, rééd. 2010. Publié à l'origine en arménien en deux volumes sous le titre *Golgotha arménien : épisodes de la martyrologie arménienne de Berlin à Deir ez Zor, 1914-1920*, Vienne, Presses mékhitaristes, 1922, p. 294-298. (10 000 signes).

11 - La prise de Jérusalem par les troupes britanniques (déc. 1917)

A Brief Record of the Advance of the Egyptian Expeditionary Force under the Command of General Sir Edmund H. H. Allenby, G.C.B., G.C.M.G., July 1917 to October 1918. Compiled from Official Sources and Published by The Palestine News, Cairo, Government Press and Survey of Egypt, 1919, p. 9-10 ; W. T. Massey, How Jerusalem Was Won, Being the Record of Allenby's Campaign in Palestine, London, Constable and Company LTD, 1919, p. 286 (5 682 signes).

12- Classes sociales et instruction en Égypte dans une nouvelle de 1917

« Dans le train », écrit le 7 juillet 1917, dans *Mâ tarâ'u al-'uyûn*, Le Caire, 1345/1927, p 16. Trad. reprise par Émile Dermenghem dans *Les plus beaux textes arabes*, Paris, Editions La Colombe, 1951, p. 338-343. (10 000 signes).

13- Souvenirs d'un écolier turc d'Istanbul à la fin de la Première Guerre

« Jeunes et Vieux Turcs dans la tourmente », textes choisis par Stéphane Yerasimos, *Istanbul 1914-1923. Capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Autrement, 1992, p. 154-170. (10 000 signes).

14 - Franchet d'Espèrey à Istanbul (février 1919)

Yeni Gazete [Le nouveau journal], 9 février 1919, p. 1 ; Georges Théotokas, *Léonis, enfant grec de Constantinople*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 80-85, in S. Yérasimos (éd.), *Istanbul 1914-1923. Capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Paris, Autrement, 1992, p. 140-142 (7 504 signes).

15 - Istanbul aux débuts de la République turque

Irfan Orga, *Une vie sur le Bosphore*, Paris, JC Lattès, 2010, p. 341-348 (7 716 signes).

16- Un tableau de la colonisation sioniste par le consul français à Jérusalem en 1924

29 novembre 1924, Le consul général de France en Palestine à Son Excellence M. le président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

Et 2 avril 1925, Le consul général de France en Palestine à Son Excellence M. le président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.

Cités dans Henry Laurens, *Le retour des exilés. La lutte pour la Palestine de 1869 à 1997*, Robert Laffont, p. 360-366. (10 000 signes).

17- Le Congrès panislamique de Jérusalem (1931)

La Nation arabe, n° 10 et 11, 1931, p. 1-13. (10 000 signes).

18 -Liban, langues et histoire

Michel Chiha, *Liban d'aujourd'hui* (1942), Beyrouth, Editions du Trident, 1949, p. 46-57 ; Charles Corm, « Le dit du souvenir », *La Montagne inspirée. Chanson de geste*, Beyrouth, Édition de la revue phénicienne, 1934, p. 91-92 (8 700 signes).

19- Principales sociétés anonymes dans la Syrie et le Liban mandataires (1936)

Bulletin annuel de la Banque de la Syrie et du Grand Liban, 30 juin 1936, Larose, Paris, « Industrie », p. 55-88. (10 000 signes).

20- La condition paysanne dans l'Égypte de l'entre-deux-guerres (1942)

Henry Habib Ayrou, *Fellahs*, préface de Fouad Abaza Pacha, éditions Horus, Le Caire, 1942, p. 31-37. (10 000 signes).

21 - Mahmud Darwish. Retour en Palestine

Mahmud Darwish, *Chronique de la tristesse ordinaire*, Paris, 1989, p. 23-31 (rééd., traduit de l'arabe) (9 156 signes).

22 -Tsvia Walden, une enfance israélienne

Tsvia Walden, *Parole d'Israélienne. Langue promise sur une terre maternelle*, Paris, Plon, 2001, p. 21-43 (8 752 signes).

23- Nasser analyse les causes de la révolution de 1952

Philosophie de la révolution, non communicable. (10 000 signes).

24- L'équilibre communautaire au Liban vu par le général Pierre Rondot (1955)

Pierre Rondot, *Les chrétiens d'Orient. Cahiers de l'Afrique et de l'Asie- IV*, J. Peyronnet, Paris, 1955, p. 252-256. (10 000 signes).

25- La sécheresse et l'exode rural dans le sud de l'Irak (1955)

Wilfred Thesiger, *Les Arabes des marais. Tigre et Euphrate*, Plon, 1983 [original en anglais 1959], p. 216-219. (10 000 signes).

26- Les séfarades en Israël (1965).

Éric Rouleau, *Dans les coulisses du Proche-Orient. Mémoires d'un journaliste diplomate (1952-2012)*, Paris, Fayard, 2012, p. 94-99. (10 000 signes).

27- Sédentarisation des tribus nomades du Fârs (1966).

Vincent Monteil, *Les tribus du Fârs et la sédentarisation des nomades*, Paris-La Haye, Mouton, 1966, p. 20-25. (10 000 signes).

28 - « La littérature et la qawmiyya arabe » au 3^e Congrès des écrivains arabes (9-15 décembre 1957).

Jean Monset, « À propos du Congrès des écrivains arabes », *Orient*, p. 39-45. (10 000 signes).

29- Xebât : nos buts

Nérevan, *Orient*, 2^e trimestre 1959, n° 10, p. 139-148. Et « Nos Buts », éditorial de *Xebât*, n° 1, 4 avril 1959 (traduction résumée), *Orient*, 2^e trimestre 1959, n° 10, p. 155-157. (10 000 signes).

30- L'Occidentalite : la contradiction entre religion et modernité.

Djalâl Âl-e Ahmad, *L'Occidentalite-Gharbzadegui*, 1962, trad. française, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 85-91. (10 000 signes).

31 - « Le retour des « quatorze » en Turquie »

Friedrich-Wilhelm Fernau, *Orient*, n° 25, 1^{er} trimestre 1963, p. 17-24 (9 238 signes).

32 - Michel Aflak, « Le socialisme dans la doctrine du parti Ba'th »

Michel Aflak, « Entre le socialisme, le communisme et le national-socialisme », *Orient*, vol. 26, 1963, p. 61-66 (8 157 signes).

33 - « La paix rien que la paix ». Discours de Golda Meir à la Knesset (1969)

La paix rien que la paix. Discours du Premier Ministre, Mme Golda Meir à l'occasion de l'ouverture de la session d'été de la Knesset, le 5 mai 1969, Division de l'information, Ministère des Affaires Etrangères, Jérusalem, mai 1969, p. 9-14 (8 245 signes).

34 - Hafez el-Assad. L'état de la Syrie (1975)

Discours du Camarade Hafez el-Assad, secrétaire général du Parti Baas Arabe Socialiste à l'inauguration du VI^e Congrès général de l'Union Nationale des Etudiants Syriens et à l'occasion du 12^e anniversaire de la Révolution du 8 Mars, Damas, Parti Baas Arabe, Direction nationale, 1975, p. 23-37 (8 287 signes)

35 - Anouar el-Sadate. « La révolution de dizaines d'années » (1976)

Discours du Président Mohamed Anouar El Sadate à l'Assemblée du Peuple, Le Caire, Le 14 mars 1976, Le Caire, Ministère de l'Information, 1976, p. 4-47 (8 742 signes).

36 - Narguès et Shahrzad, Iran, 1978

Claire Brière et Pierre Blanchet, *Iran : la révolution au nom de Dieu*, L'Histoire immédiate, Seuil, 1979. (10 000 signes).

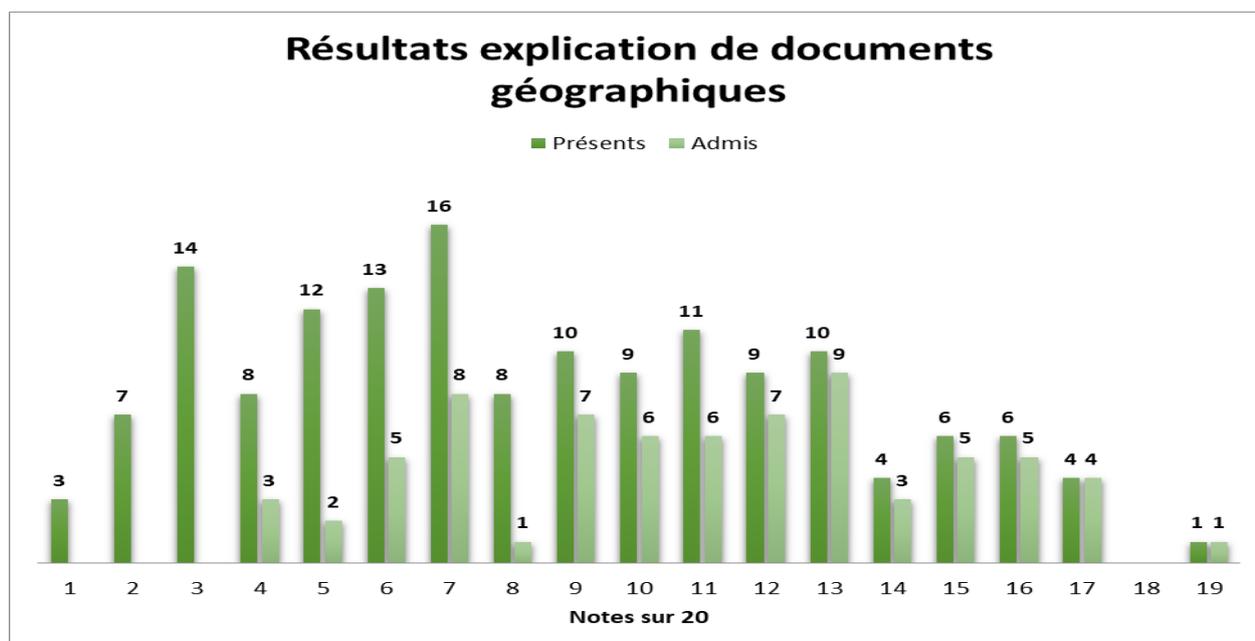
37 - La révolution iranienne de 1979 photographiée

Anahita Ghabaian & Newsha Tavakolian (éd.), *La photographie iranienne contemporaine depuis la révolution de 1979 [exposition, Arles, Église Sainte-Anne, 3 juillet- 24 septembre 2017]*, Paris & Issy-les-Moulineaux, Textuel & Arte Editeurs, 2017 ; Kaveh Kazemi (1952-), *Revolutionaries. The First Decades*, Téhéran, Nazar Research and Cultural Institute, 2017 ; Nouchine Yavari-d'Hellencourt, *Les otages américains à Téhéran*, Paris, La documentation Française, 1992, p. 32, 48 (2 841 signes).

38 - Ali Shariati. Islam et « communauté du milieu »

Ali Shariati, *Histoire et destinée*, Arles, Actes Sud, 1982, p. 35-41 (8 713 signes).

EXPLICATION DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES



Une évolution des conditions d'accès à des ressources documentaires complémentaires à compter de la session 2019

Le jury attire l'attention des candidats sur une évolution des conditions de l'épreuve à compter de la session 2019, qui concerne la possibilité d'accéder aux ressources de la bibliothèque de l'Institut de Géographie et à d'autres, disponibles sur Internet. Depuis 2016, pour préparer leur épreuve, les candidats avaient accès aux données statistiques et aux cartes de certains sites internet (Géoportail, INSEE, Banque mondiale, etc.), à l'exclusion des analyses rédigées et des revues.

Après trois années de fonctionnement de ce système, le bilan est mitigé : il y a d'une part une faible utilisation de l'accès aux données numériques ; d'autre part, lorsque cette possibilité est utilisée par le ou la candidat(e), elle entraîne trop souvent une dérive de l'exercice de commentaire de documents vers une leçon développant des propos généraux éloignés de l'exploitation du corpus documentaire de base, voire de la simple paraphrase des documents. On rappellera la règle de base de l'épreuve de commentaire de documents géographiques : qu'il s'agisse d'un commentaire de carte, basé sur une carte topographique complétée par des documents d'appui, ou d'un commentaire de dossier, composé d'une dizaine de documents de nature et d'origine variées, l'exercice consiste à mobiliser chaque élément fourni pour construire une problématique, une argumentation et une synthèse. S'agissant d'une épreuve portant sur des questions au programme, il est attendu des candidats une maîtrise des connaissances générales en la matière, la documentation annexe ne devant servir qu'à apporter des précisions ou vérifier des informations ponctuelles.

En conséquence, à compter de la session 2019, les candidats ne disposeront plus de l'accès à des données numériques via des postes informatiques dédiés.

La consultation des références bibliographiques sera limitée à celles disponibles en accès direct dans la salle de préparation, à savoir :

- Des atlas scolaires de référence ;
- Des dictionnaires de géographie et les Dossiers des Images Économiques du Monde ;
- Des manuels de géographie des classes de lycée ;
- Des ouvrages généraux sur la France ;
- Des ouvrages de base, manuels et publications en rapport avec les deux questions au programme.

Pour rappel, la visite de la « bibliothèque » à disposition des candidats peut être effectuée par les candidats la veille de leur passage. Il ne sera plus demandé aux candidats de fournir une liste bibliographique au début de leur exposé, le jury considérant que cette bibliographie « extérieure » ne doit avoir qu'un rôle accessoire. Le jury appelle ainsi les candidats à concentrer leur attention sur l'articulation du sujet de réflexion et du corpus documentaire qui leur est proposé de commenter.

L'introduction

De même qu'il convient de se conformer aux règles de base de l'exercice de commentaire de documents, il est essentiel d'explicitier le sujet et de le traiter en lien avec les questionnements généraux du programme. Au cours de l'introduction, les candidats doivent peser chaque terme du sujet, expliquer comment ils comprennent et délimitent celui-ci, à la fois thématiquement et spatialement. La définition séparée de chaque terme du sujet ne suffit pas : il faut faire ressortir le sens général du sujet, préciser selon quelle orientation problématisée on entend le traiter. Une problématique ne peut se réduire à la mise en forme interrogative du sujet ou des titres des parties ; elle doit guider l'ensemble de la démonstration et ne pas être oubliée lors de la conclusion. Une bonne introduction n'est pas une introduction-fleuve mais une introduction concise et efficace : il est maladroit et inutile d'énumérer ou de décrire un à un les documents qu'il vaut mieux essayer de regrouper par type ou thème, le cas échéant sous forme de tableau. L'essentiel est dans la réflexion que le ou la candidat(e) va construire à partir des documents sur son sujet, pas dans la présentation fastidieuse de chaque document un à un. De même, la lecture de tout le détail du plan en introduction est une façon de perdre du temps ou de jouer la montre... L'introduction, ferme et limitée à trois ou quatre minutes, doit être consacrée à la contextualisation de la carte ou des documents, l'analyse du sujet, l'énoncé de la problématique puis des grandes lignes du plan.

Plan et équilibre général de la présentation

Concernant le plan de l'exposé, le jury rappelle qu'il accepte tout plan en deux, trois ou quatre parties, pourvu qu'il soit articulé à la problématique, équilibré, logique et cohérent, lié à une progression visible du raisonnement. Le titre de chaque partie, explicite et précis, doit correspondre à l'ensemble de son contenu et pas seulement au contenu d'une sous-partie. Les plans les plus efficaces sont en général relativement simples, clairs et explicites : des transitions ménagent la progression logique d'une partie à une autre. Il faut marquer nettement la fin de l'introduction et de chaque partie par une coupure dans le rythme de l'exposé et la mention ou le rappel du plan. L'équilibre entre le contenu des parties est évidemment lié à l'équilibre en durée : il faut éviter les premières parties indigestes, étalées sur la moitié du temps de parole, tout comme les dernières parties fourre-tout (qui rassemblent tout ce qui n'a pas trouvé sa place auparavant) ou cache-misère (gonflées artificiellement, dépourvues de contenu solide). La dernière partie et la conclusion ne peuvent en tout cas servir de variable d'ajustement à une gestion peu rigoureuse du temps : attention aux dernières parties entamées à la 22^e minute ou après... ou, inversement, aux conclusions qui traînent en longueur pour tenir jusqu'au terme des 25 minutes imparties.

Les documents : examen critique, interprétation, utilisation et maîtrise

Le temps gaspillé par certains candidats à présenter un par un, dès l'introduction, les éléments du dossier serait mieux utilisé à placer leur présentation critique au cœur de l'argumentation, en montrant par exemple que les publications de grands organismes publics ou privés fournissent d'abord des informations sur leurs discours et leurs stratégies. Cela signifie que l'analyse critique relève pleinement du fond, et non de la forme. Les candidats doivent toujours témoigner d'un certain recul vis-à-vis des

documents, et être en mesure de situer tout discours par rapport à l'instance qui l'énonce : ce sera l'une de leurs missions auprès de leurs élèves. Ainsi pour tout document cartographique, la sélection des données, leur mode de production et de représentation et la sémiologie graphique procèdent-ils toujours d'un choix et là-dessus, le jury attend des candidats les éléments suivants : d'abord la capacité à mobiliser les documents de manière juste en évitant les pièges de la paraphrase et de la surinterprétation ; ensuite, un minimum de sens critique à manifester lorsque c'est nécessaire (chiffres incomplets, à la base douteuse, traduction graphique trompeuse, discours promotionnel, règles cartographiques de base non respectées comme l'usage de plages de couleurs pour les valeurs absolues, etc.) ; enfin l'articulation des documents entre eux permettant de produire une connaissance neuve. Dans tous les cas, la totalité des documents doit être montrée et utilisée lors de l'exposé : celui-ci doit s'appuyer véritablement sur l'analyse des documents, leur donner du sens, faire ressortir leur intérêt par rapport à la démonstration. Quant aux cartes de l'IGN, leur pratique régulière doit permettre aux candidats d'être à l'aise avec leur matérialité, leur légende, les conventions cartographiques, les objectifs du cartographe, etc. Le site de l'IGN et celui des expositions virtuelles de la BNF peuvent être très utiles à cet effet. Il convient en effet de connaître la richesse des informations fournies par la carte pour être en mesure de les exploiter dans le commentaire : lire les latitudes, évaluer les distances, mesurer des superficies ou des dénivellations, savoir utiliser les chiffres mentionnant la population des communes, connaître les nuances de la légende sur la représentation du réseau routier ou les limites territoriales, savoir exploiter la richesse des toponymes, etc.

Vocabulaire et connaissances géographiques

Le jury attend aussi des candidats qu'ils s'expriment dans un langage précis, rigoureux, maîtrisé et exempt de jargon. Des termes savants ne peuvent servir à eux seuls d'arguments : il s'agit de les mobiliser à bon escient, en les reliant à une exploitation raisonnée des documents. Un vocabulaire précis et adapté traduit la compréhension de certains des enjeux propres au sujet et aussi, plus largement, à la géographie.

Le jury rappelle ainsi qu'il est indispensable que les candidats possèdent des notions de base en géographie physique : le vocabulaire permettant d'identifier les grands types de relief et les formes topographiques sur une carte (plaine, plateau, montagne, collines, etc.) sont des attendus nécessaires pour construire un raisonnement spatialisé. De même, la connaissance des grands ensembles géologiques et des bassins hydrographiques à l'échelle de la France est indispensable pour pouvoir contextualiser le commentaire d'une carte. Le jury attend également un minimum de connaissances en géographie régionale, à commencer par la localisation des lieux décrits. Au besoin, les atlas disponibles en salle de préparation permettent de vérifier une superficie, une distance ou une localisation. Les connaissances générales sur la géographie de la France sont essentielles à la réussite de l'oral en commentaire de carte, ainsi que sur les sujets portant sur la France. De même, les grandes orientations et décisions qui ont jalonné la mise en place du système politico-administratif de la France, la construction et l'aménagement de son territoire font partie du bagage indispensable à tout candidat. Il s'agit là de replacer des enjeux territoriaux contemporains dans un contexte temporel long. Il est aussi attendu d'un futur professeur d'histoire et géographie, qui sera amené à traiter de questions contemporaines, une curiosité pour les principaux faits d'actualité dans les domaines social, économique et politique.

D'une manière générale, le jury rappelle que ce socle géographique, s'il ne constitue pas le cœur de l'exercice, est nécessaire pour étayer une analyse portant dans un deuxième temps seulement sur les formes de construction et les représentations dont un espace peut faire l'objet, au risque sinon de tomber dans des abstractions discursives peu robustes.

Les analyses développées à partir du dossier documentaire, et a fortiori de la carte, doivent être systématiquement spatialisées : certains candidats semblent l'oublier, alors

que le souci de singularisation de gradients et d'ensembles spatiaux est au cœur de la démarche géographique.

Productions graphiques et techniques de présentation

Le jury renvoie les candidats aux conseils constamment réitérés dans les rapports précédents. Il leur est demandé d'utiliser l'application Powerpoint en veillant à exploiter tous les documents dans l'ordre voulu et en y insérant leurs croquis, la problématique et le plan suivi, lequel sera régulièrement rappelé.

Une production graphique originale est absolument indispensable, sous la forme de plusieurs croquis simples, correspondant à différentes étapes de la démonstration ou d'un unique croquis dit « de synthèse ». Celui-ci doit apporter une plus-value pédagogique en hiérarchisant l'information et en mettant en relief les faits principaux, par couches d'information successives, afin de les rendre plus visibles et intelligibles. Un tel croquis doit être sélectif dans les faits représentés et clair dans leur mode de représentation, en respectant les règles de bases de la sémiologie graphique. Rappelons encore que tout croquis doit comporter un titre, une légende ordonnée et une échelle graphique aussi exacte que possible.

Le jury conseille aux candidats de réaliser leur présentation Powerpoint sur un fichier copié à partir du fichier initial. Ce dernier doit être conservé pour pouvoir y revenir lors de l'entretien, si besoin.

Chaque document fourni par le jury se doit d'être restitué sans être amputé ou dénaturé pour permettre de saisir le contexte d'ensemble ; il est toujours possible d'attirer l'attention du jury sur un élément précis par soulignage, surlignage, pointage, etc.

Trois points pour terminer

Tout d'abord, le concours visant à recruter de futurs enseignants, le jury rappelle qu'il attache la plus grande importance aux qualités pédagogiques requises dans cette perspective, notamment la capacité à s'exprimer à voix intelligible face au jury et à tenir un discours clair. Le rythme de l'exposé oral ne doit être ni trop rapide, ni trop lent. Les candidats doivent aussi relire attentivement le texte qui sera projeté sur l'écran pour y éliminer d'éventuelles fautes d'orthographe, à l'effet particulièrement fâcheux lorsqu'elles émaillent le plan soumis au regard du jury à plusieurs reprises...

Ensuite, l'entretien, qui pèse autant que l'exposé en durée, ne doit aucunement être négligé ni redouté à l'excès par les candidats : une mauvaise réponse ne fait évidemment pas la note à elle seule. Il est donc crucial de ne pas se démobiliser face aux questions, de les écouter sans désinvolture ni nervosité excessive, d'y répondre brièvement et avec concision, et de rester concentré jusqu'à la dernière minute. Il est aussi indispensable d'avoir le dossier documentaire originel bien en tête pour pouvoir s'y référer le cas échéant. Si la reprise n'inverse généralement pas le jugement du jury, elle permet de moduler à la baisse ou à la hausse la note finale : il est donc très important de s'entraîner à ce jeu des questions-réponses qui permet au jury d'achever d'évaluer l'ampleur de la compréhension des enjeux du sujet et, au-delà, de la familiarité avec ce qui est important en géographie. Il s'agit aussi d'évaluer la capacité d'un candidat à réagir posément, à corriger d'éventuelles erreurs et à compléter une argumentation en réponse aux questions du jury. Le public auquel les lauréats seront confrontés ne sera pas moins exigeant et pas nécessairement aussi patient que s'efforce de l'être le jury...

Enfin, les candidats doivent se préparer avec davantage d'application aux questions relatives « à l'exercice du métier d'enseignant et à la connaissance des règles de citoyenneté », questions conçues le plus souvent en articulation avec le sujet. Il est dommage que les réponses soient trop souvent elliptiques et peu convaincantes. Sans être déterminante, cette interrogation finale n'en contribue pas moins à l'évaluation de la prestation.

Soucieux d'accompagner de façon bienveillante les candidats dans l'épreuve orale de géographie, le jury n'en est pas moins exigeant sur le fond et la forme. Il souligne que l'exercice, loin d'être insurmontable, est à la portée des candidats curieux de la géographie et qui s'y sont entraînés régulièrement, dès avant les épreuves écrites.

Émmanuel JAURAND, pour les commissions de géographie

LISTE DES SUJETS PROPOSES EN 2018

Dossiers portant sur la question « France des marges »

Street art et marges urbaines

Les déserts médicaux en France

Habiter en marge

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), des espaces en marge ?

Les territoires militaires en France, des marges ?

La montagne Sainte-Victoire, entre marginalité et centralité

Systèmes productifs et territoires en marge

Espaces de la drogue et marginalité en France

Décroissance et marginalisation des villes en France

Le Périgord : un espace en marge ?

Le périphérique parisien, une marge ?

Les cimetières : des espaces en marge ?

Les friches industrielles : des espaces en marge ?

Les écoquartiers : des marges ?

Le travail frontalier

Dossiers portant sur la question « Les espaces du tourisme et des loisirs »

La plage : un espace du tourisme et des loisirs comme les autres ?

Les croisières maritimes : tourisme et mondialisation

Les territoires du surf

Un littoral touristique : la Riviera romagnole (Emilie-Romagne, Italie)

La Floride et ses territoires du tourisme : enjeux et défis

Rio, une métropole touristique ?

Le monde des stations de sports d'hiver

Tourisme et enjeux géopolitiques

Les espaces des Jeux olympiques, entre tourisme et loisirs

Le shopping, une pratique touristique

Le nautisme

Le Club Med : étude géographique d'une entreprise du tourisme et des loisirs

Les Center Parcs : des marges touristiques ?

Tourisme, loisirs et agriculture

Gravir les sommets himalayens du Népal. Un tourisme de l'au-delà de l'écoumène ?

Tourisme et marge aux îles Galapagos

Commentaires de carte*

**Sauf mention contraire, les cartes citées sont des cartes IGN au 1/25 000*

Chamonix-Mont-Blanc, une marge de haute montagne ?

Saugues, une marge de la France du vide ?

Piton-de-la-Fournaise, un territoire de la France des marges ?

Honfleur-Deauville, activités récréatives et espace

Lourdes, un territoire touristique ?

Dammartin-en-Goële, aux marges de Paris, tourisme, loisirs et transports

La Baule, tourisme, loisirs et espace

Tignes-Val d'Isère-Haute-Maurienne, le tourisme d'un espace de marge

Marseille-Les Calanques, Marseille, une métropole touristique ?
Bagnères-de-Luchon-Lac d'Oô, la mise en tourisme de la montagne pyrénéenne
Pointe-à-Pitre-Sainte-Anne, un territoire de la France des marges ?
Barcelonnette-Pra-Loup, les espaces touristiques
Vichy, tourisme, thermalisme et territoires
Mantes-la-Jolie-Boucles-de-la-Seine, des territoires en marge ?
Villers-Cotterêts-Forêt-de-Retz, un territoire de la France des marges ?
Cherbourg-Octeville, un territoire de la France des marges ?
Vannes-Golfe-du-Morbihan, la mise en tourisme d'un espace littoral
Monts de Lacaune, une marge à l'extrême-sud du Massif Central
Doulaincourt-Saucourt-Andelot-Blancheville, les territoires ruraux : des territoires en
marge ?
Néouvielle-Vallée d'Aure, la mise en tourisme d'un espace de montagne
Le Touquet, les espaces du tourisme et des loisirs balnéaires
Rodez, un territoire en marge ?
Mimizan-Lac d'Aureilhan, la mise en tourisme d'une marge
Carte de Papeete au 1/25 000 du Service de l'urbanisme de la Polynésie française,
Papeete
Monts du Cantal-PNR des Volcans d'Auvergne, un territoire en marge ?
Lens, dynamiques d'une marge socio-économique
Nasbinals et les monts d'Aubrac, un espace touristique de confins
Porto-Vecchio, un espace touristique à enjeux
Forêts de Verdun et du Mort-Homme-Champ de bataille de Verdun, un espace de marge ?
Massif du Sancy-PNR des volcans d'Auvergne, dynamiques d'un espace de marge
Colmar-Mulhouse-Bâle 1/100 000, La France de l'Est : une France des marges ?